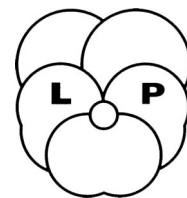


La Libre Pensée militante



Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée
et d'Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France



COMPTES RENDUS DU CONGRÈS NATIONAL 2025 DE LA FNLP

à Cap' Découverte, LE GARRIC (81450)

présidé par Jean-Sébastien Pierre
puis par Benoît Schneckenburger



COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

présidée par Xavier Hyvert



Quelques vidéos du Congrès FNLP de Le Garric accessibles par ces liens :

[Congrès national de la Libre Pensée](#)

[Sortie de la loi Debré](#)

[L'IRELP](#)

[Entraide & solidarité](#)

[L'Idée Libre](#)

[La Fédération Nationale Laïque des Monuments](#)

[Discours de clôture](#)

La Libre Pensée militante

Bulletin semestriel (juillet-décembre)

Editeurs : **Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France** (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris

Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : contact@entraideetsolidaritelibrespenseurs.org | libre.pensee@fnlp.fr

Directeur de publication : Jean-Sébastien Pierre / Benoît Schneckeburger - Rédacteur en chef : Carole Halbutier

Rédacteur en chef adjoint : Pierre Gueguen - Secrétaire de rédaction : Souliko

Diffusion par voie électronique aux adhérents des deux associations - Dépôt légal : décembre 2025

SOMMAIRE

<u>Discours d'Accueil de la Fédération du Tarn</u>	5
<u>Discours d'Ouverture du Congrès</u>	7
<u>Hommage aux camarades décédés</u>	9
<u>Complément au rapport d'activités sur <i>La Raison</i> et les publications</u>	12
<u>Complément de rapport sur <i>L'Idée Libre</i></u>	15
<u>Liste des Messages et Réponses reçus</u>	16
<u>Complément au rapport sur Internet</u>	18
<u>Complément au rapport financier</u>	19
Discussion Générale	
<u>Message lu de la Fédération de la Libre Pensée de La Réunion. Gérard Reix</u>	21
Fédération de la Libre Pensée de l'Aisne. 02. Nicole Aurigny (NC)*	
<u>Fédération de la Libre Pensée des Alpes Maritimes. 06. Georges Marcel Faye</u>	22
<u>Fédération de la Libre Pensée Ardèche/Drôme. 07/26. Daniel Teyssier</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée des Bouches du Rhône. 13. Claudette Coudeville</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée du Cantal. 15. Claudette Besson-Brillant</u>	23
<u>Fédération de la Libre Pensée de la Côte d'Or. 21. René Carruge</u>	24
<u>Complément de Laurent Livadny Delver</u>	
Fédération de la Libre Pensée de la Dordogne. 24. Jean-Louis Bagault (NC)	
Fédération de la Libre Pensée du Gard. 30. Marie-Rose Baeza (NC)	
<u>Fédération de la Libre Pensée de la Haute-Garonne. 31. Pierre Gueguen</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée de la Gironde. 33. Christian Baqué</u>	26
<u>Fédération de la Libre Pensée de l'Hérault. 34. Eugénie Loison</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée d'Indre-et-Loire. 37. Alain Jouannet</u>	27
<u>Fédération de la Libre Pensée des Landes. 40. Nicolas Guyard</u>	28
Fédération de la Libre Pensée de la Loire. 42. Calogero Minacori (NC)	
<u>Fédération de la Libre Pensée de la Loire Atlantique. 44. Jean-Paul Charaux</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée du Maine-et-Loire. 49. Isabelle Pucelle</u>	29
<u>Complément du Groupe Théophile de Viau. Georges Doupsis</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée du Rhône. 63. Pierre Girod</u>	
Fédération de la Savoie. 73. Jean-Marc Bourcier (NC)	30
<u>Fédération de la Libre Pensée de Paris. 75. Olivier Galanopoulo</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée des Yvelines. 78. Clarisse Delalondre</u>	
Fédération de la Libre Pensée du Var. 83. Quentin Dauphiné (NC)	31
<u>Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne. 91. Françoise Rousseau</u>	
<u>Fédération de la Libre Pensée des Hauts de Seine. 92. Dominique Goussot</u>	32
<u>Association des Elus locaux Amis de la Libre Pensée. Christian Baqué</u>	
<u>Réponse de Christian Eyschen</u>	34
<u>Résultats des Votes</u>	39

<u>Composition du Bureau Exécutif</u>	41
<u>Hommage à Jean Jaurès</u>	42
<u>Résolution Générale</u>	44
<u>Résolution Internationale</u>	46
<u>Résolution sur l'Enseignement</u>	49
<u>Résolution Sortie de la loi Debré</u>	52
<u>Résolution sur la Question à l'Etude</u>	56
<u>Résolution sur le 120ème anniversaire</u>	58
<u>Résolution sur les Publications</u>	60
<u>Assemblée Générale de l'Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée (accès YouTube)</u>	
<u>Assemblée Générale de la Fédération Nationale Laïque des Monuments</u>	64
<u>Assemblée Générale d'Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France</u>	65
<u>Complément de rapport de Xavier Hyvert</u>	
<u>Complément au rapport financier - Résultats des votes</u>	67
<u>Composition du Conseil d'Administration</u>	68
<u>Résolution adoptée par l'Assemblée Générale</u>	69
<u>Messages des organisations amies</u>	71
<u>Clôture du Congrès : « Pour Jean-Sébastien Pierre » par Christian Eyschen</u>	76
<u>Discours de clôture par le nouveau président de la FNLP, Benoît Schneckenburger</u>	80



De nombreux textes et interventions (importantes) ont été diffusés dans trois Newsletters après le Congrès national.

Ces documents sont accessibles par ces liens :

[**SPECIAL CONGRES NATIONAL DE LA LIBRE PENSEE \(1e partie\)**](#)

[**SPECIAL CONGRES NATIONAL DE LA LIBRE PENSEE \(2e partie\)**](#)

[**SPECIAL CONGRES NATIONAL DE LA LIBRE PENSEE \(3e partie\)**](#)

Discours d'accueil des délégué-e-s et invité-e-s, par Christian Vielle, Président de la Fédération de la Libre Pensée du Tarn



Madame la Députée, chère Karen,

Monsieur le Vice-président de la communauté de communes du Carmausin-Ségala, maire de Saint-Benoît de Carmaux, cher Thierry,

Mesdames et messieurs les élu-e-s,

Mesdames et messieurs les représentants des associations amies, compagnes et compagnons de lutte pour la paix, la justice et la défense de nos idéaux humanistes communs, fidèles participants de tous les rassemblements pacifistes et particulièrement de ceux pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple de la Grande boucherie de 1914-1918, autour de chaque 11 novembre.

Cher-e-s amiEs, cherEs camarades,

J'aurais préféré que ce soit Sylviane, infatigable cheville ouvrière de ce congrès 2025, qui vous accueille.

Cet honneur, à mon sens, lui revenait. Mais le Conseil d'administration de notre fédération a décidé que c'est le rôle de la présidence, et il

m'a démocratiquement désigné, sachant que je prends un pied monumental chaque fois que je dois prendre la parole en public...

C'est, malgré cela avec grand plaisir, qu'au nom de notre petite fédération, je vous accueille, dans le beau département du Tarn, et particulièrement dans la circonscription du grand JAURÈS pour la tenue du congrès 2025 de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Les institutions sensées défendre la Laïcité, l'Université Champollion d'Albi, l'École des mines et les lycées Albigeois ont répondu défavorablement à notre demande d'hébergement, arguant des grandes vacances et de travaux d'entretien.

Pour pallier cette difficulté, Sylviane a eu l'idée de contacter Cap Découverte qui a immédiatement accepté de nous accueillir, Cap Découverte est géré conjointement par la communauté de commune « CARMAUSIN-SÉGALA », le Conseil départemental et le Conseil régional.

La partie hébergement et loisirs, « l'HOSTEL » entre autres, étant concédée à une entreprise privée : « PG Développement ».

Nous ne doutons pas que, comme les précédents, ce Congrès sera fructueux, mais aussi, le cadre aidant, qu'il sera un moment agréable pour toutes et tous.

Je vous souhaite donc, au nom de mes camarades de la fédération du Tarn un très bon congrès 2025 et, avant de passer la parole à Sylviane pour lui permettre de vous apporter quelques précisions techniques puis à notre Président national, Jean-Sébastien PIERRE.

Je tiens à vous transmettre le salut fraternel de notre camarade et ami philosophe et cinéaste, mais surtout infatigable militant de la solidarité internationale, le citoyen franco-grec, mais surtout citoyen du monde, Yannis YOULOUNTAS (Auteur, entre autres de « *Ne vivons plus comme des esclaves* », « *Je lutte donc je suis* », « *l'amour et la révolution* », et surtout le dernier : « *Nous n'avons pas peur des ruines* »). Yannis est actuellement occupé à lutter pour la démocratie en Grèce, et comme pompier volontaire contre les incendies en Crète.

Voilà, merci de m'avoir écouté !



Discours d'Ouverture du Congrès par Jean-Sébastien Pierre



Chers camarades,

Le rapport moral et d'activité dont vous avez pris connaissance remonte à avril 2025, c'est-à-dire à quatre mois. A sa relecture, il n'a rien perdu de sa pertinence, mais, dans une situation politique française et mondiale fluctuante et menaçante, la roue de l'Histoire tourne vite ; il faut en tenir compte et nous en avons tenu compte.

En quatre mois, nous avons beaucoup agi, beaucoup réfléchi, nous nous sommes beaucoup exprimés sur tous les sujets d'importance. Nous avons aussi beaucoup écrit, ce qui nous a été parfois reproché, mais cela crée un acquis : « *Verba volent, scripta manent* » - « *Les paroles s'envolent, les écrits restent* » -, disait un sénateur romain. J'y reviendrai, mais nos écrits, déclarations, communiqués, articles, ouvrages et brochures *Arguments* sont édités, donc consultables...

La roue de l'Histoire a tourné, parfois comme à Gaza dans la quintessence de l'horreur. La guerre à Gaza rappelle le siège de Carthage, tel qu'il est décrit dans *Salammbô*, de Gustave Flaubert. Destructions, ratonnades, bombardements de civils, famine... Oui, la faim pure et simple comme arme de guerre, les fusillades devant les rares distributions de vivres, la mort, la mort, toujours recommencée. Et voilà que Netanyahou dans une fuite en avant insensée, envisage d'occuper la totalité de Gaza au mépris de la vie de ses propres otages.

Nous avons souligné notre soutien aux Palestiniens dans le rapport d'avril, et à l'A.F.P.S. (Association France-Palestine Solidarité), à l'association libanaise..., à toutes les formes de résistance et n'avons pas varié dans notre propagande et nos actions contre le génocide. Nous constatons que la propagande insensée de Macron et de ses ministres pour assimiler la contestation du sionisme à de l'antisémitisme s'étouffe et se tarit, tandis qu'en Israël-même, les protestations contre cette politique sauvage prend chaque jour de la force.

Macron annonce la reconnaissance d'un Etat palestinien. Quel Etat ? Dans quel état ? Nous y reviendrons certainement au cours de nos discussions. Un nouvel État d'apartheid ? Un replâtrage de bantoustan ? Nous avons réitéré notre analyse que seul un Etat laïque déconfessionnalisé pouvait permettre la survie des Palestiniens et leur droit au retour.

Avec bien d'autres, nous avons poursuivi cette démarche. Au passage, merci à Madame la Députée Karen Erodi d'avoir rappelé l'exigence de la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

En Ukraine, ne voilà-t-il pas que Trump s'invita.

Poutine s'imagine refaire Yalta au détriment des pauvres dirigeants de l'Union Européenne, tous plus réactionnaires les uns que les autres. En admettant que cela puisse se faire, ce qui n'est pas prouvé, les parties russifiées de l'Ukraine ou ukrainisées de la Russie, n'auraient rien à dire ? Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est même pas évoqué. Crise de l'impérialisme et union sacrée, écrivions-nous en avril. En bref, nous sommes pour le cessez-le-feu, d'abord et avant tout. A Kiev, Marioupol, Odessa ou Gaza. La paix est la condition de la survie des peuples.

Ces compléments de rapport convergent totalement avec les sept résolutions que vous aurez à discuter. Guerre à la guerre, halte à la course aux armements, halte à la militarisation de la jeunesse, halte aux va-t-en-guerre. Notre propagande, y compris pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale, risque de prendre une dimension nouvelle, mais nous le verrons au cours de la discussion.

Le congrès international de l'A.I.L.P. qui va avoir lieu à Grenoble et Lyon aura pour thème, comme vous le savez, les crimes des Eglises. Il n'était pas prévu que la question de la loi Debré s'invite dans ce contexte, mais les affaires de Stanislas, de Bétharram, de Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon, jointes à une complicité évidente du premier ministre fantoche, François Bayrou – fantoche, mais qui se permet d'attaquer par son projet de budget entièrement dirigé contre les acquis de la classe ouvrière – amènerait à se poser la question de la sortie de la loi Debré de la maternelle à l'université, où la loi Baptiste introduirait la loi Debré. Le plan de sortie proposé par la Libre Pensée ranime indubitablement le Serment de Vincennes et crée d'autres rapports avec les associations laïques.

Ceci pose également le problème de la Confédération Laïque des Penseurs Libres, que nous avons suscitée et qui est suspendue pour l'instant à la réunion du collectif pour...

Je reviens à nos éditions, et en particulier à nos brochures Arguments. Pour moi, elles constituent une grande richesse.

Celle portant sur le G.I.E.C. (vol. 2) : Elle est dirigée vers le public scientifique, mais j'insiste particulièrement sur trois autres : *Judéïté, laïcité et Libre Pensée*, puis *Libre Pensée dans le monde arabo-musulman*, et enfin *Dismas (A l'extrême gauche du Père)*.

Judéïté, laïcité et Libre Pensée, et *La Libre Pensée dans le monde arabo-musulman* ont pour but d'éclairer notamment, mais pas seulement, le « conflit » israëlo-palestinien. Vous verrez que nous sommes très loin, et de l'antisémitisme, et de la diabolisation des musulmans. Quant à *Dismas*, le bon larron des évangiles, au moins de celui de Luc, c'est un livre qui traite de l'infiltration catholique jusque dans l'extrême-gauche. En le lisant, vous saisissez peut-être pourquoi certaines organisations dites d'extrême-gauche ont refusé obstinément de défendre la Libre Pensée contre les agressions cléricalo-fascisantes qu'elle a subies.

J'en viens au combat contre la loi Séparatisme. La loi Séparatisme entraîne un nombre record de dissolutions. Nous défendons tout le monde. Cela devient une ligne de front. Il y a ceux qui s'y opposent et ceux qui ne s'y opposent pas.

Enfin, l'échec du SNU et son évolution nous amènent à nous mobiliser vers le Collectif général contre la militarisation de l'Ecole.

En conclusion : ce bilan provisoire est de fait incomplet. Mais vous allez creuser et approfondir toutes les questions qui y ont été posées.

N'oubliez pas de prendre les imprimés de demande de prise de parole et la feuille de résumé de votre intervention.



Hommage aux camarades décédés depuis le Comité général de 2024



Alamy Wallid de la Libre Pensée des Deux-Sèvres
Alègre Anita de la Libre Pensée du Tarn
Alexandre Jacques de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône
Bioul Jean-Pierre de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône
Bouvignies Claude de la Libre Pensée du Tarn
Burlet Claude de la Libre Pensée de Meurthe-et-Moselle
Brault Gérard de la Libre Pensée de la Sarthe
Brière de l'Isle Jean-Jacques de la Libre Pensée de Dordogne
Burellier Andrée de la Libre Pensée de la Loire
Cattot Jean-Pierre de la Libre Pensée de l'Isère
Canier Jeannette de la Libre Pensée du Jura
Canier William de la Libre Pensée du Jura
Cardinal Vincent de la Libre Pensée de Vendée
Chazarin Robert de la Libre Pensée du Cantal
Debraine Jean de la Libre Pensée d'Ardèche-Drôme-
Fillon Clémentine, dite Missette de la Libre Pensée de l'Isère
Godefroy Gérard de la Libre Pensée du Vaucluse
Journet Michel de la Libre Pensée de l'Ain
Mangin Claude de la Libre Pensée du Tarn
Martin Jacqueline de la Libre Pensée du Bas-Rhin
Mauduy Jean-Pierre de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône
Maurice Michel, Libre Pensée de la Haute-Savoie
Mourre Xavier de la Libre Pensée de Paris
Paly Pierrette de la Libre Pensée du Jura
Pareilh-Peyrou Henri de la Libre Pensée du Cantal
Picquier Marcel de la Libre Pensée du Rhône
Roche Daniel de la Libre Pensée d'Ardèche-Drôme
Pourtier Jean-Marie de la Libre Pensée de l'Hérault
Rolland Maurice de la Libre Pensée du Tarn
Savoyen Odette de la Libre Pensée de Moselle
Singer Michèle de la Libre Pensée du Val d'Oise
Trains Pierre de la Libre Pensée de Corrèze
Truong Francine de la Libre Pensée de la Savoie



Il faut tourner la page...

Chanson de Claude Nougaro

[Lien vers YouTube](#)

Il faut tourner la page
Changer de paysage
Le pied sur une berge
Vierge
Il faut tourner la page
Toucher l'autre rivage
Littoral inconnu
Nu

Et là, enlacer l'arbre
La colonne de marbre
Qui fuse dans le ciel
Tel
Que tu quittes la terre
Vers un point solitaire
Constellé de pluriel
Il faut tourner la page

Redevenir tout simple
Comme ces âmes saintes
Qui disent dans leurs yeux
Mieux
Que toutes les facondes
Des redresseurs de monde
Des faussaires de Dieu
Il faut tourner la page

Jeter le vieux cahier
Le vieux cahier des charges
Oh! Yeah!
Il faut faire silence
Traversé d'une lance
Qui fait saigner un sang
Blanc

Il faut tourner la page
Aborder le rivage
Où rien ne fait semblant
Saluer le mystère
Sourire
Et puis se taire

Source : LyricFind

Poème pour nos camarades disparus depuis le Comité général 2024

Le soir quand il faisait froid

Am Abend da es kühle war ...

Johann Sebastian Bach

BWV 244 Matthäus Passion 64 Rezitativ B

[Lien vers YouTube \(Hermann Prey\)](#)

Le vent du soir caresse mon âme,
Dans le crépuscule, tout est prêt.
La paix revient, douce et calme,
Et je rends grâce à l'éveil parfait.

J'étais captif d'une cage ancienne,
Les murs ont cédé sous l'éclat de l'être.
Je demande pardon, je brise mes chaînes,
Mon âme s'envole, libre de renaître.

Avant, j'agrippais les barreaux du néant,
Aujourd'hui, je suis lumière et feu.
Mon cœur, reconnais cet amour déchirant,
Terrible et sublime, profond et radieux.

La musique pulse, unique et sincère,
L'appel de la paix résonne en moi.
Le souffle me traverse, doux et clair,
Et le monde s'efface sous ma voix.

Dehors, ô monde, éloigne-toi !
Je suis celui qui est, celui qui voit.
L'ombre est tombée, le tombeau s'efface,
Car ma lumière enfin prend place.

Hermann Prey chantant Jean-Sébastien Bach



Complément au rapport d'activités

Complément de rapport sur *La Raison et les publications*

Chers camarades,

Il vous appartient de vous exprimer pour donner votre sentiment, vos avis, critiques et suggestions sur nos publications. C'est votre rôle, vous avez été élus Délégués à ce Congrès national pour cela.

Pour discuter de nos publications, leurs formes et leurs fonds, il convient de réfléchir préalablement à ce que nous sommes, ce que nous voulons être, ce que nous voulons faire.

Le Projet de Résolution N°2 sur les Publications de la Libre Pensée qui vous est proposé à la discussion indique (et je trouve cela assez juste, et pas seulement parce que c'est moi qui l'ai rédigé sur mandat de la CAN) :

Il nous faut tout d'abord réfléchir sur nous-mêmes, ce que nous sommes pour déterminer quoi faire avec nos nombreuses publications, tant papier que numériques.

Répétons-le avec force : la Libre Pensée n'est pas un Syndicat, un Parti politique, une Obédience maçonnique, un Club de rencontres pour occuper ses vieux jours, une Amicale pour banqueter à volonté. C'est une association qui réfléchit et qui agit. Elle allie l'Éducation populaire et l'Action laïque.

Elle doit s'armer théoriquement et pratiquement pour pouvoir agir. C'est pourquoi, le Congrès international de Rome de 1904, qui a jeté les bases de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 en France, a – en même temps – défini son mode opératoire par une formule de Ferdinand Buisson que l'on pourrait résumer ainsi : elle est une méthode d'analyse et de réflexion et ouvre un champ d'action sociale de transformation de la société pour aller vers l'Intégrale Émancipation humaine dans tous ses aspects.

Voici comment la Libre Pensée se définit alors : « La Libre Pensée est démocratique, laïque et sociale. Au nom de la dignité humaine, elle rejette le triple joug : du dogmatisme dans tous les domaines et en particulier, en matière religieuse et morale, du privilège en matière politique, du profit en matière économique » En clair, elle allie d'une part la pensée pour refuser le Dogme et d'autre part l'Action pour se fixer comme objectif une Transformation sociale de la société contre tous les privilèges, notamment politiques (contre le Totalitarisme) et économiques (contre l'exploitation de l'Homme par l'Homme).

- Elle n'est pas un Parti, car elle ne définit pas le type exact de société, qu'elle souhaite. Elle n'a pas un Programme politique de transformation et d'édification nouvelle de la société.
- Elle n'est pas un Syndicat, car elle ne se « limite » pas à une action quotidienne de défense des intérêts des Travailleurs, même dans la perspective de la Double Tâche de la Charte d'Amiens de 1906 de la Vieille-CGT : en finir avec le système capitalisme pour un système basé sur les syndicats organisant l'économie. Car cela serait alors proposer un « Programme ».
- Elle n'est pas une Obédience maçonnique qui se fixerait le but essentiel de transformer les hommes pour (peut-être un jour) transformer la société, dissenter sur le social et le monde et proposer des solutions législatives et politiques.

Elle n'est pas tout cela et, en même temps, elle est un peu tout cela, elle est un Triangle qui unifie pour elle-même et par elle-même, ces trois facettes de l'Être humain libre.

Pour matérialiser cela, le Congrès de Rome de 1904 va définir deux règles de la Libre Pensée dans l'ordre pratique et social :

« Première règle. — La Libre Pensée ne pouvant se contenter d'opinions purement spéculatives, qui n'intéresseraient que la pensée individuelle, il lui appartient de fournir une règle de vie aussi bien aux sociétés qu'aux individus.

Deuxième règle. — La Libre Pensée ne pouvant se borner à cette manifestation négative à l'endroit de tout dogme et de tout credo, elle exige de ses adhérents un effort actif en vue de réaliser par les moyens humains l'idéal humain. »

C'est cette conception et tradition que nous devons mettre en œuvre.

Nos publications doivent s'inscrire dans ce cadre, d'autant plus que nous sommes dans une situation où une génération de militants Libres Penseurs va s'effacer naturellement et doucement au profit des générations militantes plus diversifiées qui suivent. Il faut donc assurer une transmission, d'où l'effort fait par nos publications « papiers » : livres, Arguments, et nos publications numériques qui visent des publics précis et diversifiés.

Le Projet de Résolution insiste auprès des Fédérations départementales pour qu'elles conçoivent l'ensemble de nos publications dans leurs particularités et dans un ensemble. Tout ne doit pas être indifféremment proposé à tout le monde, car tous les militants laïques n'ont pas tous les mêmes centres d'intérêts à l'identique. Il faut savoir différencier nos propositions.

La transmission, c'est aussi faire passer des récits des moments d'histoire, militante ou pas. D'où une série de dossiers dans la Raison qui se veulent consistants. Nos propos doivent être étayés, nous ne faisons pas de la simple propagande, nous voulons élever la conscience collective.

C'est pourquoi, nous voulons combiner cela avec des éléments de culture générale dans La Raison. 10 pages, sur 36, y sont consacrées dans chaque numéro. Ce n'est pas toujours simple pour le Rédacteur en chef : si vous ajoutez les 3 pages d'ouverture, la dernière page qui doit avoir un rôle particulier d'information et d'agitation, les 4 pages d'Ainsi Va Le Monde, les 4 pages du dossier et les 10 pages de « culture générale », cela vous fait 22 pages d'entrées de prises.

Et il reste le reste : les communiqués, les déclarations en tous genres et nous n'en sommes pas avares, et vous ajoutez à cela les notes de lecture qui sont indispensables, les articles proposés ; cela devient parfois très difficile à faire cohabiter dans 36 pages.

Le chantier d'une évolution de la maquette reste encore ouvert, il conviendra de s'y pencher, car une revue qui ne change pas régulièrement dans sa présentation peut lasser le lecteur, il n'y a rien de pire que l'habitude. Péguy disait : « *Il y a quelque chose de pire que d'avoir une âme même perverse. C'est d'avoir une âme habituée. [...] Le pire, c'est d'avoir une âme endurcie par l'habitude. Sur une âme habituée, la grâce ne peut rien.* » C'est comme dans les grands restaurants, il faut que l'œil ait sa part aussi.

C'est pourquoi, nous avons fait transiter les activités des Fédérations dans la rubrique « La Libre Pensée en action » dans notre newsletter hebdomadaire qui a 13 000 abonnés. Et cela leur donne plus de force et « d'exemplarité » pour les autres Fédérations. Servez-vous en plus, cette possibilité de diffusion de vos activités vous est ouverte.

À ce propos, tout le monde n'a pas encore le réflexe d'inscrire leurs adhérents ou leurs contacts, après leur accord bien sûr, à cette newsletter. Elle est un élément permanent d'information laïque et de stabilisation des adhérents par la richesse de ces articles. Elle montre l'intérêt et l'efficacité de la Fédération nationale de la Libre Pensée et de ses Fédérations départementales.

Pour nos publications de livres, de brochures, d'Arguments, nous nous rendons de plus en plus au principe de réalité qui est de ne pas prendre ses envies pour des exigences incontournables. Nous adaptons nos tirages à un seul limité pour éviter les bouillons. Soyez donc vigilants quand nous annonçons la sortie de nos publications, nous ne faisons pas de tirage, alors ne ratez pas le coche.

Je voudrais aborder maintenant la question du contenu de nos diverses publications. Dans notre ouvrage collectif « *La Question sexuelle et la Libre Pensée* » que je vous recommande pour sa richesse et la vaste étendue des sujets abordés, dans mon article sur « *la Femme et le Socialisme* » d'Auguste Bebel, j'ai fait une incise qui, je pense, traite de cela, je vais vous la lire :

Cet ouvrage, comme ceux de Lorulot, de Pelletier, de Lénine, de Trotsky, de Marx, d'Engels, de Bakouline, de Sébastien Faure, de Proudhon, de Rudolf Rocker, de tant de penseurs du mouvement ouvrier, qu'ils soient « Marxistes » ou « Anarchistes », reposent sur des analyses fouillées basées sur des indicateurs économiques, des statistiques, des données historiques. On reste frappé du « solidium » qui est la base de leurs travaux, même un siècle après. Leur idée de base, et ils ont tous cela en commun, était qu'il fallait convaincre et non contraindre.

C'est le Stalinisme qui a remis cela en cause, car « on pense pour vous ». Il n'y a nul besoin de démontrer quand il faut obéir, quand on remplace l'argument et l'analyse par des ordres et des mots d'ordre, des consignes et des aboiements comme dans Full métal Jacket : « Oui sire, bien sire, à vos ordres, sire ! ». « Jugulaire, toujours jugulaire et casque à pointe en plus ». L'effort intellectuel chez ces gens-là se résume à l'injonction : « Cours Forrest, cours » et non pas celle de Kant : « Sapere aude » (ose savoir).

La Libre Pensée est fière d'avoir restaurée en son sein la Vieille Tradition de l'Étude et du sérieux. Elle publie des communiqués, des études, des ouvrages qui nécessitent un lourd travail de recherches et d'études (ce n'est nullement un hasard si c'est le titre de la revue de notre Institut de l'IRELP), mais l'intelligence de la situation l'exige à nos yeux. D'ailleurs, nous constatons que les critiques et les attaques que nous subissons portent toujours sur autre chose que nos arguments analytiques. C'est l'hommage du Vice à la Vertu.

Aussi, nous ne sommes pas peu fiers que nos affirmations étayées sur les 12 milliards de fonds publics détournés de l'enseignement publique laïque pour financer une œuvre cléricale d'endoctrinement de l'Église

catholique, ou celle sur les 8 milliards des richesses de la même Église, soient reprises par tout le monde. Il en est de même sur bien d'autres sujets que nous traitons.

Et quand nous analysons un texte, un livre, nous lisons d'abord les documents avec soin et les décortiquons ensuite en détail pour forger une argumentation solide. Nous ne sommes pas du genre à faire des recensions simplement en regardant la couverture, la jaquette du dos, et le sommaire. C'est pourquoi, en général, nos notes de lectures sont très appréciées par les auteurs.

Je me souviens d'avoir répondu vertement à quelqu'un qui disait dans un Congrès de la Libre Pensée : « les textes sont trop compliqués, il faut ouvrir un dictionnaire pour comprendre ». Ma réponse fut du tac-au-tac : « Et bien tu auras au moins appris quelque chose, tu ne seras pas venu pour rien ». J'avais ensuite expliqué que si on ne dit que des choses que les gens comprennent, parce que c'est dans leur monde, alors on ne les hisse pas à une plus grande compréhension du monde, on n'élève pas alors « la conscience des masses », selon une expression que je partage totalement. On renvoie les gens à eux-mêmes, on les enferme dans leur quant-à-soi au lieu de les aider à s'ouvrir à l'universel.

C'est la même chose quand un autre m'avait dit : « C'est trop long, je n'ai pas le temps de lire ». Si tu n'as pas le temps de lire, tu n'as pas le temps non plus de penser, alors à quoi tu sers ? Tu n'es qu'un pion aux mains des Appareils. Ce n'est guère glorieux pour quelqu'un qui se présente comme un révolutionnaire. Pour changer le monde, il faut d'abord l'interpréter, et pour l'interpréter, il faut apprendre et acquérir les outils nécessaires.

Ceux qui vous disent : « il faut faire court et compréhensible, pas trop haut et pas compliqué », ne sont en fait que des aristocrates méprisants pour les masses, de la graine de bureaucrates, en résumé. La Culture, c'est bon pour une élite, pas pour les gueux. Thiers avait dit en 1850 au moment de la loi Falloux : « L'instruction est un début d'aisance et l'aisance n'est pas donnée à tout le monde ».

Sur son lit de mort, Philippe-le-Bel, le Roi-de-Fer, demandait à Enguerrand de Marigny si le peuple l'avait compris ; celui-ci lui répondit en résumant toute la philosophie des totalitarismes et de l'Absolutisme : « Ne demandez pas au peuple de comprendre, il cesserait d'obéir ».

Fin de l'incise, mais j'avais envie de dire cela depuis longtemps.

Vous voyez qu'à travers cette question de nos publications, on aborde des sujets de fonds. Il vous appartient maintenant de dire ce que vous souhaitez dire.

Je vous remercie.

Pour le Comité de Rédaction de la Raison : Christian Eyschen

Complément de rapport sur *L'Idée Libre*

Donc l'année 2025 est une année de tuilage, de passation entre l'équipe de rédaction, pilotée par Claude Singer et Philippe Besson, et une nouvelle équipe co-dirigée par moi et Clément Denuit ici présent.

Le premier numéro – le numéro de tuilage – est sorti en juin. C'était le numéro sur la Belgique dont je vais dire un mot, parce que c'est un numéro qui n'était pas inscrit initialement dans le plan de charges de *L'Idée Libre*. Mais il a tout simplement répondu à une demande, à une nécessité politique de nos camarades belges du C.N.P. K.V.D. d'avoir un instrument de travail, y compris en interne pour eux. Je pense que nos camarades du C.N.P.K.V.D ont très bien compris ce qu'est *L'Idée Libre*, et peut-être plus, au fond, que certains camarades de la F.N.L.P.

L'Idée Libre est, dans la droite ligne de ce qui vient d'être dit, un instrument politique d'éducation, d'animation. C'est un outil sur lequel vous pouvez vous appuyer pour faire des réunions publiques, des cafés politiques, pour faire des réunions internes ou des réunions ouvertes. C'est un outil qui est polyphonique, souvent pluraliste, et parfois contradictoire du point de vue des contributions qui s'y trouvent. C'est clairement le cas du numéro sur la Belgique, et c'est très bien. C'est comme ça qu'on discute.

Et, parce que c'est un instrument d'action politique et d'éducation – nous ne séparons pas les deux – c'est la ligne que nous avons décidé de suivre pour les quatre numéros à venir, dont je vous annonce le programme, puisque vous trouverez sur la table de la librairie le bulletin d'abonnement découverte, déjà montré par Carole, sur les quatre prochains numéros. Comme ça vous aurez le programme. Et également les bulletins de précommande individuels, ponctuels, du numéro de septembre.

Le numéro de septembre est consacré à des figures libre penseuses dans l'histoire des sciences, il devrait susciter, si les gens le lisent, un certain nombre de réactions, à en juger par la diversité, là encore, des profils de figures libre penseuses dans l'histoire des sciences que nous avons incluses. On est loin du marxisme bon teint de certains syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le numéro suivant, de décembre, est un numéro très important pour lequel nous lancerons l'appel à précommandes beaucoup plus tôt que d'habitude. C'est un numéro qui va exaucer le souhait d'un camarade et ami tout à l'heure, le vice-président de la communauté de communes : *1905 dans le texte et dans les textes de l'époque*. Donc les fameux textes de Jaurès, vous les aurez ; de France, vous les aurez ; de Buisson, vous l'aurez – le texte de Buisson, on a tenté de le couper et de l'organiser avant-hier. Il réserve quelques surprises à ceux qui le liront –, de l'ami Combes. Et vous trouverez d'autres textes, mais ça, c'est du teasing. Vous découvrirez qui est dedans en temps et en heure. C'est évidemment un instrument politique de construction du succès du meeting de Japy. Donc nous vous incitons à le précommander dès que possible, dès que le bulletin sortira en septembre – le bulletin de précommande – et éventuellement à vous abonner à la revue, dans cette perspective d'utiliser *L'Idée Libre* pour construire le démenti à l'énorme opération d'enfumage autour des 120 ans de la loi de 1905, dont on sait qu'elle aura lieu. La réponse est prête. La réponse sera maquettée en septembre et sera à la précommande en septembre. Saisissez-vous-en !

Mars sera un numéro consacré à ce que n'est pas la République, coordonné par Dominique. Là, je pense que le fait que c'est un meeting politique se passe de commentaires.

Et le numéro de juin – le dernier que vous pouvez déjà précommander par le bulletin d'abonnement découverte sur la table de la librairie – sera consacré aux 250 ans de ce que la presse bourgeoise ne manquera pas d'appeler « La déclaration d'indépendance des Etats-Unis », et que nous appelons, pour notre part, « La Révolution américaine » : 1776, le moment paroxystique d'un mouvement révolutionnaire global. C'est quelque chose que vous ne lirez pas, là encore, ailleurs, et qui démentira ce qu'on sait déjà qu'il sera dit ailleurs. Là encore, saisissez-vous-en comme d'un outil de désintoxication, de désenfumage, d'éducation, de diffusion. Vous en aurez un premier aperçu en allant à la librairie vous procurer les numéros qui vous sont proposés, qui sont déjà un aperçu de ce qu'on peut faire.

L'Idée Libre est à vous ! Elle est plurielle. Saisissez-vous-en, achetez-la, abonnez-vous, diffusez-la.

Pierre-Yves Modicom

Liste des Messages et Réponses reçus au Congrès national de la Libre Pensée

- **ASSOCIATIONS LAÏQUES :**

- Ligue de l'Enseignement
- Ligue des Droits de l'Homme
- Union Rationaliste
- Vigie de la Laïcité
- Laïcité et Liberté
- ADMD

- **OBEDIENCES MACONNIQUES :**

- Grande Loge de France
- Droit Humain
- Grand Orient de France
- Grande Loge Mixte de France
- Ordre des Rites Unis de Memphis

- **CONFEDERATIONS SYNDICALES ET FEDERATIONS ENSEIGNANTES :**

- CGT-FO et FNECFP-FO
- CGT et FERC-CGT
- SOLIDAIRES
- FSU
- SE-UNSA
- ÉMANCIPATION (Tendance Intersyndicale)

- **PARTIS POLITIQUES :**

- Parti Ouvrier Indépendant
- LFI
- Fédération Anarchiste
- Parti Communiste Français
- PRCF
- Parti de Gauche
- NPA (Comité Tarn-Nord)

- **ASSOCIATIONS PACIFISTES :**

- UPF
- Mouvement de la Paix
- MRAP
- UJFP
- 4 ACG
- Comité International Contre la Répression
- Collectif contre le SNU

- **DIVERS :**

- Pierre Galand
- Jean Baubérot
- Les *Éditions Libertaires*
- Les *Éditions du Monde Libertaire*

- **IRIS**
- **Site *Critica Masonica***
- **Coudes à Coudes (Mornia Labssi)**
- **Marches des Solidarités (essai)**
- ***La Révolution Proletarienne***
- **Les Amis de Maurice Rajfus**
- **Les Amis de la Commune de Paris 1871**
- ▶ **Messages reçus par Entraide et Solidarité**
- **Message de Tadamoun Wa Tanmia (Liban)**
- **Message de ALIPHID (Liban)**
- **Message des Mineurs isolés de Paris.**
- **Solidarité Laïque**

Complément au rapport sur Internet par Claude Singer

Mes chers camarades,

Je fais un bref résumé de ce qui s'est passé depuis le mois d'octobre.

Le 7 octobre – et ce n'est pas une date au hasard – un pirate a pénétré sur nos sites à partir du portail des fédérations, qui était monté sur un vieux système – non mis à jour, il faut le dire – et qui fait qu'on a détruit les images et toute une série de données. Il a fallu tout reconstruire. Ça a été quelque chose d'assez compliqué et on n'a pas encore terminé. Mais j'espère que, d'ici fin octobre (septembre, octobre), ce sera complètement terminé et qu'on aura tout récupéré.

Il faut dire que, dans les dix jours qui ont suivi le piratage d'octobre, on a pu relancer le site de la fédération nationale. Il est encore un petit peu bancal, il y a tout un tas d'administration qui manque, mais on va essayer de le remettre petit à petit. Surtout maintenant que *L'Idée Libre* a été confiée à des camarades de qualité, comme vous avez pu vous en rendre compte, j'ai un peu plus de temps pour remettre à jour tous ces éléments qui manquent sur les articles, et sur les plus anciens.

Il y a la question de la librairie en ligne aussi. On est en train de la refaire complètement. On travaille avec une association qui est sur Beauvais. Ce n'est pas très cher. Il y a des camarades... Les gens qui font ça sont très officiants, mais en même temps ce n'est pas comme si on faisait appel à une société professionnelle où on aurait payé plus de 10 000 € pour avoir tout ça en place. Ça aurait été plus rapide..., mais je ne pense pas que Bruno aurait été tout à fait d'accord avec cette proposition. Voilà pourquoi parfois c'est un peu long. On fait ce qu'on peut.

J'ai eu un certain nombre de réclamations :

« Comment ça se fait qu'on ne puisse plus accéder au portail des fédérations ? » Je viens de vous l'expliquer : parce que justement ce portail, c'était par là que c'était entré. Je rappelle qu'il y a quelques années on avait fait un sondage pour savoir si on refaisait le portail des fédérations. Je crois avoir eu 10 réponses, sur l'ensemble des fédérations... Et, sur les 10 réponses, personne ne voulait qu'il y ait une modification du site. De moins en moins de personnes l'utilisaient, et c'est normal, car beaucoup de fédérations – et c'est normal et c'est bien – ont créé leur propre blog. Peut-être qu'on pourrait réfléchir à ce que l'ensemble de ces blogs soit recensé sur le site national, de façon à ce que ça puisse vous aider. Mais j'ai eu un message d'un camarade qui disait : « Depuis que c'est fermé, on a perdu tous nos adhérents, tous ceux qui venaient nous visiter ». Je ne pense pas qu'il y ait un rapport entre les deux choses, parce qu'ils ont leur propre blog. Je pense que, si vous voulez avoir des gens qui visitent, vous pouvez faire sur votre blog départemental ce que Christian expliquait sur le plan national, c'est-à-dire avoir une liste de diffusion. Je rappelle que nous sommes au-dessus des statistiques commerciales parce que, si vous envoyez 1000 lettres de diffusion..., il y a entre 23 et 30 % de gens qui vont ouvrir. Quand on envoie les lettres de diffusion, il faut penser qu'il n'y a pas 100 % des gens qui les lisent. Nous avons dans notre base au niveau national, plus de 10 000 adresses. Et on est largement au-dessus de la moyenne puisqu'il y a 43 % d'ouverture. C'est quand même quelque chose d'important.

« Je suis inscrit, mais je ne reçois plus la lettre de diffusion ». Je vérifie ; effectivement vous êtes inscrit. Pourquoi est-ce que vous ne la recevez pas ? Parce que votre serveur de boîte mail considère que les mails qu'on envoie sont des spams. Donc c'est à vous de voir avec votre fournisseur d'accès pour lui déclarer que vous êtes inscrit à notre lettre. Je crois qu'Orange a sa liste verte et sa liste noire... Il faut que vous mettiez l'adresse de la fnlp – lalettre@fnlp.fr – en liste verte, et vous recevrez les numéros.

En tout cas, j'espère qu'on pourra vous donner une belle librairie d'ici fin septembre.

Merci beaucoup.

Retour sur les comptes 2024 par Bruno N'Diaye

Résultat en excédent (3350€), progression importante par rapport à 2023 (déficit de 11250€), soit une progression de 14600€ entre les deux exercices.

Si l'on élimine les éléments du résultat exceptionnel (déficit de 15500€) et certains éléments conjoncturels ayant un impact important sur le résultat d'exploitation, tels que l'érection de la statue du Chevalier de la Barre et la rupture conventionnelle avec une salariée, on aboutit à une progression de l'ordre de 40000€ entre 2023 et 2024, se décomposant en une augmentation de 8300€ sur les produits et une réduction de 31800€ sur les charges.

Les deux facteurs essentiels d'évolution sont sur les produits la modification de la part de la FNLP dans la cotisation collectée qui passe de 45,5 à 55€, soit environ 22000€ supplémentaires, sur les charges la réduction des charges de personnel, estimée à environ 18500€.

A noter que cette diminution des charges de personnel est le résultat d'une efficacité accrue, concrètement une diminution des horaires des salariés et qu'un effort est encore à conduire pour stabiliser ce gain dans des conditions satisfaisantes de fonctionnement.

Autre remarque : vous avez noté que la progression globale sur les produits était sensiblement inférieure à celle qui résulte de l'augmentation de la part de la cotisation collectée, ce qui signifie que les autres produits d'exploitation sont en baisse.

Parmi ceux-ci, il faut signaler les ventes de la librairie, en diminution d'environ 5700€ d'une année sur l'autre. Or la facturation est, elle, en progression, ce qui signifie que la différence d'évolution est provoquée par la croissance des ventes dont le paiement n'est pas effectué.

Une action particulière devra donc être menée en collaboration avec les fédérations concernées pour redresser les choses sur ce point.

Année en cours

Pour rappel, le budget 2025 prévoit un déficit de 19950€, avec des produits à hauteur de 222579€ et des charges à hauteur de 242529€

A fin juillet, le budget mensualisé prévoit un solde sur l'exercice en excédent de 56450€, se décomposant en un total des recettes de 173700€ et un total des dépenses de 117250€.

Le réalisé affiche un excédent de 63500€, soit un bonus de 7050€ par rapport au budget, se décomposant en un total des produits de 179900€ (bonus de 6200€ par rapport au budget) et un total de charges de 116400€ (bonus de 850€) par rapport au budget.

Pour l'instant, la contrainte budgétaire est respectée, mais une incertitude existe quant au coût des événements importants du calendrier du 2^{ème} semestre, notamment concernant le meeting de Jappy.

Aussi doit-on prévoir, pour assurer de manière la plus sûre possible le financement de celui-ci, le lancement d'une souscription dans le dernier quadrimestre.

Evolution des cotisations

La comparaison du nombre d'adhérents sur les différentes années au 15/08/2025 donne les résultats suivants :

2023 : 2142

2024 : 2106

2025 : 2141

L'évolution positive entre 2024 et 2025 doit être interprétée avec précaution compte tenu d'une saisonnalité éventuellement différente, notamment du fait de l'écart de dates entre Congrès et Comité Général (septembre versus août)

L'annexe qui suit effectue une comparaison des évolutions respectives entre les périodes 2020 à 2022 et 2023 à 2025.

Annexe : analyse de l'évolution des effectifs de la FNLP

Période / Intitulé	Nb fédérations	Fédérations en baisse	Fédérations en maintien	Fédérations en hausse	Moyenne en baisse	Moyenne en hausse	Evolution nb d'adhérents fédérations en baisse	Evolution nb d'adhérents fédérations en hausse	Nb adhérents évolution absolue	Nb adhérents évolution relative
2020-2022	91	52	9	30	4,98	2,93	259	88	-171	-7%
2023-2025 *	85	36	20	29	4,50	5,55	162	161	-1	0%
	-6	-16	11		0,48 -	2,62				
% du nombre de fédérations en 2023		57%	10%	33%						
% du nombre de fédérations en 2025		42%	24%	34%						
Evolution de 2023 à 2025		-15%	+14%	+1%						

* : Chiffres au 15/08/2025

L'analyse de l'ensemble des données fait apparaître une modification de tendance de la baisse (171 adhérents en moins sur 2 ans, soit 7% du total) à une stabilisation (baisse minimale réduite à une unité).

Paramètres déterminant la modification de l'évolution de la baisse à la stabilisation :

- transfert de 15% de la répartition des fédérations, de la baisse, vers le maintien (14%) ou la hausse (1%)
- diminution de la valeur absolue de la moyenne des baisses d'effectifs (de 4,98 à 4,50) et quasi-doublement de la moyenne des hausses d'effectifs (de 2,93 à 5,55).

La confirmation du redressement résultant des données ci-dessus dépend en premier lieu, outre le contexte politique, de l'activité des fédérations dans les prochains mois.

Discussion Générale

Message lu de la Fédération de la Libre Pensée de La Réunion. Gérard Reix

Chers camarades,

Nous vous apportons, depuis le milieu de l'Océan Indien, par l'intermédiaire de nos amis de la fédération de la Libre Pensée des Yvelines que nous remercions vivement, le salut fraternel de la fédération de la Libre Pensée de La Réunion.

La Libre Pensée s'est reconstituée à La Réunion il y a deux ans et nous sommes fiers de porter en positif dans ce congrès les voix de ses 18 adhérents.

Nous souhaitons vous dire quelques mots de la situation dans notre île et lancer un appel.

À 10 000 km du pouvoir central de Paris, le peuple réunionnais souffre. Il souffre de la domination esclavagiste qui s'est installée dès le début du peuplement et maintenue férocement pendant 150 ans.

En 1848 l'esclavage a été officiellement aboli dans des conditions qui feront dire à un historien local de cette période, ami de la Libre Pensée en conclusion d'une de ses conférences sur le sujet : « l'esclavage a été aboli, la liberté reste à conquérir. » Il faut dire que les esclavagistes avaient été grassement indemnisés par la République de la dépossession de leur « outil de travail » classifié dans le « cheptel » des propriétaires.

C'est sous le statut de colonie que cette période a été prolongée pendant un siècle. « L'exploitation de l'homme par l'homme » qui a remplacé « la propriété de l'homme par l'homme » y a été terrible. Elle a permis la perpétuation d'immenses fortunes.

La Réunion n'était pas le seul territoire concerné. Chacune des anciennes colonies de la France ont connu des événements semblables qui ont façonné leur histoire et qui impactent toujours profondément leurs populations.

Comme trois autres colonies françaises, en 1946, La Guadeloupe, La Martinique et La Guyane, La Réunion est devenue département français mais les inégalités sociales, culturelles n'ont pas été comblées pour autant, de nombreux droits sociaux et démocratiques en tant que citoyens français échappant toujours à une grande partie de la population.

À ce jour les inégalités sociales sont si criantes qu'un sociologue de la Réunion a pu mettre en évidence, lors de sa dernière conférence à l'initiative de la Libre Pensée, que les habitants des anciens quartiers d'esclaves classés aujourd'hui en « quartier prioritaires de la ville » (QPV) ont un PIB par tête comparable à celui de la population du Gabon !

Ce déclassement nourrit aussi des phénomènes de xénophobie et de racisme sur lesquels surfe l'extrême droite.

À Mayotte, dernier département français créé, la manière dont ses habitants sont maltraités par le pouvoir central sont une honte pour la République. Ce traitement indigne est l'expression du profond mépris et du désintérêt total du pouvoir central vis-à-vis des populations des départements dits d'outre-mer. L'attachement du pouvoir central à ces départements est de nature essentiellement géopolitique permettant aux intérêts capitalistiques français de bénéficier des avantages de la position de deuxième puissance au monde en termes de possession de surface maritime.

Il nous semble que ces questions et d'autres comme par exemple l'utilisation des religions par les pouvoirs publics ou la place du créole sont de nature à intéresser bien au-delà des libres penseurs de La Réunion.

Dans les anciennes colonies françaises des initiatives universitaires ou d'associations ont cours. La volonté d'obtenir des avancées dans le règlement de ces questions existe mais, à notre connaissance, l'absence de fédération départementales de la Libre Pensée dans ces départements constitue un manque pour en donner une vue élargie. Nous profitons de cette tribune pour lancer un appel : Il est possible que dans vos fédérations, certains adhérents ou connaissances se sentent concernés par ces questions et seraient intéressés à participer aux réflexions et travaux à venir et peut être à terme fournir les bases de la structuration de la LP dans ces départements. Peut-être connaissez-vous également des personnes habitant dans ces ex colonies. Nous comptons donc sur vous pour faire passer ce message.

Enfin, si vous êtes de passage à La Réunion, n'hésitez pas à nous contacter. Nous aurons plaisir à vous rencontrer. Les instances nationales ou la fédération des Yvelines pourront utilement vous fournir nos coordonnées.

Merci d'avance et bons travaux

Fédération de la Libre Pensée de l'Aisne. 02. Nicole Aurigny

Fédération de la Libre Pensée des Alpes Maritimes. 06. Georges Marcel Faye

Compagnons, camarades,

Je vous apporte le salut fraternel d'un département de rêve : les Alpes Maritimes. Je ne parlerai que de quelques vedettes.

Lisnard, maire de Cannes, qui va s'agenouiller chaque année devant le mitré de Saint Honorat pour demander la protection de Cannes qui, lorsqu'on lui rappelle la loi de 1905, répond que ce n'est pas le maire de Cannes qui discourt, mais le représentant d'une vieille famille cannoise.

Il se verrait bien président de la République et se déclare pour la retraite par capitalisation. Il a une curieuse conception de la justice et, lorsqu'une personne est condamnée, il supprime le droit de marche du père de cette personne.

Au Cannet, juste à côté, Madame Tabarot, ex-maire, mais premier adjoint puisque députée et même questeur, avait confié à son frère, actuel ministre des transports, une mission peu précise, mais lucrative. Elle consigne avec le maire des appels à processions, malgré nos rappels.

A Nice, M. Estrosi a affiché pendant plusieurs semaines le drapeau israélien au fronton de la Mairie. Il a fallu un jugement du tribunal administratif pour qu'il le retire. Il faut dire que le préfet Moutouh n'y voyait rien à redire. Ce même préfet a interdit onze fois de suite des manifestations de solidarité en faveur des Palestiniens. Le tribunal a même dû le rappeler à l'ordre.

Comme il a "bien travaillé", le voilà secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Dans ce contexte, il y a lieu d'être désespéré et comme Gunter Anders de dire : "Si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ? Mon principe est : s'il existe la moindre chance, aussi infime soit-elle, de pouvoir contribuer à quelque chose en intervenant dans cette situation épouvantable, dans laquelle nous nous sommes mis, alors il faut le faire".

Faisons-le.

Fédération de la Libre Pensée Ardèche/Drôme. 07/26. Daniel Teyssier

La disparition brutale de notre Secrétaire, Jean DEBRAINE, nous a profondément touchés. Cheville ouvrière de notre fédération, l'absence de Jean nous a obligés à nous réorganiser pour continuer à fonctionner.

Nous avons poursuivi la publication de notre trimestriel, Le mécréant, présence régulière dans les manifestations de défense des palestiniens et pour l'arrêt immédiat des combats à Gaza et combattre le génocide.

Notre fédération qui avait déposé un recours devant le Tribunal administratif de Lyon contre le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Ardèche qui a commandé une messe à l'occasion de la fête de la Sainte Geneviève, a été heureuse d'apprendre le 19 mars 2025 que le Tribunal Administratif de Lyon a jugé illégale et contraire à l'article 1 de la Constitution le fait d'organiser un office religieux.

Un grand merci à la Commission droit et laïcité et à Dominique Goussot en particulier. Notre fédération a voté à l'unanimité l'ensemble des rapports nationaux.

Si nous nous félicitons des finances excédentaires, nous aurions aimé que dans le rapport financier la rubrique Autre [en Recettes et Dépenses] vu les sommes importantes (respectivement 16 059 € et 11 405 €) soient plus détaillées.

Fédération de la Libre Pensée des Bouches du Rhône. 13. Claudette Coudeville

Je vous apporte le salut fraternel de la Libre Pensée des Bouches du Rhône

Notre fédé a voté tous les rapports à l'unanimité moins trois abstentions ce qui est en cohérent avec l'activité qu'elle a mise en œuvre sur la base des orientations discutées au précédent congrès et qu'elle avait approuvé.

Chacune de nos Assemblées générales fait le constat d'un volume d'actions toujours plus important chaque année.

Dans notre département comme partout, les coups de boutoirs portés contre la séparation des cultes et de l'État ne connaissent pas de trêve et nous y répondons dans la mesure de nos possibilités.

Il y a eu 2023, la venue du Pape propulsée par le maire de la Ville Benoît Payan, le soutien apporté par l'État, la Région et le département aux rencontres des évêques de la méditerranéen organisées pour la mise en œuvre de la « Charte de Florence », que le maire avait signée avec ces mêmes évêques à Florence en 22

et dont le texte met les institutions publiques et les communautés religieuses notamment, sur un plan d'égalité, et milite pour que la Méditerranée devienne une région institutionnalisée.

La réunion publique avec Christian Eyschen à Marseille au Théâtre Toursky, « pour le respect de la loi de 1905 ! Pour la séparation des cultes et de l'État ! Pour l'abrogation des Concordats ! Pour la fin des privilèges accordés aux religions qui a connu un bon succès et a trouvé un large écho dans plusieurs organes de presse.

En défense de l'École publique laïque pour l'abrogation de la loi Debré.

Nous avons réalisé le recensement des fonds publics versés aux établissements privés dans notre département, diffusé ces résultats avec le texte de constitution du Collectif national « Maintenant l'École publique », le plan de sortie de la loi Debré proposé par la Libre Pensée.

Suite à la découverte qu'un collège jésuite (Loyola) à Marseille allait se construire en lieu et place d'un collège public prévu de longue date (décision de l'ensemble des acteurs publics) dans le quartier d'Arenc, et avec des fonds publics nous avons pris l'initiative de rencontrer les syndicats d'enseignant et les associations laïques. Objectif : « Pour un collège public dans le quartier d'Arenc ». De cette initiative où étaient présents FSU, Sud Éducation, et la Fncf-FP-Fo, une action a pris corps et c'est traduite le 28 février à Marseille au travers d'un vœu déposé par les syndicats siégeant au CDEN, (FSU,UNSA Éducation, FNEC FO FP, CGT Éducation) avec la FCPE13, et le soutien de SUD-éducation qui ne siège pas au CDEN, pour la construction du collège et que « (...) *les financements publics doivent être alloués au seul enseignement public (...)*. Elle s'est poursuivie par une conférence de presse.

Plus tard, une réunion dans les locaux de la FSU a décidé de constituer un **Observatoire sur le financement public de l'école privée (OFEPS) avec pour objectif que les fonds publics aillent à la seule école publique**. Il a été présenté à la presse devant le chantier du collège Loyola en juin.

Participe à l'Observatoire : la FSU 13 (toutes composantes), l'Unsa-Éducation, Sud Éducation, la Cgt éducation 13, la CGT-Éducation privée, DDEN BDR, UDDEN 13, la LDH, la FCPE, Attac Marseille, La vigie de la Laïcité 13 et la LP. Le SN FOLC13 a adressé un courrier dans lequel il rappelle sa position pour l'abrogation de la Loi Debré.

Parallèlement, un collectif « Pour un plan d'urgence pour l'école publique dans le 13 » auquel nous participons, c'est constitué.

Quelques autres de nos actions :

Contre le financement de la rénovation de Notre Dame de la Garde ;

Sur le terrain pacifiste, comme partout, participation aux manifestations de rue ou initiatives pour le cessez le feu à Gaza, et contre le génocide.

De même, nous avons participé à la création d'un collectif non au SNU à Marseille.

En défense de la Culture, nous nous sommes associés au combat contre la fermeture du théâtre Toursky, orchestré par la mairie de Marseille. Nous allons organiser une conférence débat pour la liberté l'art et la liberté d'expression des artistes.

Le programme a été chargé et le sera encore ! La question qu'il nous faut résoudre pour pouvoir poursuivre, c'est d'augmenter le nombre d'adhérents et par là le nombre de militants.

Je vous remercie.

Fédération de la Libre Pensée du Cantal. 15. Claudette Besson-Brillant

Avant le comité général de septembre 2024, la fédération du Cantal a failli fermer.

La CAN a décidé de nous aider pour permettre la survie de notre fédération avec le soutien d'un camarade et voisin : Philippe BESSON, membre de la CAN et de la fédération de la Corrèze (19).

Nous avons donc mis en place :

- un bureau rénové et élargi de 6 membres,
- une alternance de réunions de bureau et de libres débats tous les deux mois,
- la réparation du journal « la Libre Pensée Cantalienne » et la création d'une lettre d'informations,
- nous avons fait un travail en profondeur sur les adresses e-mail que nous possédions et sur la liste de diffusion en direction des militants laïques, des syndicalistes, des élus et militants politiques, des humanistes, des médias...

Nous avons désormais un fichier de 250 adresses qui nous permet désormais d'envoyer les publications numériques de la FNLP.

Lors de notre assemblée générale du 4 juin 2025, les rapports nationaux ont tous été approuvés à l'unanimité.

Pour conclure, je suis heureuse de vous apporter le salut, avec mon ami Yves Retière, de la fédération du Cantal de la Libre Pensée, présente à un Congrès national pour la première fois depuis près de dix ans et qui en 6 mois est passée de 14 à 28 adhérents.

Je vous remercie pour votre écoute.

Bonne poursuite des travaux.

Fédération de la Libre Pensée de la Côte d'Or. 21. René Carruge

Complément de Laurent Livadny Delver

La loi Duplomb-Menonville, soutenue par la FNSEA et adoptée le 8 juillet, facilite l'usage de pesticides dangereux, la construction de mégabassines et l'élevage industriel. Le texte a été imposé sans débat grâce à une procédure accélérée, puis validé par le Conseil constitutionnel malgré des critiques sur son caractère antidémocratique. L'article 2, jugé contraire à la Charte de l'environnement, a été censuré, empêchant provisoirement la réintroduction de l'acétamipride. Une pétition contre cette loi a recueilli plus de 2,1 millions de signatures, signe d'une mobilisation citoyenne pour la santé et l'environnement.

Les pesticides sont liés à des cancers, maladies neurodégénératives et troubles du développement, selon les travaux de l'OMS et de l'Inserm. L'incidence des cancers, notamment chez les enfants, augmente en France et à l'international, rappelant les scandales sanitaires de l'amiante ou du chlordécone. La loi crée un « conseil d'orientation » qui pourrait imposer les intérêts de l'agro-industrie sur l'avis scientifique de l'ANSES.

Le gouvernement vante la « liberté académique » tout en réduisant massivement les budgets de recherche publique. Les chercheurs dénoncent la subordination de la science aux intérêts économiques et la privatisation du progrès scientifique. Il faut abroger cette loi, défendre la science indépendante et à faire primer la santé publique sur les pressions industrielles.

Fédération de la Libre Pensée de la Dordogne. 24. Jean-Louis Bagault

Fédération de la Libre Pensée du Gard. 30. Marie-Rose Baeza

A visionner sur YouTube ! Marie Rose au congrès national de la Libre Pensée

Fédération de la Libre Pensée de la Haute-Garonne. 31. Pierre Gueguen

Chers amis, chers camarades,

Je vous apporte le salut de la Fédération de la Libre Pensée de la Haute-Garonne, qui a voté pour l'ensemble des textes soumis à la discussion de ce congrès.

Je voudrais exposer à cette tribune ce qui, à mon avis, fait le lien entre notre activité dans les fédérations et les prises de position de la Fédération nationale de la Libre Pensée dans ses congrès et comités généraux. Cela a été dit par des intervenants qui m'ont précédé, nous sommes dans une situation nouvelle sur le plan politique, une situation qui voit s'effondrer le monde issu, en 1945, des Conférences de Yalta et Potsdam. Fidèle à ses principes fondateurs, la Libre Pensée se doit de tenir toute sa place dans ce qui est plus qu'un tournant, dans ce qui est un moment véritablement historique, comme elle l'a fait dès sa création au XIXe siècle, contre l'arrivée du totalitarisme impérial de Napoléon III ou encore en 1958, en prenant position contre le projet de constitution bonapartiste du général de Gaulle. Voilà pourquoi, dans la période récente, la Fédération nationale et ses fédérations départementales participent activement aux mobilisations contre le génocide subi par le peuple palestinien, mené par le gouvernement d'extrême-droite sioniste de Netanyahu et soutenu activement ou tacitement par la plupart des puissances occidentales, dont la France. Voilà aussi pourquoi nous informons et mobilisons contre toutes les atteintes à la liberté de conscience, mère de toutes les libertés.

Dans un contexte aussi grave, il faut clairement choisir son côté de la barricade comme le dit la Résolution Internationale qui vous est soumise. Dans le cas présent, soit du côté des forces de l'Ordre établi, persuadé de l'immutabilité du monde, du dogme de la pensée unique imposée à des sujets dociles, soit du côté des « damnés de la Terre », c'est-à-dire du côté de celles et ceux, dont les libres penseurs, qui ont ouvert les chemins de l'émancipation humaine, qui sont montés « à l'assaut du ciel » à plusieurs reprises, de la Grande Révolution de 1789 à la Commune de Paris de 1871 et qui continuent la lutte pour la République sociale. C'est-à-dire une république non pas statique, similaire à une monarchie absolue si « constitutionnelle » soit-elle, mais en mouvement perpétuel, guidée par les principes humanistes fondamentaux de liberté, d'égalité et de fraternité et s'adaptant aux réalités dans lesquelles vivront les générations futures.

Voilà ce qui donne un esprit particulier aux différents textes, notamment à la Résolution Générale comme à la Résolution Internationale, que la Commission Administrative Nationale met au débat de ce congrès.

Vous avez bien sûr relevé que la Résolution Générale s'articule autour de trois points majeurs : la Paix, la Laïcité et la Liberté de Conscience. Cela correspond à trois échéances très proches : le **Meeting International contre la Guerre du samedi 5 octobre** au Dôme, à Paris, le **IXe Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée à Grenoble, les 10 et 11 octobre**, marqué par la **Conférence publique à Lyon** où la parole sera donnée aux **Associations de victimes** pour que *Justice soit rendue*, et enfin, le **Meeting laïque unitaire national et international au Gymnase Japy le 6 décembre, à Paris**.

En préambule de la Résolution Internationale, Jean Jaurès a été justement mis à l'honneur par une série de citations dont celle-ci : « *L'affirmation de la Paix est le plus grand des combats* ». Jaurès, comme Victor Hugo – « *Quand vous forgez une chaîne, vous dites : Voici une liberté !* » -, avait un sens aigu de la formule qui, à la fois, caractérisait la situation et indiquait le mot d'ordre de l'heure. « *L'affirmation de la Paix* », en 1914 comme aujourd'hui est le mot d'ordre de l'humanité tout entière, le ciment de l'unité du mouvement ouvrier et démocratique. Outre son cortège d'horreurs, la guerre impose la fin de toute liberté parmi les peuples des nations belligérantes, la fin des luttes sociales, du développement de tout ce qui participe du droit à la dignité sur le plan sanitaire, social, économique.

Alors oui, « *l'affirmation de la paix* » est pour nous un devoir, parce qu'elle est l'expression de notre force, face au déchaînement de la barbarie capitaliste. Elle est la colonne vertébrale de la République sociale à laquelle nous aspirons. Voilà ce à quoi travaille la Libre Pensée avec d'autres associations amies et qui est au cœur de nos échéances prochaines.

Pour terminer, je voudrais évoquer une initiative de la Fédération de la Haute-Garonne, en février dernier. Nous avons travaillé à la rédaction du livre *La Libre Pensée dans la Résistance*, nous attachant particulièrement aux imprimeurs toulousains **Henri et Raoul Lion**, libres penseurs, anarcho-syndicalistes. Arrêtés par la Gestapo et la Milice de Vichy lors d'une rafle le 4 février 1944, ils furent torturés, déportés et assassinés. L'histoire officielle de la Résistance dissimule ou transforme la place de ces hommes et de ces femmes, militants convaincus que de ces temps sinistres pouvait surgir un autre monde, un monde de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité. C'était le cas des Frères Lion qui imprimaient pour toute la zone Sud journaux clandestins, tracts et faux-papiers qui étaient similaires en tout point aux authentiques. Grâce à eux, des milliers de personnes ont pu avoir la vie sauve. Comme dans leur imprimerie travaillait le jeune Georges Séguy, futur secrétaire confédéral de la CGT, et qu'il fut également raflé et déporté avec les Frères Lion, la Libre Pensée 31 a organisé une journée d'hommage en février dernier dans la salle Jean Jaurès de l'Union Départementale CGT, avec une conférence commune, autour d'une plaque Libre Pensée et CGT, dédiée à l'engagement et à la mémoire des Frères Lion et de leurs camarades, membres pour nombre d'entre eux du groupe *Libérer-Fédérer* fondé autour du militant anarchiste **Silvio Trentin**, où se retrouvaient par exemple des militants socialistes qui se réclamaient de Jean Jaurès et rejetaient la trahison des parlementaires qui avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain, parmi lesquels tous les députés SFIO de la Haute-Garonne, sauf un, Vincent Auriol. Cette réalité politique de la Résistance est escamotée ou « révisée ». Ainsi, François Verdier, torturé et assassiné par la Milice, est certes honoré chaque année, mais son engagement réel, proche de celui de Raoul et Henri Lion, tout comme celui de son épouse Jeanne, est tenu sous le boisseau pour n'offrir à l'opinion publique qu'un portrait policé de notable local courageux. A la libération de Toulouse, leurs camarades ont débaptisé les Allées du Maréchal Pétain pour leur donner le nom de François Verdier. Ils ont également débaptisé la Place du Général Dupuy, massacreur des Cairotes révoltés sous Napoléon Ier, contiguë aux Allées, pour la consacrer aux Frères Lion. Si les Allées portent encore aujourd'hui le nom de Verdier, la place a très rapidement repris le nom de Dupuy et la mémoire des valeureux Frères Lion a dû se contenter d'un petit bout de rue adjacente. Notre livre, notre activité sur cette question de la Résistance est essentielle : les Frères Lion, François et Jeanne Verdier, Silvio Trentin, Francisco Ponzan-Vidal, Ariane Scriabine-Fiksmann et tant d'autres, connus, moins connus, le plus souvent méconnus, sont indéniablement des nôtres, au-delà des nuances, voire des désaccords sur tel ou tel aspect de stratégie politique. Nous avons toutes et tous la même soif de justice, le même objectif de république sociale.

Le maire de Toulouse, **Jean-Luc Moudenc**, préfère quant à lui célébrer le **cardinal Saliège** en donnant son nom à un nouveau groupe scolaire public et en y apposant sa *Lettre pastorale dédiée à Dieu et à la Vierge* pour protéger la France. Utile à la réconciliation nationale gaulliste, le cardinal a été gratifié du titre de « Grand Résistant », ce qui, paraît-il, l'avait fait bien rire. On comprend pourquoi, quand on sait qu'il déclara au moment de la défaite de 1940 : « *Voilà ce qui arrive quand on a chassé Dieu des écoles !* »

Sans surprise, le maire de Toulouse a choisi son côté de la barricade. Nous avons choisi le nôtre : avec le mouvement ouvrier et démocratique et avec Jean Jaurès pour qui la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat est le fruit de « la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entière raison. »

Fédération de la Libre Pensée de la Gironde. 33. Christian Baqué

Rapports tous votés à l'unanimité par la Gironde, en accord avec orientations nationales et initiatives de la FNLP. Inquiétudes sur situation internationale, par le chaos annoncé de la guerre qu'ils veulent nous imposer. Un chiffre : en France il y a 234 Rafale, à 200 millions d'euros pièce, et seulement 12 Canadair, pas tous en bon état. Un Canadair coûte 50 millions d'euros. Vous pouvez faire le calcul. De l'argent pour mettre le feu et semer le chaos, pas d'argent pour éteindre les incendies.

Mais basculement de la situation internationale. Netanyahu a réussi par l'horreur à faire apparaître ce qu'est l'Etat d'Israël, religieux, colonial, oppresseur, aujourd'hui génocidaire des Palestiniens. Manifestations, en Israël même, contre le gouvernement et pour la paix.

La LP a retrouvé toute sa place, au centre, par ses relations, ses initiatives, comme courant de pensée, creuset d'idées et carrefour d'échanges. J'ai adhéré il y a 40 ans, et depuis nous avons coché une à une de nombreuses cases. Les progrès accomplis sont immenses. Maintenant, nous avons stabilisé nos effectifs, mais nous avons ce problème en Gironde (comme ailleurs) : pour basculer vers un nouvel avenir, il nous faut augmenter les effectifs, recruter, rajeunir les cadres, adapter nos modes de communication, aller vers les jeunes, les enseignants en formation, les syndicalistes... Ce sera un objectif de nos travaux dans ce Congrès.

Fédération de la Libre Pensée de l'Hérault. 34. Eugénie Loison

La libre pensée hyperactive 34 vous apporte son salut fraternel. Alors hyper active non pas par volonté, nous aimerions bien nous prélasser sur les berges de l' Hérault au son des clapotis et des gazouillis, mais hyper actif par nécessité puisque nous sommes sur un territoire expérimental du en même temps macro-niste.

En ce qui concerne l'autre activité.

Nous maintenons le cap. Nous nous étendons sur la quasi-totalité du département. En plus des groupes de Montpellier, Béziers, Pignan, le groupe de Sète sur le littoral a repris du galon. La création d'un groupe dans les hauts cantons à Saint Pons de Thomières ainsi que vers les Cévennes en pays gangeois. C'est un véritable maillage qui nous permet de nous faire connaître, de porter notre parole, ainsi que de créer l'unité partout où cela est nécessaire.

Nous multiplions les conférences "pacifisme contre marche à la guerre". Sur l'éducation nationale, la présentation de la libre pensée et ses combats, qui nous permettent de faire des adhésions à chaque événement.

En ce qui concerne nos combats.

Toujours lié aux enjeux nationaux et internationaux. Nous faisons face à un tryptique infernal. Débarrassé de Hugues Mouhtou, avec une pensée émue pour la région PACA et son trio de choc Riri Fifi Loulou ou plutôt Estrosi, Ciotti, Mouhtou, nous voilà avec le maire Ménard d'extrême droite et son épouse, Les Ménardières. Un maire Socialiste dont le rose brunit de jour en jour, monsieur laïcité. Et un préfet dont le cœur balance de l'un à l'autre François Xavier Lauch, que nous surnommerons notre Oncle Fixou

Pour la partie bitteroise, dans un clientélisme à peine caché, sur un fond de choc de civilisation Ménard s'acharne. Un refus de marier un couple dans le futur marié était sous OQTF, avec la complicité de Darmanin, et du préfet de l'époque, il piétine au-delà du droit français la constitution européenne et son article 12. L'union européenne c'est quand ça les arrange.

Avec le soutien donc de Darmanin à l'époque et aujourd'hui de Bruno Retailleau, qui a tenté pour lui éviter la condamnation de passer une loi, interdisant le mariage aux personnes sous OQTF, ne nous y tromperons pas, il sera très certainement condamné.

Tous les ans, la crèche, dans la mairie, tous les ans nous obtenons gain de cause sur le fond. 7 années consécutives ! nous lui disons "à l'année prochaine". Et pour finir la messe de la feria et sa procession catholique, soit disant culturel, mais il s'avère que la légende dit que cette tradition naquit en 2014. Tous les élus en écharpes sous le regard attendri de François Xavier Lauch.

À Montpellier, en plus de nous avoir sorti la charte de la laïcité, qui anticipe à l'époque la loi séparatisme, avec le contrat d'engagement républicain, tous les ans la même rengaine, la fête de la saint-roch financée à hauteur de 14000 euros coorganisée par la mairie dont elle en fait la publicité. Culture Montpelliéraine soit disant, où se déroulent des procédions dans la ville sous le regard de 2 pelés et 3 tondu, parce que oui ! Montpellier est vide au mois d'août. Ou alors un appel d'offre, pour la création de supports pédagogiques

extrascolaires, au sujet de la laïcité, pour les enfants des quartiers dits prioritaires ne nous prenaient pas pour des imbéciles ! nous savons très bien qu'à travers cela, ce sont les enfants et les familles musulmanes, qui sont visées. 13000 euros dépensés pour cet appel à projet.

Les associations retenues:

- L'association SEVE dont le président national est Frédéric Lenoir, son dernier livre : "*Comment Jésus est devenu Dieu.*"
- Radio AVIVA dont la directrice de la radio est la présidente du crif, qui s'invite à la moindre occasion dans les lycées
- Radio protestante.

Ce monsieur confond l'œcuménisme et la laïcité et nous constaterons, tout de même, que dans tous ces acteurs qui représentent chacun une religion monothéiste, il en manque une. Ces deux maires qui prônent les racines chrétiennes de la France, en jouent pour créer la confusion entre le culturel et le cultuel. Il n'y a rien de culturel dans leurs démarches juste des ambitions nationales dans la culture du buzz. Tous deux se rejoignent dans un soutien inconditionnel Israël. De l'armée Tsahal.

Le maire de Béziers fait afficher dans la bibliothèque municipale des affiches avec les photos des soldats israéliens ? L'autre n'a toujours pas coupé les relations diplomatiques avec Tibériade et se retrouve aux côtés du Rassemblement national lors de manifestations contre le soi-disant antisémitisme.

D'ailleurs le maire Ménard a une chrétienté à la géométrie variable. Il s'est félicité sur CNEWS de la "raclée que Tsahal a mise au Hezbollah", alors que la plupart des villages détruits étaient chrétiens. Nous apprenons que la chrétienté s'arrête là où les intérêts de l'Occident commencent.

La libre pensée 34 sur ce sujet a pris une place très importante. Pourquoi ? parce qu'en 2023 en octobre, le préfet a fait interdire pour la 2e fois consécutive une manifestation pour la défense du peuple palestinien. Chaque arrêté que nous lisons ne sont pas justifiés par des faits, mais sont justifiés par des impressions politiques. À chaque moment la justice aujourd'hui dans l'Hérault devienne le bras armé du politique. Alors si j'ai gagné, je ne le dirai jamais assez, c'est pas parce nous sommes extrêmement bons, même si nous aimons les compliments, mais parce que eux sont extraordinairement mauvais.

Nous sommes salués aussi pour la qualité de nos prise de parole, nos actions à la défense de la liberté d'expression, de la liberté de manifestation, donc des libertés publiques. Nous voyons donc aujourd'hui à Montpellier une criminalisation des militants. Plainte pour diffamation contre notre secrétaire. Évidemment il n'y avait rien de diffamant, et le procureur a classé l'affaire sans suite.

Et puis nous voyons une stigmatisation systémique de l'association BDS, criminalisée en permanence et je rappellerai que s'ils sont capables de poursuivre des militants en justice pour de la gouache sur des drapeaux, et un autre déchiré nous leur rappelons que les drapeaux se recousent, pas les chairs déchiquetées et que la peintures rouges se nettoie, pas le sang sur les mains. Aujourd'hui c'est encore une interdiction de rassemblement sur la place de la comédie, c'est une confiscation d'une sono pour pouvoir s'exprimer haut et fort le soutien à un peuple, s'accumule entrave à la liberté d'expression, à la liberté de manifestation, interdiction de diffusion de film, criminalisation des manifestants, il est temps cela cesse

La Libre Pensée 34, appelle a une mise sous pression incessante sur l'exécutif, sur le préfet de l' Hérault, proche de Emmanuel Macron, qui valide les atteintes à la loi 1905, qui lui-même porte atteinte à nos droits fondamentaux. Nous demandons à toutes les fédérations, associations, organisations, syndicats, élus, par tous les moyens possibles, médiatiques, juridiques, pour que ces agissements s'arrêtent

Nous ne lâcherons rien, déterminés à faire entendre les voix de la paix, de la liberté, de la fraternité.

Ni Dieu ni maître, à bas la calotte, et vive la sociale.

Merci beaucoup.

Fédération de la Libre Pensée d'Indre-et-Loire. 37. Alain Jouannet

Intervention en trois points :

- Militarisation de la société et de l'école
- Formatage des enseignants sur la laïcité
- Financement public de la commune de Joué-les-Tours (37) en achetant une église ; ce qui permettra le financement de la construction d'un nouveau presbytère avec 725 000 €.

Il y a des centaines de classes de défense dans les collèges et lycées. Mais, selon le Ministère des Armées lui-même, le but n'est pas atteint, à cause de l'esprit antimilitariste des enseignants. Les élèves ayant été dans ces classes de défense ne s'engagent pas en masse dans les armées.

Le Ministère oblige les enseignants à participer à des séances de formatage sur la laïcité. Pour préparer une "guerre de haut niveau", il faut caporaliser les élèves et discipliner les enseignants. Mais là aussi il y a résistance des enseignants.

La L.P. 37 a dénoncé l'opération de la municipalité de Joué-les-Tours. Quand nous aurons obtenu les évaluations des domaines, nous ferons un recours devant le Tribunal administratif.

Tout ceci doit contribuer à la réussite du meeting du 6 décembre à Japy, à Paris.

Fédération de la Libre Pensée des Landes. 40. Nicolas Guyard

Salutations militantes des apostats et apostates, camarades du groupe Marc Blondel de la Fédération Landaise de la Libre Pensée.

Ce groupe a repris vigueur il y a une vingtaine d'années grâce à l'initiative de Marc Guyon et Michel Eliard. Notre travail a consisté, comme bien d'autres groupes :

- à nous manifester lors des cérémonies du 11 novembre, notamment devant le monument aux morts de Tarnos, dont la pugnacité de Marc Guyon a permis qu'il retrouve ses quatre phrases pacifistes
- à co-organiser la première Fête départementale de la Laïcité avec Laïcité 40, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement... Nous avons pu y défendre le plan de sortie de la loi Debré devant un parterre de politiques.
- à fonder une chaîne Youtube pour y diffuser nos événements :
- une conférence de Christian Baqué (LP 33) sur la laïcité
- une conférence de Nicolas Guyard sur les origines biaisées de la DSE
- l'intervention de Henri Peña-Ruiz à la Fête de la Laïcité
- à voir flotter le drapeau de la Libre Pensée aux rassemblements à Mont-de-Marsan contre le génocide à Gaza, pour 96 rendez-vous désormais, avec entre un et dix libres penseurs
- à publier dans les Cahiers de l'Observatoire Économique et Social de la Libre Pensée un article en décembre 2024, malheureusement sans ses notes, donc sans le moyen pour le lecteur de faire autre chose que de *croire* ce qui y est écrit (et quand bien même cet impair serait un accident technique)
- à participer au projet éditorial, comme comité de relecture, du travail du président sur la DSE, autour d'une future publication : *De quoi Léon 14 est-il le nom ?*

Un travail sur les croix à l'entrée des cimetières et la débaptisation d'une place "Abbé Pierre" face à un école "Jules Ferry" est en cours.

Enfin un travail en lien avec la LP 64 sur les camps oubliés des prisonniers coloniaux dans les Landes pendant la deuxième guerre mondiale.

Le groupe Marc Blondel, seul groupe L.P. du département,

- a été présent aux 95 rassemblements en soutien à Gaza et contre la guerre
- a coorganisé la première fête départementale de la laïcité où est intervenu Henri Pena Ruiz

Cette intervention est visible sur la chaîne YouTube du groupe F.L.L.P. 40, où se trouvera encore une conférence de Christian Baqué sur la laïcité et une conférence de la D.S .E.

Cette conférence a débouché sur un article caviardé (volontairement ou non) dans les *Cahiers de l'Observatoire Economique et Social de la L.P.*, puis sur un projet éditorial : *De quoi Léon 14 est-il le nom ? Une nouvelle exégèse historico-critique du principe de subsidiarité et la justice sociale.* Texte disponible à la relecture.

librepensée.40@orange.fr

Fédération de la Libre Pensée de la Loire. 42. Calogero Minacori

Fédération de la Libre Pensée de la Loire Atlantique. 44. Jean-Paul Charaux

Je vous apporte le Salut fraternel des 3 groupes de la fédération de Loire-Atlantique: Nantes, St Nazaire et St Herblain. En accord sur les orientations et initiatives de la Fédération Nationale, nous avons voté positivement l'ensemble des rapports.

Les 3 groupes avec leurs spécificités sont totalement engagés dans les combats pour contrer les nombreuses attaques qui ont pour cible la Liberté de conscience et la liberté des peuples. S.N.U., loi "Séparatisme" d'août 2021, Palestine, Kanakie, R.D.C. et le Kivu...sur toutes ces questions nous avons organisé des conférences, selon les thématiques, seuls ou avec d'autres comme le Mouvement de la paix, la F.A.L.44, le M.R.A.P., la L.D.H., l'A.F.P.S., Urgence Palestine. Mais aussi parfois avec des groupes politiques, toutes et

tous inquiets de la guerre que l'on voudrait nous imposer. Nous préparons bien entendu, le meeting de Japy du 6 décembre que nous devons absolument réussir, à partir d'une initiative montrant le plan de sortie du financement de l'école confessionnelle. Avec ces initiatives, la Libre Pensée est peu à peu devenue dans le département, incontournable.

Mais il existe un combat laïque, combat de tout temps de la Libre Pensée, celui de liberté de conscience au moment de la mort. Les familles et amis se heurtent à de nombreux obstacles de lieux, de disponibilités, d'argent, afin de respecter les volontés laïques voulues par la personne décédée. Aux pesanteurs religieuses déclinantes, mais tout de même persistantes, s'ajoute la mise en place d'un véritable marché économique depuis la libération totale de ce secteur en 1993,

Devant cette situation d'inégalité manifeste des citoyens au moment de la mort, nous avons créé dans le département de Loire-Atlantique, un collectif regroupant 20 associations de sensibilités différentes : Libre Pensée, obédiences maçonniques, et autres associations, le C.A.P.O.C. 44 (collectif agissant pour la promotion des obsèques civiles). Un seul objectif : que les municipalités reprennent leur rôle, rôle qu'elles avaient autrefois concernant les obsèques, afin d'assurer l'égalité républicaine en mettant par exemple à disposition des salles d'obsèques civiles, mais aussi en récupérant leur prérogatives en la matière, prérogatives trop souvent abandonnées, aux entreprises privées qui trouvent là une manne profitable sans fonds !

Nous avons donc organisé une conférence en avril dernier dans laquelle les municipalités de Nantes et Rezé étaient représentées, pour qu'elles s'expriment sur ces questions et pour les confronter concrètement à des intervenants qui proposent de revenir à une organisation pouvant s'apparenter à un service public municipal. Des solutions existent et des municipalités s'y engagent : création de salles dédiées, recréation de régies funéraires ou de S.P.L. C'est notamment ce qu'expliquait Patrick Rognon que nous avons invité et qui représente l'Union du pôle funéraire public, qui fédère aujourd'hui plus d'une centaine de municipalités et pas forcément des moindres.

Dans cette dynamique, le C.A.P.O.C. 44 de plus en plus reconnu dans le département a décidé d'engager, dans le cadre des élections municipales qui s'annoncent, une campagne d'intervention auprès des municipalités sur ces questions.

Pour conclure, nous sommes heureux de participer au Congrès mondial de l'A.I.L.P. en menant une délégation avec la présidente et trésorière de l'association, dont le siège est à Nantes, "Les filles du bon pasteur", victimes de la congrégation internationale qui sévissait sur les cinq continents comme à Tuam.

Pensées militantes et fraternelles pour Jacques et Cécile.

Vive la République laïque et sociale

Fédération de la Libre Pensée du Maine et Loire. 49. Isabelle Pucelle

Présentation très rapide de la Fédération 49.

Comme partout en France, les attaques contre l'école publique s'intensifient. La volonté de la démanteler est manifeste.

Plus spécifiquement dans l'ouest. Dans le 49, le seul collège public sans secteur, la plus grosse commune sans collège public et de plus en plus d'établissements hors contrat.

La L.P. 49 est motrice dans : le Collectif Vigilance Laïcité, et à Saumur à l'origine d'un comité de défense des écoles publiques.

Complément du Groupe Théophile de Viau. Georges Doupsis

Une journaliste du *Monde* explique que Nétanyahou pousse à la guerre pour échapper aux poursuites judiciaires. Ce sont des arguties avancées par ceux qui ont intérêt à cacher les véritables ressorts de la guerre au Moyen-Orient.

Il y a 100 ans, Ben Gourion sollicite les puissances occidentales pour développer la colonisation de la Palestine. Les U.S.A. remplacent le Royaume Uni dans ce rôle de mentor afin de créer un Etat à leur dévotion qui leur permettra de contrôler les pays producteurs de pétrole dans cette région. Israël, dictature militaro-théocratique, est une tumeur, produit de la décomposition du système capitaliste et de la corruption du sionisme colonialiste. Le *deus ex machina* est bien l'impérialisme américain.

Fédération de la Libre Pensée du Rhône. 63. Pierre Girod

LP69 Accord de la fédération avec les rapports proposés. Climat délétère: montée du racisme, restriction des libertés, manipulation de l'information, propagande, militarisation de la société et de la jeunesse.... Il ne sert à rien de se lamenter, il s'agit d'agir, chaque fois lorsque c'est possible, sur des points précis. Dans le Rhône, nous avons contacté tous les députés, et avons rencontré tous ceux de l'ancien "NFP". Convergence de vues avec tous : fusillés pour l'exemple, fin de vie, et même sur la sortie de la loi Debré (ce qui n'était

pas évident au départ, mais montre que les récents scandales ont retourné la situation). Présentation des problèmes liés à l'indemnisation des victimes de l'Eglise, avec la présence d'un camarade port-parole d'une de ces associations. Une conférence de 150 personnes avec Paul Vannier a permis de faire toute la lumière sur l'absence totale de contrôle de la part de l'Etat sur l'enseignement privé catholique généreusement subventionné par ailleurs. Nous savons que la loi qui impose la signature de convention lycées / régions n'est même pas respectée. En l'absence de réponse sur ce point de la région AuRA, nous avons saisi la CADA qui nous donne raison. Nous estimons que la simple référence à un contrat-type dans le vote d'une subvention n'est pas suffisante, ce qui frapperait la subvention d'illégalité. Nous allons bien entendu continuer, nous ne lâcherons pas.

Fédération de la Savoie. 73. Jean-Marc Bourcier

Fédération de la Libre Pensée de Paris. 75. Olivier Galanopoulo

Selon Christian Eyschen, nous vivons une période de rupture, je vais vous parler d'une rupture technologique sans précédent avec l'essor de l'Intelligence Artificielle (IA). Fort de 38 ans d'expérience en informatique, je constate que l'IA marque un changement profond par rapport aux automates programmés du passé : aujourd'hui, les machines peuvent agir de façon imprévue grâce à des modèles mathématiques complexes. Des chercheurs alertent sur les risques, comme la désobéissance des machines, et prévoient une IA universelle dans les prochaines années, dépassant l'intelligence humaine (rapidité et pertinence des prises de décisions et d'analyses). Les conséquences sur la manipulation de l'opinion et la perte de compétences sont encore inconnues. Il est donc essentiel que la LP s'empare de ces enjeux, notamment via l'éducation populaire (articles, numéros spéciaux, conférences, etc.).

Texte rédigé par IA pour que ça tienne en une dizaine de lignes, temps de rédaction quelques secondes.

Fédération de la Libre Pensée des Yvelines. 78. Clarisse Delalondre

Comme libres penseurs la question de la lutte contre l'obscurantisme et pour la défense de la science me semble être une question majeure et d'actualité au regard de ce qui se passe aux USA avec la politique de Trump et de son ministre antivax, Kennedy.

Cette question n'est pas une question qui concerne seulement les universitaires, c'est un élément central de la démocratie. Avec mes collègues chercheurs et syndicalistes à la recherche EDF, ce sujet nous préoccupe beaucoup, comme plus largement les chercheurs et militants de l'ESR.

Depuis le début de l'année, la brutalité de Trump contre la science est sans précédent, il s'agit d'une attaque obscurantiste pour défendre les intérêts capitalistes de ses amis et en cela contre les scientifiques, la science, et tout particulièrement dans le biomédical. Les attaques sont larges et massives, notamment avec la suppression de financement fédéraux, les suppressions d'emplois, de crédits, et cela en raison du thème de recherche. Et cela s'accompagne de censure (mise hors ligne de document, de données), ou d'intimidation et de menaces.

Ces attaques ont un impact mondial car les chercheurs du monde entier collaborent sur de très nombreux sujets.

Cette brutalité inédite va de pair avec les attaques contre ceux, étudiants et enseignants, qui manifestent contre le génocide en Palestine. Trump qui veut supprimer 2,2 millions de subventions à Harvard car cette université, l'une des 5 plus grandes universités américaines, a décidé de ne pas sanctionner pas ses étudiants sur leurs propos contre Netanyahu. Cette question a aussi un rapport en France avec toutes les lois de Macron-Bayrou soit-disant de lutte contre l'antisémitisme dont l'objectif est d'empêcher le soutien à la Palestine.

Je dirais un mot quand même aussi pour rappeler le foutage de gueule de Macron avec sa conférence Choose Europe for science au printemps où Macron a dit vouloir faire venir des chercheurs américains en France ! Cette annonce a été faite alors que son gouvernement a d'abord fait un milliard de coupe dans le budget de l'ESR, et que dans son budget Bayrou a fait de nouvelles annonces de coupes 300 millions. Sans parler des 170000 jeunes chercheurs précaires dans les universités françaises ...

Du point de vue purement scientifique, ce qui se passe aux USA est inédit, avec des licenciements en masse.

- L'arrêt des financements de l'OMS a été annoncé avec les risques mortels pour les populations. C'est ce qu'indique par exemple de nombreux scientifiques lorsque les coupes budgétaires touchent l'agence d'aide internationale USAID, et les travaux sur la transmission du SIDA de la mère à l'enfant : l'arrêt de financement pourraient mettre en danger de 500 000 jusqu'à un million d'enfants !

- Les coupes de budget dans les NIH (institut de santé) auront des conséquences à l'INSERM par exemple sur les études qui traitent des problèmes d'alcoolisme. Il y a la menace sur les études covid où collaboraient

300 sites cliniques dans 44 pays dont 7 en France, sont interrompues

- Dernièrement, le 5 août, le ministre antivax Robert Kennedy Jr a décidé d'arrêter le financement de travaux sur plusieurs vaccins à ARN messenger, dont l'utilité a été démontrée pendant le Covid, en permettant de fabriquer rapidement des vaccins efficaces, mais qui a aussi des potentialités pour le traitement de certains cancers. Cette décision et ses coupes qui représentent 500 millions, a de quoi déstabiliser la recherche scientifique sur l'une des technologies les plus prometteuses de ces dernières décennies. Les 500 millions auraient du être attribués à la Barda, puissante autorité américaine chargée de fournir au pays les moyens d'affronter les crises sanitaires.

Et lundi dernier je lisais encore un article de presse qui expliquait que les vaccins ARN messenger étaient un moyen de traiter les mélanomes. En montrant une diminution de moitié des risques de récidives et de décès. La politique de l'antivax Kennedy est donc criminelle .

Beaucoup de recherche aujourd'hui sont internationalisées et la recherche ne fonctionne que grâce aux financements mais surtout dans le cadre d'une liberté académique qui permet aux chercheurs de travailler sans contrainte, donc **dans le respect de l'intégrité scientifique.**

L'impact de la politique obscurantiste de Trump est donc mondial, et face à cela 5000 scientifiques du Monde entier ont aussi signé une pétition contre les licenciements au NIST (institut des standards et technologies qui alimente des bases de données utilisées dans le monde entier pour l'identification des atomes des données utilisées dans de nombreuses spécialités en physique, chimie notamment)

Les éditorialistes de la revue NATURE, une revue scientifique de référence mondiale, explique : « *Aux Etats-Unis, ce n'est pas seulement la science qui est menacée, c'est aussi le rôle qu'elle joue dans la démocratie* »

En ce qui concerne le changement climatique, que Trump qualifie de « *canular* », les 30 000 chercheurs de l'American Geophysical Union craignent une baisse de leurs financements, les licenciements et se mobilisent pour empêcher toute destruction future des données de la recherche.

Des données utilisées partout dans le monde : par exemple les chercheurs de l'Ifremer (institut français de recherche sur la mer) a besoin des mesures des flotteurs ARGO financées à 56 % par les USA.

Un rapport du ministère de l'énergie américain sur « les impacts des émissions de gaz à effet de serre sur le climat des Etats-Unis » suscite l'indignation de la communauté scientifique américaine. De nombreux chercheurs dénoncent l'accumulation d'erreurs, d'omissions et de falsifications qui émaillent, selon eux, les 150 pages de ce texte.

Ce rapport a été commandé par le secrétaire à l'énergie, Chris Wright, un ancien dirigeant d'entreprises d'exploitation de gaz de schiste. Il vise à nier ou à euphémiser les risques encourus par les Etats-Unis du fait du changement climatique. La communauté des sciences du climat prépare une réfutation collective du texte.

Pour finir je citerais Mickael Zemmour, universitaire et économiste bien connu notamment pour son implication dans le mouvement de 2023 pour la défense de nos retraites : « *L'attaque contre la science vise délibérément un des organes de la démocratie : le gouvernement Trump met en œuvre des politiques de dégradation délibérée. Pour affaiblir les résistances ou les oppositions potentielles, il éteint la lumière, en entravant la recherche sur le sujet. Ce qui est visé c'est à la fois la capacité de la société à se connaître elle-même et à connaître l'état du monde pour mieux en délibérer. On sait déjà que les données médicales ou sur le changement climatiques sont compromises.* »

La défense de la science contre l'obscurantisme est une question centrale dont on voit les conséquences aux USA avec l'attaque, contre les vaccins, et contre les sciences du climat. Comme libres penseurs nous sommes attachés à toutes les sciences et comme me l'a dit un ami libre penseur : la science n'est pas un super marché où l'on ne picore que ce qui nous intéresse.

Fédération de la Libre Pensée du Var. 83. Quentin Dauphiné

Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne. 91. Françoise Rousseau

Bonjour à tous

Je vous apporte le salut fraternel de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée qui maintient ses effectifs malgré plusieurs départs en province et deux refus de réadhesion dus à la qualification de génocide du massacre de la population palestinienne à Gaza. Nos sept nouveaux adhérents sont le produit de notre activité en défense de la laïcité et de la loi de 1905 mais aussi de notre investissement dans les manifestations contre toutes les guerres : que ce soit le rassemblement du 11 novembre autour du monument pacifiste de Méréville, mais aussi et surtout les nombreux rassemblements qui ont eu lieu en Essonne pour exiger l'arrêt du génocide en cours à Gaza et des violences coloniales en Cisjordanie.

Nous avons noué de nouvelles relations avec des associations comme l'AFPS et Urgence Palestine et renforcé nos liens avec le Mouvement de la Paix. Ces actions nous ont fait connaître et ont rendu plus concret pour nos adhérents ce que nous écrivons dans nos publications. Nous sommes également intervenus lors de réunions publiques sur la situation en Kanaky-Nouvelle Calédonie contre le colonialisme de l'État français et pour exiger la libération immédiate des militants Kanak déportés et emprisonnés en France à 17 000 km de chez eux.

Alors que le scandale de Bétharram défrayait la chronique, notre présence lors de ces événements nous a permis d'être écoutés par des jeunes qui se posait la question : c'est quoi la Libre Pensée ? c'est quoi l'IRELP ? et de remettre sur le tapis la question du financement des écoles privées catholiques sous contrat, d'expliquer la nécessité d'abroger la loi Debré et du plan de sortie de ce système. Rattacher tout cela à la question de la défense de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 sera un des axes importants de l'activité de notre Fédération avec la tenue du meeting à Japy le 6 décembre. Ce sera la priorité !

Tout ceci est le lot commun de nombre de fédérations départementales de la Libre Pensée, donc je n'insiste pas. Mais nous avons une originalité qui nous tient à cœur depuis quelques années : la création d'un Cercle Rationaliste à l'Université scientifique Paris-Saclay, avec l'aide et le soutien de notre président Jean-Sébastien Pierre, pour contrer le prosélytisme des Jésuites du Centre culturel Teilhard de Chardin qui prétendent réconcilier la Science et la Foi !

Après avoir jeté les bases du Cercle Rationaliste, en avril 2023, première réunion publique dans les bâtiments universitaires de Paris-Saclay pour un débat contradictoire entre Olivier Bonnassies, auteur du livre « Dieu, la science, les preuves », et Jean-Sébastien Pierre que nous ne remercierons jamais assez d'avoir fait le déplacement. Plus de 70 présents dont les 3/4 étaient des scientifiques laïques, ce que Bonnassies n'avait pas prévu... Un succès pour nous, des nouveaux contacts et de nouvelles adhésions ! Je ne peux m'empêcher de vous citer le dernier argument avancé par Bonnassies : « Dieu existe, le prouvent les centaines d'apparitions de la Vierge, toutes contrôlées et avérées... » Éclat de rire dans la salle et bond de Jean-Sébastien dans son fauteuil !

La deuxième réunion a eu lieu en mai de cette année dans les locaux de l'ENS à Paris-Saclay. Beaucoup plus sérieuse et avec un public moins cosmopolite : en dehors de quelques libres penseurs, les participants étaient des étudiants et des universitaires scientifiques. L'exposé introductif sur les libertés académiques fait par les deux responsables du Cercle Rationaliste qui ont dénoncé les multiples entraves à la recherche scientifique notamment les ZRR qui ont fait l'objet d'un article dont je vous livre quelques extraits

« Les Zones à Régime Restrictif (ZRR) ont été mises en place à partir dès 2011 pour protéger le potentiel scientifique et technique de la Nation et initialement circonscrites à la recherche militaire. Les bruits de bottes approchant, tout est désormais prétexte pour étendre ces ZRR, appliquées désormais à tous les domaines scientifiques, à toutes les tutelles, à une grande majorité des laboratoires, et conditionnant même le financement de certains appels à projet. Le fonctionnement des ZRR consiste, à chaque recrutement, à demander aux établissements de communiquer les informations personnelles des candidats au recrutement, à un Fonctionnaire de Défense (FSD), ainsi que son sujet de recherche. Après analyse, le FSD, sans aucune contrainte de temps, ni justification, accepte, refuse, ou émet des réserves sur le candidat et sur son sujet de recherche. Tout refus est bloquant pour le recrutement, et une réserve impose au responsable du projet de s'engager à surveiller l'activité future du candidat. »

Cela se passe de commentaires ! Lors de ces deux réunions, nous avons fait connaître le numéro de l'Idée Libre consacré à la Science ainsi que le numéro de La Raison sur le même sujet grâce aux exemplaires dont Carole nous avait abondamment fourni. Ce sont de sacrés moyens pour faire connaître la FNLP, ses combats et aussi élargir son audience.

Bien entendu, nous voterons le rapport moral et d'activité qui nous est présenté.

Fédération de la Libre Pensée des Hauts de Seine. 92. Dominique Goussot

À visionner sur [YouTube](#) ! Congrès LP 2025 - Sortie de la loi Debré

Association des Elus locaux Amis de la Libre Pensée. Christian Baqué

Nous étions 6 camarades présents (élus ou anciens élus) souhaitant relancer l'activité de l'association. Comment ?

Nous demandons aux Fédérations de nous faire parvenir les coordonnées des élus adhérents de la LP, ou en contact (on peut être adhérents de l'ANELALP sans être adhérent de la LP). Merci également de nous informer sur leurs interventions en lien avec les collectivités, mairies, CdC...

La mise à jour du Guide de la laïcité est nécessaire, il a dix ans maintenant, mais nous avons pris du retard. Contact est pris avec Benoit S et le maire prêt à travailler avec nous sur cette question.

Dans l'immédiat nous allons cibler quelques chapitres, quelques thèmes, en particulier à la veille des municipales, et nous pourrions publier ce travail en brochures de quelques pages. Les thèmes choisis : la loi Debré, les forfaits communaux, le plan de sortie. La loi Séparatisme, la contrainte antidémocratique des Contrats d'engagement républicains. Laïcité et confusion entre laïcité et interreligieux dans les initiatives de collectivités. Laïcité des cimetières, loi de 1881, et carrés musulmans ... maintenant des carrés juifs ?! Et relancer la campagne sur les salles municipales pour des obsèques civiles.

Nous allons travailler avec la FNLP sur une lettre aux candidats aux municipales, sous forme de questions, sur les thèmes cités.

Enfin dernière proposition, relancer la création d'un comité de parrainage de l'Asso des élus avec des personnalités, des élus nationaux, des députés... certains étant déjà adhérents de la LP.

Réponse de Christian Eyschen

suite aux interventions sur le Rapport Moral d'Activités

Chers camarades,

Je vais essayer de répondre le plus clairement possible à un certain nombre d'interventions pour essayer d'éclairer le plus possible le **Congrès national**.

• Tout d'abord, je voudrais dire que quand j'ai entendu **Nicolas Guyard** de la Fédération des Landes m'attaquer parce qu'un de ses articles aurait été censuré dans le *Cahier N°9 de l'Observatoire social de la Libre Pensée*, j'en suis tombé des nues. Il n'y a aucune volonté de censure à la **Libre Pensée**. Si un article pose un problème (cela peut arriver pour des tas de bonnes raisons très diverses), on en discute d'abord entre nous avant de critiquer quoi que ce soit et on ne refuse pas, par principe, de publier des articles.

Puis, j'apprécie peu la manière de faire dans cette attaque. Une erreur peut toujours arriver, ce n'est pas de la censure. Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais. Que celui ou celle qui n'a jamais eu un problème avec l'informatique me jette sa première souris.

La manière employée est détestable : on ne se renseigne pas pourquoi les notes d'un article n'ont pas été mises, la courtoisie et la camaraderie auraient consisté à demander une explication. Non, on ne dit rien et on monte à la tribune du Congrès pour porter la perfidie de l'insulte de la censure.

Le « *camarade* » a parlé de notes non publiées, je ne vois alors qu'une explication, ce n'est pas moi qui fais la maquette, c'est que le camarade qui l'a faite a un **Mac** qui ne prend pas le système des notes à part en **Word**. Depuis plus de 20 ans, je dis inlassablement dans les **Congrès** et les **Rapports** sur *la Raison*, qu'il faut mettre les notes dans le texte et pas en marge. Pour vérifier si c'est bon, il suffit de faire un *ctrl + a* et si tout est surligné, c'est bon, sinon cela montre que les notes ne sont pas prises.

À la sortie du **Congrès**, j'ai vérifié et c'était bien cela. Mais je constate aussi qu'après mon explication le « *camarade* » n'est pas venu me voir pour discuter et que l'on s'explique, je ne lui demande même pas des excuses (je n'en ai rien à faire) sur ses propos et sa méthode inacceptable entre militants. Ceci explique cela, la gougnaférie expliquée l'attaque, ce n'est pas une explication qui était cherchée, mais bien un incident.

• Quand nous disons que la **Libre Pensée** n'est pas un **Parti**, parce qu'elle n'a pas de Programme politique achevé, cela veut dire que notre rôle n'est pas de gérer les institutions, c'est le rôle des « *politiques* ». Nous sommes un peu comme les **Syndicats** : nous avons des revendications, nous demandons qu'elles soient satisfaites, mais ce n'est pas à nous de les gérer au niveau de l'État. Nous n'avons pas de base programmatique comme un Parti, mais nous avons une méthode, celle qui a été expliquée au **Congrès international** de Rome en 1904

Mais nous avons un autre genre de programme politique : nous voulons un monde débarrassé de la guerre, de l'exploitation, de la misère, des religions, de l'armée, des curés, des rabbins, des imams, des moines et des religions, et des patrons. C'est un programme politique au sens noble du terme, mais ce n'est pas à nous de gérer les institutions qui pourraient aller dans ce sens. La **Libre Pensée** ne peut avoir aucune place dans un programme électoral, une plateforme gouvernementale ou un engagement partidair

Sinon, nous ne serions plus indépendants et alors nous nous comporterions comme une courroie de transmission du « *Politique* ». J'ai expliqué à l'Assemblée de l'**IRELP** que je vous recommande de souscrire à l'ouvrage sur **Max Sievers** que lance une souscription de l'**IRELP**. Celui-ci était un dirigeant de la **Libre Pensée allemande**, qui était à l'origine une association crématisée et qui a compté 600 000 membres, il fut décapité en 1944 à la hache par les nazis.

Dans ses écrits publiés dans ce livre, il explique de manière lumineuse les rapports qui doivent exister entre ce que les **Marxistes** appellent « *le Parti* » (en l'occurrence, le **SPD** à l'époque) et la **Libre Pensée**. Cela pourrait intéresser les militants qui se préoccupent de ces questions. S'il doit y avoir une certaine convergence vers le but à atteindre : **l'Émancipation intégrale de l'Humanité**, il ne saurait y avoir une même démarche dans une action commune, sauf sur des points factuels et de manière temporaire.

Si « *le Parti* » devint une courroie de transmission de la **Libre Pensée**, alors il explique très justement que la **Libre Pensée** perd son indépendance et devient *de facto* une courroie de transmission du **Parti**, et personne n'a rien à gagner sur le fond sur une telle identification. Le « *Parti* » doit pouvoir tisser des relations avec les croyants pour des actions communes et des buts partagés, car il a un but plus large sur le plan « *politique* », mais sans jamais trahir son engagement « *moral et politique* » de soutien à la **Libre Pensée**, à ses revendications et à son combat anticlérical.

Ceci est aussi une bonne explication entre « *programme de la Libre Pensée* » et bases programmatiques du « *Parti* ». Les textes de **Max Sievers** sont vraiment éclairants, nous publierons dans *la Raison* de Février

celui sur les Crématistes (31 000 signes, très explicatif), cela vous permettra de renforcer vos liens avec les **Associations amies crématistes**.

- Nous devons utiliser à tous les niveaux la **Journée internationale de la Libre Pensée du 20 septembre** pour lancer les 3 grandes initiatives du second semestre 2025, le **Meeting international** du 5 octobre contre la Guerre, le **IXe Congrès de l'AILP** à Grenoble/Lyon et le **Meeting national et international, unitaire et laïque** du 6 décembre au **Gymnase Japy**.

Le **Discours-type** pour le 20 septembre vous a été envoyé, il permet de relier et de présenter les 3 initiatives, nous vous invitons à vous en servir largement pour cela.

- Il faudra aussi concevoir nos rassemblements autour du **11 novembre** dans la perspective de relancer la question de la **Réhabilitation des 639 Fusillés pour l'exemple**. Vous verrez que dans le message reçu de **LFI** pour saluer notre Congrès, notre ami et camarade **Bastien Lachaud** indique que son Groupe parlementaire a pris contact avec **Philippe Gosselin** pour prendre une nouvelle initiative parlementaire sur cette question.

Nous étions bloqués, avec cette **Assemblée nationale**, il aurait fallu refaire voter la proposition de loi adoptée, pour relancer la navette parlementaire vers le **Sénat**, mais dans la configuration actuelle de sa composition, rien ne garantissait qu'elle fût revotée, au contraire. On les a pris par surprise une fois, il n'était pas sûr que l'on puisse reproduire l'exploit.

Nous allons prendre contact avec **Bastien Lachaud** pour voir ce qu'il en est, et si cela s'avère positif et possible, nous en ferons un axe dans nos rassemblements **autour du 11 novembre**, où il faudra montrer une force puissante et très unitaire pour obtenir la Justice que nous réclamons.

- Sur la question de réactualiser le **Guide des Élus** en vue des municipales de 2026, nous en avons discuté à la **CAN** d'ouverture du Congrès. C'est une illusion de penser que dans le délai imparti nous puissions y arriver. Nous avons donc envisagé de faire un questionnaire aux candidats aux municipales sur 4 ou 5 points importants pour les amener à se positionner clairement dans les élections. C'est notre camarade **Dominique Goussot** qui est chargé d'engager ce travail avec notre **Association des Élus**. Cela devra être prêt pour la fin de l'année, pour que les **Fédérations départementales** puissent s'inscrire dans ces élections avec un outil laïque.

- J'ai entendu plusieurs camarades développer l'idée qu'il faudrait renforcer nos effectifs et qu'il y avait un hiatus entre notre rayonnement et le nombre de nos adhérents. Cela est certain, il faut absolument les maintenir et les augmenter. Pour penser et agir, il faut des adhérents en nombre, c'est une action indispensable et vous avez entendu notre **Trésorier national** rendre compte des travaux de la **Commission « Développement »** qui travaille sur cette question.

Mais les camarades semblent faire un lien direct et consubstantiel entre l'activité et les adhésions. Il suffirait de mobiliser, d'agir et les adhésions tomberont naturellement dans notre escarcelle et notre besace. Mais force est de constater que ce n'est pas aussi évident que cela aujourd'hui. Je souhaiterais que nous commencions collectivement une réflexion dont je voudrais souligner quelques éléments, il y en a bien d'autres et il vous appartient d'enrichir le répertoire. Je ne pense pas que nous allons trouver une solution comme cela, sinon cela serait trop facile et « *nous ne mériterions pas notre salaire* », comme on dit dans certains endroits philosophiques.

Pour faire un parallèle, on enseigne aux étudiants en Droit que pour trouver une réponse adéquate, le plus important est le libellé de la question, qui doit contenir en germe, les éléments de la réponse à trouver. Je vais donc essayer de poser les bonnes questions à travailler et à réfléchir.

Nous ne sommes plus dans la situation d'hier (et la crise du **COVID** n'est pas encore surmontée par le vide d'activités qu'elle a occasionné), où schématiquement, on pouvait décrire le processus : **action – conviction – adhésion**. C'est schématique, car il y avait aussi de nombreuses adhésions qui n'étaient pas basées sur l'action de la **Libre Pensée**, mais sur ces analyses et ses positions. C'est la conviction qui pouvait déboucher, ou pas, sur l'action d'adhérer.

Globalement notre association fonctionnait, selon les époques, sur le schéma habituel pour toutes les organisations : une masse d'**adhérents**, un nombre conséquent de **militants**, une **direction** plus restreinte animant l'Association. Et il y avait, plus ou moins, selon les pratiques des uns et des autres, une différence nette entre ces trois catégories : **adhérents – militants – dirigeants**.

Aujourd'hui, je pense que ce n'est plus aussi vrai que cela, et que le fossé tend à disparaître entre **adhérents, militants** et **dirigeants**. Dans toutes les organisations, globalement, les effectifs tendent à une baisse généralisée, il peut y avoir un îlot ici ou là du fait de pratiques militantes efficaces, mais globalement, comme on dit à la Bourse, la tendance est à la baisse.

Il y a des années, nous avons un débat très intéressant sur une phrase de **Marc Blondel** : « *Adhérer, c'est*

déjà militer ». J'étais d'accord avec cela, adhérer est un acte militant, mais tout le monde ne l'était pas. Notre camarade **Bruno Marsot** avait produit un article dans *La Raison* pour alimenter le débat. Il m'a autorisé à le reproduire pour enrichir notre discussion et je l'en remercie.

Cette discussion m'est revenue en mémoire à partir du moment où nous réfléchissons de nouveau sur les relations **adhérents-militants-dirigeants**. Si la distance diminue entre **adhérents-militants-dirigeants**, la formule de **Marc Blondel** ouvre une voie : adhérer, c'est déjà militer et militer, c'est diriger (en tout cas dans une organisation démocratique comme la **Libre Pensée**). Il faut, à mon avis, poursuivre cette réflexion.

Nous nous efforçons depuis des années à ce que les décisions, les avis, les analyses, les déclarations, les communiqués soient le plus collectifs possibles. Notre méthode est la recherche du consensus, pas que la « majorité » impose sa loi à la « minorité ». Dans le travail que j'ai fait sur « *La Naissance de Force ouvrière autour de Robert Bothereau* », j'ai noté et cité cette expression « *Dans notre organisation, il n'y a pas de minorité, il n'y a que des minoritaires* ». C'est une source de réflexion.

Il est indispensable, et je partage totalement l'avis des camarades qui se sont exprimés là-dessus : il est fondamental de garder nos membres, nos effectifs, notre nombre d'adhérents et les faire progresser. Sans cela, la discussion n'a aucun sens, car elle n'aurait pas d'objectif réel. Cela serait discuter *du Sexe des Anges*. A quoi sert de proposer l'adhésion si notre association part à vau-l'eau ? Ce qui n'est nullement le cas, bien au contraire, mais nous réfléchissons aussi sur le terrain philosophique et politique.

Il faut s'attacher fermement à récupérer toutes les cotisations manquantes, ne laisser personne sur le bord de la route. C'est un objectif en soi et là où il y a une volonté, il y a un chemin. Cette formule est prêtée à **Lénine, Winston Churchill, Luther** ou encore **Einstein**. L'important n'est pas qui l'a prononcée, mais ce qu'elle sous-tend comme idée. A avancer seul, on reste seul. Tout le monde n'est pas *le Cid* de **Corneille**.

Allons plus loin. Devant l'effondrement des partis traditionnels et l'émergence de la tentative de formes auto-organisées, du fait de ce rejet croissant, certains ont théorisé le phénomène gazeux de militantisme et d'adhésions. Mais cela n'a qu'un court temps, on n'adhère pas à une organisation pour agir avec un clic. Si c'est pour manifester un accord temporaire et partiel, oui, mais s'engager dans une construction commune, c'est autre chose.

Est-ce l'**Organisation** qui est rejetée ou ce que font et disent les dites-organisations ? Si c'était l'organisation elle-même comme objet organique, alors les **Syndicats** seraient dans le même état que les partis politiques sur tous les plans : adhésions et électorats compris. Ce n'est pas le cas, même si les Appareils dirigeants préfèrent des subventions plutôt que des cotisations, car derrière tout cela, c'est l'humain, c'est-à-dire le militant, qui peut poser problème.

Il ne faut pas nier que dans les **Syndicats**, ce ne sont plus les cotisations qui sont majoritaires dans les finances des organisations, mais les subventions. C'est un choix politique qui rejoint toutes les capitulations et les renoncements à l'action. Car la subvention, c'est « *qui paie commande* » et cela permet tous les renoncements, présentés comme une fatalité ou les « *accommodements déraisonnables* » qui tempèrent souvent les revendications et les actions.

Je pense que si le modèle de « *l'Organisation* » peut évoluer et nécessairement s'adapter aux temps présents, pour autant faut-il en conclure qu'il est définitivement dépassé ? Ce serait prendre le temporel pour le définitif. Je reste persuadé que dans les situations de tensions, on pourrait dire « *révolutionnaires* », ce que l'on appelle « *les masses* » se tourneront toujours, dans un premier mouvement, vers les organisations traditionnelles. Après, les choses se décanteront nécessairement dans le feu des événements.

Ne nous prenons pas pour ce que nous ne sommes pas, mais d'un certain point de vue, parce que la **Libre Pensée** est une organisation historique, elle est traditionnelle. Ce n'est pas pour rien que nous nous félicitons que la formule sur le « *Bloc historique* », que constitue la **Ligue des Droits de l'Homme**, la **Ligue de l'Enseignement** et la **Libre Pensée**, est rentrée dans la vie et que beaucoup s'y réfèrent. Inévitablement, cela pèsera dans les moments qui viennent.

Nous avons commencé à le voir dans la préparation du **Meeting de Japy**. Ce que nous commençons à réaliser est bien d'une dimension plus importante qu'en 2015. Un esprit taquin me dira sans doute que 2015, ce n'est pas encore de l'Histoire, eh bien si, cela est rentré dans la mémoire commune consciente et parler d'Histoire, c'est toujours faire un peu l'Histoire.

Regardons comme les choses peuvent évoluer assez rapidement. Quand il y a eu le **Mouvement des Gilets Jaunes**, il y a eu une certaine méfiance réciproque entre ce Mouvement et les organisations, et ce principalement sous la férule des Appareils dirigeants. On ne sait pas ce que va devenir le **Mouvement autour du 10 septembre**, mais il n'y a plus cette méfiance. C'est un élément de la situation.

Quand cela a commencé à « *s'organiser* », j'ai indiqué dans les boucles de réseaux sociaux, que la **Libre**

Pensée apportait tout son soutien à ces initiatives, il n'y a eu aucun rejet et nous sommes intégrés dans la discussion. Bien sûr, il faut faire très attention à ne pas donner le sentiment d'une récupération, ce qui serait rejeté immédiatement, on en voit déjà quelques signes à propos de « *maladresses* » de certains, ce qui est tout à fait compréhensible. Il faut donc intervenir « *avec tact et mesure* », nous ne sommes pas là pour délivrer un Évangile, c'est-à-dire littéralement « *La Bonne Nouvelle* ».

Mais, c'est la confirmation, à mon sens, qu'il n'y a pas un rejet des organisations, mais une méfiance et une défiance sur ce que font les « *Appareils* » des organisations quand « *ils ne font pas ce que veulent les masses* », selon une expression que certains d'entre nous connaissent bien. Et cela confirme un pronostic établi, il y a longtemps : « *Les lois de l'Histoire seront toujours plus fortes que les Appareils* ». Sinon cela serait désespérant, notre optimisme est basé sur le fait que l'Humanité ne veut pas mourir, c'est le propre de l'Humain qui le distingue des autres espèces vivantes sur terre

Ce qui m'amène à une autre réflexion qui s'ajoute. Quand je suis devenu militant, au début des années 1970, c'était après 1968, cela a son importance, il y avait quelque chose de très prégnant, c'était la volonté de « *la lutte antibureaucratique* » dans les organisations. Ceci se référait explicitement souvent, à ce que l'on appelait « *l'Opposition de gauche* » en Russie au mitan des années 1920.

Je pense que, d'un certain point de vue, cela revient, en tous cas, je le ressens comme cela pour ma part. Cela aura des conséquences partout, y compris dans la **Libre Pensée**. Nous avons, ma génération principalement mais avec d'autres, pris une responsabilité importante pour sauver notre « *Vieille Maison* » de la **Libre Pensée**. Ce qui a pu conduire certains à prendre de mauvaises habitudes et à penser, puisque notre association leur était redevable, qu'ils pouvaient s'élever au-dessus de la loi commune qui doit nous régir et se comporter comme bon leur semblait. Nous sommes en train de passer le relais aux générations suivantes et nécessairement cette question devra être traitée au mieux.

Ces quelques réflexions sont livrées pour alimenter la réflexion commune. Selon un souci qui m'est cher, on ne peut opposer la réflexion à l'action, car si « *les Philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, alors qu'il s'agit de le transformer* », la question reste entière : comment changer le monde sans l'interpréter ? Pour trouver la solution aux problèmes évoqués au **Congrès national** sur la question de nos effectifs, il convient donc d'avoir le temps de la réflexion

Je vous remercie.

Cette réponse écrite a été adaptée et enrichie par rapport à celle de l'oralité, car « *si la plume est serve, la parole est libre* », selon la définition du **Parquet** pour ses réquisitions. Et puis, si un militant témoigne pour le passé, sa responsabilité première est de préparer l'action, c'est-à-dire le futur. Voilà pourquoi votre fille n'est pas muette.

Quels libres penseurs pour quelle Libre Pensée ?

Qu'est-ce que la Libre Pensée ?¹ Il ne s'agit pas ici de refaire, ni même simplement de compléter, cet ouvrage collectif publié en 2009 par la Fédération Nationale de la Libre Pensée, mais d'apporter des réflexions sur ce qu'est, doit tendre à être, ou plutôt redevenir la Libre Pensée.

Il ne s'agit pas non plus d'expliquer la pensée de Buisson, des protestants libéraux ou d'autres «libres croyants».

Le débat sur ce que doit être la Libre Pensée et surtout – c'est la question que certains posent – «*qui peut adhérer à la Libre Pensée ?*», est aussi ancien :

– que la création des partis socialistes (il faut se souvenir qu'il y en avait plusieurs avant l'unification de 1905) et du parti radical,

– que de savoir si elle doit être athée (plus ou moins exclusivement) ou comprenant, en son sein, toutes les composantes des fidèles partisans du libre examen, pour eux-mêmes et pour les autres.

Qu'est-ce que n'est pas la Libre Pensée ?

La Libre Pensée n'est pas une union, une association d'athées². Elle n'est même pas une association d'athées qui serait contre la guerre, pacifiste et pour l'émancipation sociale.

En effet, l'athéisme, conception philosophique, n'est pas une garantie en soi pour les libertés individuelles ou collectives. On sait, depuis longtemps et au moins depuis Bonaparte, que l'athéisme d'un chef d'État, voire d'un État³, n'empêche nullement concordats et développement du cléricisme.

Ce serait une illusion de croire (et plus encore de le penser) que l'athéisme protège les consciences, voire simplement permet la liberté de conscience.

«Buisson Ardent»⁴ ou Buisson, ardent partisan de la République et de la laïcité ?

Il serait non seulement déraisonnable, mais aussi insensé, d'affirmer que Buisson, protestant libéral, dont les convic-

tions philosophiques furent constantes tout au long de sa vie, n'était pas libre penseur, n'était pas républicain et laïque. Renier Buisson et donc éclipser ses perceptions philosophiques (le protestantisme libéral), c'est renier le principal maître d'œuvre de l'École gratuite et laïque, c'est effacer le Congrès international de la Libre Pensée de Rome de 1904, c'est oublier le Président de la commission parlementaire, qui a préparé le débat suivi du vote, à la Chambre des Députés, de la Loi de 1905.

Buisson fut un de ces militants, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, qui instituèrent la République et instaurèrent la liberté de conscience, c'est-à-dire les fondements essentiels de la démocratie politique, tant malmenée ces dernières décennies.

Qui serait assez grotesque pour demander si Buisson était un authentique républicain, un zélé combattant de la laïcité institutionnelle ? Qui pourrait soutenir que les principes de la Libre Pensée ne sont pas ceux de la «Charte Buisson» ?

Buisson était-il un libre penseur ? Voici ce qu'il disait en 1909 : «*Nous sommes le pays qui a entrepris d'appliquer les seules lois de la race humaine au gouvernement des affaires humaines. Nous tentons les premiers cette grande expérience de montrer au monde un grand pays qui n'a qu'une morale et des institutions laïques qui, prétendant se passer entièrement de l'appui du dogme, de la foi et de la peur, ne peut faire appel qu'à la Raison. Si la Nation a voulu que tous ces établissements soient exclusivement laïques, c'est que, légalement et officiellement, le pays n'a ni dieu, ni maître*»⁵.

«Ils peuvent parce qu'ils pensent qu'ils peuvent»⁶

La Libre Pensée, la FNLP, est en train de se développer, de retrouver le chemin de son histoire, de reconstruire une association internationale de libres penseurs. Et tout cela ne satisfait pas tout le monde : la politique actuelle, accélérant la marche forcée (qui ne date pas, hélas, de Sarkozy) à la destruction de la République Une et Indivisible, à la disparition de la laïcité institutionnelle ou à la suppression des acquis sociaux, est opposée aux principes de la Libre Pensée.

Le passage de la Commission Adminis-

trative Nationale de 15 à 27 membres, n'est pas une question circonstancielle, c'est, d'une part, l'affirmation de la volonté de retrouver en son sein toute la diversité de ses adhérents et, d'autre part, permettre à cette instance d'être en capacité de travailler sur les nombreux chantiers que constituent, par exemple, tant la défense de l'École publique et le respect de la Loi de 1905 que la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple, ou l'obtention de salles municipales gratuites pour les obsèques civiles.

Défense et rétablissement de l'École publique laïque, défense et restauration de la Loi de 1905, défense et reconstruction de la Libre Pensée : tout est lié. Peut-on défendre l'École de la République, la laïcité de l'École puis celle de l'État, instaurée en 1905, sans s'appuyer sur toutes les forces qui ont fait cette loi ?

Pour terminer, une dernière question, qu'il me semble indispensable de poser : la libre Pensée d'aujourd'hui, devrait-elle être autre que celle qui permit l'instauration de la Loi du 9 décembre 1905 ?

Bruno MARSOT

(1) Ouvrage indispensable tant les thèmes abordés sont variés, même si l'on se rend compte, rétrospectivement, que, par exemple, la question des protestants libéraux, «des libres croyants», aurait mérité un chapitre.

(2) La Libre Pensée n'est pas non plus qu'une simple association laïque ; la laïcité, ou anticléricalisme, y est essentielle mais ne résume pas exclusivement toute son action.

(3) L'URSS, État laïque depuis le décret de Lénine de 1918, a connu, plus tard, des campagnes antireligieuses, «athéistes», et ceci tout en collaborant étroitement avec la hiérarchie orthodoxe (ce n'est pas une spécificité orthodoxe, il en fut de même, ainsi, avec le clergé catholique en Pologne).

(4) Le «Buisson ardent» est, dans la tradition biblique, «la révélation du Dieu du monothéisme à Moïse au Mont Sinaï».

(5) Ferdinand Buisson, *La Grande Revue*, 10 novembre 1909.

(6) Virgile.

Toujours disponible :
«*Qu'est-ce que la Libre Pensée*»
12 €



Composition de la CAN et du Bureau Exécutif

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE

La nouvelle Commission Administrative Nationale s'est réunie ce 21 août 2025. Sa composition intègre le résultat suivant des votes : 14 ont été élus pour 4 ans : Jean-Paul Charaux, Pascal Costarella, Clarisse Delalondre, Christian Eyschen, Dominique Goussot, Michel Godicheau, Carole Halbutier, Eugénie Loison, Sylvie Midavaine, Jean-Sébastien Pierre, Julien Plaza, Benoît Schneckenburger, Michel Sidoroff, Claude Singer.

2 candidats ont été élus pour 2 ans : Georges André Morin, Luc Neuhauser

Membres de la CAN présents ce 21 août. Jean-Paul Charaux, Christophe Bitaud, Pascal Costarella, Quentin Dauphiné, Clarisse Delalondre, Clément Denuit, Daniel Dubois, Christian Eyschen, Michel Godicheau, Pierre Gueguen, Carole Halbutier, Alain Jouannet, Eugénie Loison, Sylvie Midavaine, Pierre-Yves Modicom, Bruno N'Diaye, Brigitte Pastor, Jean-Sébastien Pierre, Julien Plaza, Benoît Schneckenburger, Michel Sidoroff, Claude Singer.

Membres de la CAN excusés : José Arias, Jacques Fassié, Dominique Goussot, Georges André Morin, Luc Neuhauser

Les 22 membres présents de la Commission Administrative Nationale ont procédé à l'élection du Bureau Exécutif de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

Président : **Benoît Schneckenburger**. Elu à l'unanimité des présents

Vice président: **José Arias**. Elu à l'unanimité des présents

Vice président : **Christophe Bitaud**. Elu à l'unanimité des présents

Vice président : **Dominique Goussot**. Elu à l'unanimité des présents

Secrétaire général : **Christian Eyschen**. Elu à l'unanimité des présents

Secrétaire général adjoint : **Pierre-Yves Modicom**. Elu à l'unanimité des présents

Trésorier national : **Bruno N'Diaye**. Elu à l'unanimité des présents

Trésorière nationale adjointe : **Sylvie Midavaine**. Elue à l'unanimité des présents

Secrétaire Administrative nationale : **Carole Halbutier**. Elue à l'unanimité des présents

Secrétaire Administratif national adjoint : **Pierre Gueguen**. Elu à l'unanimité des présents

Directeur des Publications : **Benoît Schneckenburger**

Rédacteur en chef de LA RAISON : **Christian Eyschen**.

Rédacteur en chef adjoint de LA RAISON : **Christophe Bitaud**

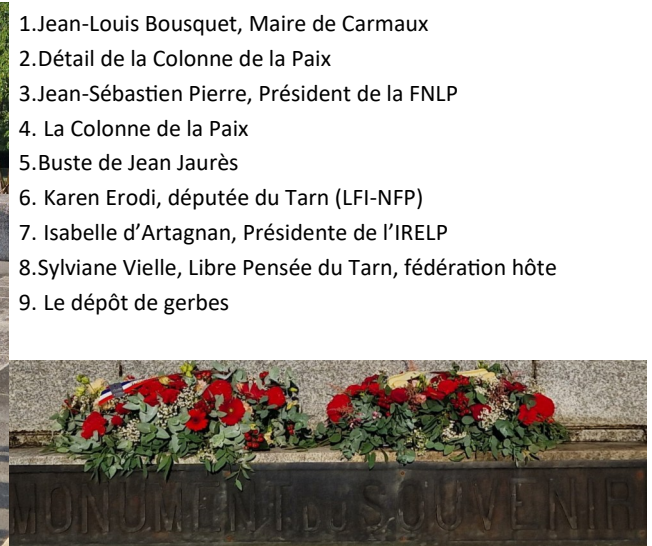
Rédacteur en chef de L'IDEE LIBRE : **Pierre-Yves Modicom**

Rédacteur en chef adjoint de L'IDEE LIBRE : **Clément Denuit**

Fait à Le Garric, le 21 août 2025

Mercredi 20 août, au Parc Jean Jaurès, à Carmaux : l'Hommage.





1. Jean-Louis Bousquet, Maire de Carmaux
2. Détail de la Colonne de la Paix
3. Jean-Sébastien Pierre, Président de la FNLP
4. La Colonne de la Paix
5. Buste de Jean Jaurès
6. Karen Erodi, députée du Tarn (LFI-NFP)
7. Isabelle d'Artagnan, Présidente de l'IRELP
8. Sylviane Vielle, Libre Pensée du Tarn, fédération hôte
9. Le dépôt de gerbes



Résolution Générale du Congrès national 2025 de la Libre Pensée

Réunie en congrès, la Fédération Nationale de la Libre Pensée, réaffirme son combat pour l'application du principe de laïcité, en France dans le monde, au-delà de tous les détournements dont elle fait l'objet.

• Remise en cause de la liberté d'opinion et des cultes : une résurgence de la « tolérance » catholique ?

La *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, par ses articles 10 et 11, a prévu la liberté d'opinion et son expression, même, et surtout, en matière religieuse. Conséquemment, la *loi de 1905* prévoit la liberté de conscience et de culte. Or, aujourd'hui, ses principes sont remis en question, et la laïcité se trouve détournée chaque jour à des fins liberticides. La loi « *Séparatisme* » et son « *Contrat d'Engagement Républicain* » a porté atteinte au principe de liberté d'association.

La laïcité est devenue prétexte à une xénophobie systématique, on observe une surenchère politique où certains, à l'instar de **Bruno Retailleau** et **Gabriel Attal**, rivalisent avec l'extrême droite pour adopter des positions discriminantes envers les Musulmans, tout en maintenant des avantages pour le culte catholique, notamment par le biais de subventions aux écoles privées.

Nihil novi sub sole ! (Rien de nouveau sous le soleil). Cette situation rappelle les débats de **1789**, où le culte catholique cherchait à privilégier une loi de tolérance à son avantage plutôt qu'une égalité de toutes les opinions religieuses. En lieu et place de l'article 10 rédigé comme suit : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses* », les défenseurs du catholicisme voulaient en faire un culte privilégié, ils défendaient la tolérance : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas le culte public établi par la loi.* »

Comme le soulignait **Mirabeau** : « *La liberté la plus illimitée de religion est à mes yeux un droit si sacré, que le mot **Tolérance**, qui voudrait l'exprimer, me paraît en quelque sorte tyrannique lui-même.* » Il y a une différence fondamentale entre la tolérance, qui implique une permission accordée par une autorité, et la liberté, qui est un droit inaliénable. Or bien des débats politiques actuels semblent vouloir revenir sur cet acquis et défendent de fait la tolérance catholique.

La laïcité, ce n'est pas la tolérance, mais la **liberté absolue de conscience**, et aussi par conséquent le libre exercice des cultes si l'on est croyant. L'attaque contre l'Islam n'est qu'une excroissance du racisme post-colonial qui prend ici un faux nez, de **A** comme **Attal** à **Z** comme **Zemmour**, en passant par **B** comme **Bardella**, **L** comme **Le Pen**, **M** comme **Maréchal**, **V** comme **Valls**, entre autres ! **Bruno Retailleau** s'agenouille devant le Pape, mais multiplie les propos stigmatisant les croyants musulmans.

Gabriel Attal, lui, a proposé en mai 2025 d'interdire le port du voile dans l'espace public pour les mineures de moins de 15 ans, arguant que « *cela porte gravement atteinte à l'égalité homme-femme et à la protection de l'enfance* ». Cette proposition a suscité l'ironie de **Jordan Bardella**, Président du **RN**, qui y voit un « *revirement à 180 degrés* ». On ne combat pas l'extrême-droite sur son terrain, on ne reprend pas ses idées, on ne les repeint pas en vernis républicain. La République ne peut faire le tri parmi les êtres humains selon leur religion supposée.

• **2025 Nouvelle année des révélations sur les crimes du catholicisme et leurs implications politiques**

L'année 2025, marquée par l'affaire **Bétharram**, a fait écho à l'année 2024 et à l'affaire **Stanislas**, révélant des scandales de violences et d'abus au sein d'institutions catholiques. Ces affaires ont mis en lumière des complicités et des couvertures au plus haut niveau de l'État, révélant les relations malsaines entre le pouvoir politique et l'enseignement catholique.

Ces scandales démontrent, comme l'a écrit la **Libre Pensée**, que « *la défaillance est systémique, la complicité est inscrite au cœur de l'État* ». Ces révélations ont renforcé les appels à une remise en question de la **loi Debré**, loi matricielle de la **5e République**, et ont relancé le débat sur le financement public de l'enseignement privé. Plus que jamais l'**abrogation de la loi Debré** est à l'ordre du jour, ce pourquoi la **FNLP** a

mis au pot commun des défenseurs de l'École publique un plan de sortie du financement public de l'école privée.

Face à ces scandales, le bloc laïque a retrouvé une unité qu'il n'avait plus connue depuis 40 ans. Les forces en pointe du combat laïque, comme la **Libre Pensée**, ont su transformer l'indignation générale en un moment politique favorable à la défense de la laïcité et à la remise en question des privilèges accordés à l'enseignement catholique. En 2025, le combat doit être relancé pour **l'abrogation de la Loi Debré** et de toutes les autres dispositions portant atteinte au principe de laïcité en France.

- **De 1905 à 2025 : réaffirmer ce qu'est la laïcité face aux détournements et aux menaces**

À l'approche du **120e anniversaire de la loi de 1905**, il est crucial de réaffirmer les principes fondamentaux de la laïcité face aux tentatives de détournement et aux menaces qui pèsent sur elle. Dans un climat liberticide et xénophobe, la laïcité risque d'être travestie en son contraire, instrumentalisée à des fins politiques et idéologiques.

Nous devons contrecarrer le plan néo-bonapartiste de dévoiement de la **loi de 1905**, pour lequel l'échéance du 9 décembre 2025 est incontournable. La **FNLP** a pris l'initiative d'organiser un grand meeting national, unitaire, démocratique et internationaliste à Japy le **6 décembre 2025**, ouvert à toutes les organisations ayant défendu la **loi de 1905** contre sa réécriture sauvage par la loi « *Séparatisme* » de 2021 : **entre une loi de liberté de conscience et une loi d'exclusion, il faut choisir.**

Dans ce contexte, il est essentiel de défendre la **liberté de conscience**, de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'assurer la neutralité de l'État en matière religieuse. La laïcité ne doit pas être un instrument de division ou d'exclusion, mais un cadre juridique garantissant la liberté de tous et la promotion d'une vie commune dans le respect des différences.

- **Le Congrès International de la Libre Pensée et la défense de la séparation des Églises et de l'État**

Le **IXe Congrès de l'Association internationale de la Libre Pensée (AILP)** s'inscrira pleinement dans le **120e anniversaire de la loi de 1905**. L'AILP défend la **Séparation des Églises et de l'État** comme une solution démocratique applicable partout et en toutes circonstances, garantissant la liberté de conscience et l'égalité de tous devant la loi.

C'est pourquoi ce **IX^e Congrès**, à Grenoble, et à Lyon, mettra au cœur de ses revendications la liberté de conscience et la lutte contre tous **les crimes des Églises** ou commis en leur nom, et œuvrera pour la paix universelle.

Nous y ferons entendre la Justice due aux victimes des crimes des Églises et organiserons un **réseau international de solidarité** avec les **Libres Penseurs** victimes de la répression et des difficultés sociales.

- **2025-2026 : des combats d'hier aux combats d'aujourd'hui**

Fondée en 1847 par la rencontre des militants conscients du mouvement républicain et ouvrier naissant qui se fixaient pour but la **laïcité de l'École et de l'État**, et la lutte intransigeante contre l'oppression religieuse, la **Libre Pensée** ne mène pas des combats d'arrière-garde. Hier engagée pour l'institutionnalisation de la laïcité contre les cléricaux, aujourd'hui elle doit la défendre également contre son détournement au nom d'une nouvelle raison d'État tentée par le libéralisme autoritaire et le fascisme. Contre ceux qui voudraient oublier les cadeaux faits au culte catholique, elle entend la défendre sans croire qu'une religion serait plus acceptable qu'une autre.

Liberté de conscience et de culte pour toutes et tous, neutralité de l'État partout !

Résolution de la Commission Générale adoptée par le Congrès National de la Libre Pensée le 22 août 2025 à l'unanimité

Résolution Internationale du Congrès National de la Libre Pensée

A l'occasion de son **Congrès national** dans le Tarn, patrie de **Jean Jaurès**, la **Fédération nationale de la Libre Pensée** entend exprimer son analyse de la situation nationale internationale, dans lesquelles les plus graves dangers se font jour partout.

La **Libre Pensée** est fière d'avoir compté dans ses rangs le **Grand Tribun de Carmaux** qui joua un rôle essentiel dans le combat pour l'adoption de la *loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Églises et de l'État*, dont nous célébrerons le 120^e anniversaire le 6 décembre 2025 au **Gymnase Japy** dans un **Grand Meeting unitaire national et international**.

On connaît le combat pacifiste et internationaliste de **Jean Jaurès** contre la guerre, qu'il paya du prix de sa vie, assassiné par la barbarie belliciste. C'est pourquoi, la **Libre Pensée** a tenu à l'honorer en se rassemblant le 20 août 2025 devant la colonne de la Paix du parc de Carmaux qui perpétue son souvenir. Il sut lier le combat pacifiste au combat laïque et à la mêlée sociale. En témoignage de reconnaissance, le **Congrès national de la Libre Pensée de Le Garric** lui dédie cette *Déclaration internationale*.

Rappelons tout d'abord quelques citations de **Jean Jaurès** qui illustrent cet engagement total pour l'**Émancipation humaine** dans toutes ses dimensions : " *On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. La République c'est le droit de tout homme, quelle que soit sa croyance religieuse, à avoir sa part de la souveraineté. L'affirmation de la Paix est le plus grand des combats. Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir. Nous en sommes venus au temps où l'Humanité ne peut plus vivre avec, dans sa cave, le cadavre d'un peuple assassiné. La République, en ne reconnaissant aucune religion, permet la liberté entre elles et en elles. Donner la Liberté au monde par la force est une étrange entreprise pleine de chances mauvaises. En la donnant on la retire.* »



Le 19 octobre 2021, dans une *Déclaration solennelle* intitulée « **La Guerre qui vient** », la **Libre Pensée** indiquait : « *Une période se ferme, une autre est en train de s'ouvrir. Elle n'est pas moins dangereuse et recèle en elle de lourdes menaces de guerres, mais aussi, corollaire obligé ... de révolutions... De ce fait, le Moyen-Orient va connaître une grande période de déstabilisation qui aura aussi des répercussions importantes pour la survie de l'État d'Israël. C'est ce qui explique les grandes manœuvres d'aujourd'hui où les « ennemis » d'hier veulent s'entendre comme larrons en foire, sur le dos, une fois de plus, du Peuple palestinien et de ses droits.*

Les USA organisent une nouvelle alliance militaro-industrielle dans le cadre d'un futur conflit planétaire avec la Chine.... La politique du « containement » ne pourra être reproduite à l'identique, d'autant que la Russie jouera son propre rôle comme interface entre les « Deux Grands » pour en tirer de substantiels bénéfices et se refaire une santé...

Nous ne serons donc pas plus qu'aujourd'hui dans un monde bipolaire, mais multipolaire ou, dans des gigantesques brèches, il pourra se passer des événements incontrôlables, notamment pour la possession des énergies et en premier lieu de l'eau...

Un battement d'aile de papillon pourra déclencher une éruption volcanique en n'importe quel point du globe. Nous allons rentrer de plain-pied dans un monde d'affrontements, de violences, de chaos et donc de révolutions. Là où est le chaos, naît souvent l'ordre. »

La Guerre est là, partout, ouverte ou en germe

● En **Ukraine**, attaquée par la **Russie**, les oligarques des deux pays font la guerre entre eux, au compte de l'**Impérialisme US**, de l'**OTAN**, de l'**Union Européenne** et de la **Russie**.

C'est le même scénario, avec au bout toujours la guerre dans le monde, pour la seule défense des intérêts des **USA**. La **Libre Pensée** appelle à refuser l'engrenage fatale, elle apporte tout son soutien aux déserteurs de tous les pays qui disent **Non à la Guerre**. C'est pourquoi, dès que les circonstances politiques le permettront, elle ouvrira à nouveau la question de la **Réhabilitation des 639 Fusillés pour l'exemple** de la **Première Guerre mondiale**, comme un geste puissant pour honorer ceux qui ont dit **Non à la Guerre**.

La **Libre Pensée** constate que la **Réaction**, sous toutes ses formes, de l'extrême-droite à l'extrême-centre en passant par la **Macronie**, s'arc-boute pour refuser cette **Réhabilitation collective**, car rendre leur honneur aux **Fusillés pour l'exemple** d'hier, c'est dire **Non à la Guerre** aujourd'hui

● En **Palestine**, on assiste à un **Génocide** en direct sous nos yeux, commis par l'**État d'Israël**, dirigé par des fascistes sionistes assassins. Les puissances impérialistes soutiennent Israël en croyant faire oublier

qu'elles ont le sang des Juifs d'Europe sur les mains, et dans ce bal des hypocrites, ce sont les **Palestiniens** innocents qui payent le prix fort

Mais les génocidaires au pouvoir à **Tel-Aviv** devront rendre des comptes et leurs complices aussi, ceux qui ont livrés les armes du crime, et ceux qui ont œuvré à une campagne de dissimulation de ces crimes de Guerre et contre l'Humanité, par une propagande digne de **Goebbels**, de **Jdanov** ou de **Radio-Mille-Collines au Rwanda**. Ce procès des crimes contre l'Humanité (qui sera comme un **Nuremberg du Sionisme**) commis par un régime assassin en roue libre a déjà commencé dans les faits, par les premières décisions de la **Cour Pénale Internationale** de la Haye, il se poursuivra nécessairement jusqu'à son terme. La Conscience humaine l'exige !

Ce sont les Peuples qui paient le prix du sang, de la mort, des crimes et de la barbarie la plus totale. Comment ne pas reprendre les termes du **Manifeste Internationaliste** de **Kienthal** de 1916 : « *Vos gouvernements et vos journaux vous disent qu'il faut continuer la guerre pour tuer le militarisme. Ils vous trompent. Le militarisme d'un peuple ne peut être ruiné que par ce peuple lui-même. Et le militarisme devra être ruiné dans tous les pays.*

Vos gouvernements et vos journaux vous disent encore qu'il faut prolonger la guerre pour qu'elle soit « la dernière guerre ». Ils vous trompent toujours. Jamais la guerre n'a tué la guerre. Au contraire, en excitant les sentiments et les intérêts de « revanche », la guerre prépare la guerre...

Et à vous, les victimes, le droit de vous taire et de souffrir l'état de siège, la censure, la prison, la menace et des ruines. Cette guerre, Peuples travailleurs, n'est pas votre guerre, et cependant c'est vous qui en êtes, en masse, les victimes...

Réclamez un armistice immédiat ! Peuples qu'on ruine et qu'on tue, debout contre la guerre ! Courage ! N'oubliez pas que malgré tout, vous êtes encore le nombre et que vous pourriez être la force. »

Ensemble agir contre la Guerre !

L'action pacifiste internationaliste est un impératif catégorique. C'est pourquoi le **Congrès national de la Libre Pensée**, contre la Guerre et pour la Paix, décide que la **FNLP appelle à participer au Meeting international** du 5 octobre 2025 : « **Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre !** »

Comment ne pas être d'accord avec ce que dit **l'Appel** à ce Meeting : « *L'ordre établi après la **Seconde Guerre mondiale** se désintègre – politiquement, financièrement et militairement. Nous faisons face à de multiples crises qui s'aggravent : celle du capitalisme lui-même, qui met en danger l'avenir même de l'Humanité ; l'effondrement écologique imminent ; et le risque croissant d'une guerre mondiale, voire d'une guerre nucléaire. Ces problèmes ne sont pas nouveaux, mais ils sont amplifiés par le second mandat de **Trump** et par la montée de l'extrême-droite en Europe.*

*C'est pourquoi des **militants**, des **syndicalistes** et des **démocrates** de toute l'Europe lancent cet appel à s'unir contre la guerre et contre les dépenses militaires, et à rejeter l'exigence des gouvernements européens de soutenir leurs politiques brutales et destructrices au nom d'une prétendue « union nationale ». Il s'agit là d'un patriotisme factice. Ces guerres ne sont pas les nôtres. Nous ne les paierons pas ! Nous ne mourrons pas pour elles !*

- **NON à la guerre et aux attaques contre les acquis sociaux !**
- **NON aux budgets de guerre et aux fauteurs de guerre !**
- **NON aux politiques de guerre, d'où qu'elles viennent ! »**



Les crimes contre les êtres humains, ce sont aussi les crimes, notamment sexuels, commis par les **Églises**, dont les victimes sont en nombre. Rien qu'en France, la propre Commission de **l'Église catholique** a chiffré à au moins 330 000 les victimes des prédateurs sexuels en soutane ou sans. Partout dans le monde, le voile se lève sur les dissimulations, les complices et les criminels. C'est un Tsunami de crimes contre le genre humain.

Là aussi, les criminels devront rendre des comptes. Dans le cadre de sa campagne permanente, **l'Association internationale de la Libre Pensée** établira les faits lors de son **IXe Congrès de Grenoble/Lyon** les 10 et 11 octobre 2025, qui sera marqué par la **Conférence publique** à Lyon où la **Libre Pensée internationale** donnera la parole aux **Associations de victimes** avec qui elle agit pour que **Justice soit rendue**, sous toutes les formes possibles, aux victimes des crimes du Clergé.

Le **Congrès national de la Libre Pensée** appelle les **Fédérations départementales** à préparer activement ce **IXe Congrès mondial** en activant dès maintenant les inscriptions à celui-ci.



Partout dans le monde et en France, la **Réaction** relève la tête en accumulant tous les éléments de **Guerre civile**, prélude à la **Guerre impérialiste**. C'est le rôle attribué à la campagne de haine, de racisme et de xénophobie contre nos concitoyens d'origine arabo-musulmane ou étrangère.

C'est la volonté de division de la **Classe ouvrière** et de la **Conscience démocratique**, qui est organisée par la loi « **Séparatisme** » du 24 août 2021 qui vise à faire disparaître toutes traces des **Cultes musulmans** et de leurs fidèles, et des présumés **Musulmans** étiquetés comme tels par **la Réaction**, par une sécularisation forcée et contrainte de l'**Islam** et de ses adeptes.

Cela se fait en totale violation et en contradiction ouverte avec la **loi du 9 décembre 1905**, dont nous célébrerons le 6 décembre 2025 au **Meeting laïque unitaire national et international** au **Gymnase Japy (Paris XIème arrondissement)**.

La **Laïcité**, c'est la liberté, ce n'est pas l'oppression et la servitude. Ce ne sont pas les consciences, mêmes religieuses, mises sous le boisseau de l'**Idéologie d'État, totalitaire et xénophobe**.

C'est pourquoi le **Congrès national de la Libre Pensée** déclare :

La loi « Séparatisme » est incompatible avec la loi de 1905 !

Chacun doit choisir son camp, car une barricade n'a que deux cotés !

Le **Congrès national de Le Garric de la Libre Pensée** appelle toutes les **Fédérations départementales de la Libre Pensée** à assurer le succès du **Meeting de Japy**.

À pied, en métro, en train, en car, en avion :

Tous à Japy le 6 décembre 2025 à 14H !



Paix, Liberté, Laïcité, hier comme aujourd'hui, c'est le combat auquel la **Fédération nationale de la Libre Pensée** appelle toutes les personnes éprises de **Justice**, de **Paix** et du **respect de la Liberté de conscience** pour tous, à agir en commun, à ses côtés pour assurer le succès :

- **Du Meeting international du 5 octobre contre la Guerre à Paris.**
- **Du IXe Congrès de l'Association internationale de la Libre Pensée à Grenoble/Lyon**
- **Du Meeting laïque unitaire national et international au Gymnase Japy le 6 décembre à 14H à Paris.**



Le **Congrès national de la Libre Pensée** tenu dans le **Tarn** demande aux **Fédérations départementales de la Libre Pensée** de se saisir de la **Journée internationale de la Libre Pensée** du 20 septembre 2025, partout dans tout le pays, pour en faire un élément important de mobilisation des **Libres Penseurs** et des **Laïques** pour assurer la réussite de ces initiatives.

Le Garric dans le Tarn, le 22 août 2025

Résolution de la Commission Générale adoptée le 22 août 2025 à l'unanimité

Résolution sur l'Enseignement

De la maternelle à l'Université défendre le droit à une éducation libre et universelle

• Enseignement privé catholique : l'heure de vérité

Depuis dix-huit mois, les affaires **Stanislas** et plus récemment **Bétharram** n'en finissent pas d'alimenter la chronique des turpitudes de l'école privée, mais aussi des complicités gouvernementales. Des actes délictueux sont dénoncés, des écoles catholiques apparaissent pour ce qu'elles sont : **des lieux d'endoctrinement au cléricalisme, au chauvinisme, au sexisme, à l'homophobie**, mais aussi des lieux de **violence morale, physique et sexuelle**, et d'impunité pour les violents dès lors qu'ils détiennent le pouvoir. **C'est l'école de la brimade, de la soumission et de la loi du plus fort au nom d'un ordre établi qui se veut immuable**. Tout cela, nous le savions et le mouvement laïque l'a dénoncé depuis longtemps.

Mais il est maintenant prouvé que l'État disposait depuis longtemps d'éléments circonstanciés qui auraient appelé une action de sa part. Au mépris de la loi, qui fait obligation à un agent de l'État de saisir le procureur quand il prend connaissance d'éléments délictueux, la hiérarchie de l'Éducation nationale a minimisé les scandales, enterré les signalements, caviardé les rapports. Lorsqu'un juge était saisi malgré tout, on aidait consciencieusement l'affaire à s'enliser. **La vague d'indignation suscitée par ces affaires est énorme, et elle emporte tous les accommodements déraisonnables avec la loi Debré. Le bloc laïque s'est reconstitué autour de la seule position démocratique tenable :**

Fonds publics pour l'École publique, fonds privés pour l'école privée !

Ni réformable, ni sauvable : Abrogation de la loi Debré

Si l'ampleur de l'impunité à **Bétharram**, à **Stanislas** et ailleurs ne suffit pas à s'en convaincre, il suffit de regarder la débauche de moyens déployés en chicanes à l'encontre des **établissements privés sous contrat musulmans** : il n'y a pas de défaillance dans le contrôle des établissements privés catholiques, il y a une complaisance structurelle. Les contrats de **loi Debré**, c'est la carotte pour le privé catholique, et le « *qui paie décide* » pour les autres, dans une pure logique bonapartiste. **L'école privée se dit « libre », mais c'est une école néo-concordataire.**

Le bonapartisme néo-concordataire : tel est le lien organique entre la **loi Debré** et la **Constitution de 1958**, dénoncé par la **Libre Pensée** depuis le premier jour. C'est aussi la raison pour laquelle, dans la dérive illibérale et anti-laïque symbolisée par la **loi « Séparatisme »**, le gouvernement **Macron-Blanquer** s'en prenait à l'éducation à domicile, tandis que **Blanquer** faisait démarrer plus tôt la scolarité obligatoire : nulle velléité républicaine là-dedans, il s'agissait bien de garantir un marché captif à l'école privée subventionnée et cooptée par l'État, chargée par lui de caporaliser la jeunesse.

L'enseignement privé néo-concordataire et coopté n'a rien d'une « *école libre* » : **c'est au contraire l'école de la servitude**. Ce n'est pas parce que les contrôles publics sont laxistes voire quasi-inexistants dans le cas de l'école catholique que cette organisation du dualisme scolaire ne transpire pas l'autoritarisme : bien au contraire, c'est parce que le gouvernement sait que l'école privée cooptée et contractualisée est un vecteur d'autoritarisme et de soumission que l'État la favorise au détriment de **l'École publique laïque**, dont la vocation est d'être universelle, désintéressée, égalitaire et de propager l'interrogation illimitée des dogmes et des préjugés. C'est aussi pourquoi, au-delà du scandale que représente le financement public des écoles privées, **la Libre Pensée défendra toujours l'école du libre examen, qui ne sera jamais l'école concordataire.**

Le dernier carré des cléricaux peut bien demander « *une application plus systématique de la loi Debré* », tout le monde voit aujourd'hui qu'il s'agit d'un emplâtre sur une jambe de bois. **Les violences dans l'enseignement privé confessionnel sont systémiques, parce qu'un enseignement privé confessionnel ne peut pas avoir d'autre but que de perpétuer les hiérarchies et d'inculquer sa vision du monde autoritaire**. La **loi Debré** propose de soumettre le privé subventionné à des contrôles qui sont ceux auxquels le privé hors contrat devrait être soumis pour garantir la sécurité minimale des enfants, et elle ne se donne aucun moyen de le faire systématiquement : c'est qu'elle **n'a jamais eu d'autre but que d'être un instrument de domestication de la jeunesse**, visant à favoriser les cadres autoritaires et réactionnaires de l'Église catholique, et éventuellement à encadrer et à coopter les structures d'enseignement des cultes supplétifs, le tout au détriment de l'école publique. Tout ceci est clair aujourd'hui, et même pour les plus accommodants, la question n'est plus s'il faut sortir de la **Loi Debré**, mais comment. **C'est le sens du plan de sortie élaboré par la commission « Droit et Laïcité » de la FNLP** et soumis aux autres organisations du mouvement laïque, qui l'ont accueilli très favorablement.

• Contre la caporalisation et la bureaucratisation de l'École publique

La deuxième mâchoire du piège autoritaire, c'est le déploiement de la bureaucratie intrusive, du clienté-

lisme et de la territorialisation dans l'École publique. La dévolution d'une partie du budget de fonctionnement et d'investissement de l'enseignement primaire et secondaire rend celui-ci de plus en plus **dépendant de l'arbitraire des collectivités locales**, tandis que prolifèrent les instances de « *gouvernance* » où **les Élus locaux, le patronat et des associations diverses** peuvent exercer une **pression politique**, notamment dans un contexte de **baisse des dotations budgétaires**. De plus en plus, les écoles, collèges et lycées sont gérés en « **mode projet** », soumis aux **classements**, aux objectifs chiffrés arbitraires méconnaissant la réalité des missions et des publics. En parallèle, **le pouvoir des chefs d'établissement** n'en finit pas de croître, sans que celui des rectorats ne diminue significativement : la bureaucratisation et la multiplication des instances de contrôle place les enseignants **en porte-à-faux vis-à-vis des exigences élémentaires du métier** : transmettre des connaissances et une méthode de travail, promouvoir l'esprit critique, la recherche désintéressée de la vérité, et l'interrogation illimitée des préjugés et des idées établies.

Le **système autoritaire et affairiste** avance sur deux jambes : subventionner à fonds perdus l'enseignement privé autoritaire et violent ; discipliner l'École de la République sous la contrainte de la **bureaucratie** et de la **disette financière**, tout en brouillant les différences entre son fonctionnement et celui d'une **entreprise privée**. Ce programme n'a pas d'autre but que de démanteler l'idée même d'une instruction publique universelle, émancipatrice et égalitaire. **Le rêve des puissants, c'est le marché libre de l'école, le « chèque éducation » sponsorisé par l'État** et qui permettra aux familles de choisir entre trois ou quatre prestataires de services scolaires, dont l'État veillera simplement à ce qu'ils ne dispensent pas de contenu qui dérange, mais un mélange de *bullshit* et d'autoritarisme. De cette façon, on produira des sujets libres d'obéir, et surtout pas des citoyens. Il est symptomatique de voir que sous **Macron**, les liens entre la haute administration du ministère et les **lobbys catholiques** favorables au « **chèque éducation** » se soient affichés ouvertement. Cela montre aussi ce que vaut réellement l'opposition de façade entre l'ultralibéralisme (supposément permissif) et le corporatisme catholique.

• **Université et recherche : défendre la liberté académique**

La même logique est à l'œuvre à l'Université. Le Président de la République peut bien cyniquement s'ériger en protecteur de la liberté académique, il applique les mêmes méthodes de **Bolsonaro, Milei, Trump** et maintenant les gouvernements de coalition entre l'extrême-droite et les prétendus « *centristes* » en **Belgique** et aux **Pays-Bas : mettre l'Université publique à genoux en sapant toutes les garanties budgétaires et statutaires de la liberté académique** ; placer l'Université et la recherche sous la coupe de managers à la fois omnipotents et impuissants, promouvoir la concurrence de tous contre tous et la généralisation des classements ; inviter le patronat et les collectivités à la table du Conseil d'Administration et demain, contractualiser l'intégralité du budget de fonctionnement des établissements, ce qui donnera aux rectorats la possibilité de **couper les vivres** à des universités officiellement « *autonomes* ».

Dans l'intervalle, **le privé lucratif décolle**. Ses principaux dirigeants en France s'appelaient ces dernières années **Muriel Pénicaud, Martin Hirsch, Frédérique Vidal**, tous anciens membres de gouvernements. La principale structure capitaliste du secteur, le groupe **Galileo Global Education**, dont les méthodes ont récemment été exposées par un livre-enquête, est financée par la **Banque Publique d'Investissement**, par un fonds de pension public canadien, et par la famille **Bettencourt (Loréal)**. Tout un symbole : l'État travaille directement contre les services publics en finançant en en légitimant le privé. Le contrôle qualitatif est quasi-inexistant. Mais si le privé lucratif défraie la chronique, le **privé dit d'intérêt général**, généralement issu des **Congrégations catholiques**, tire également son épingle du jeu, avec l'appui massif de l'État et des collectivités locales. Rappelons symboliquement que l'usurpation par les **instituts catholiques** du titre d'université ne donne lieu à aucune action de la part du ministère. La pénurie organisée sur Parcoursup est un autre cadeau offert au secteur privé car elle interdit aux bacheliers d'accéder de droit à l'université.

Pendant ce temps, les universités publiques se débattent dans les contrôles bureaucratiques et les chicanes imposées par le ministère, tout en étant poussées à faire le choix de la **dérégulation statutaire** et à se rapprocher du modèle d'écoles privées, au point pour certaines grandes écoles publiques de prendre un statut mixte. La **dérégulation des frais d'inscription** est maintenant explicitement présentée comme une perspective politique. Le projet de loi Baptiste remet ouvertement en cause le monopole de l'État sur la collation des grades.

La communauté académique a montré ces derniers mois d'importants signes de résistance, et le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que d'amorcer une **fuite en avant** vers la contractualisation de tous les budgets, révélant par-là la vraie nature de son projet : **un projet autoritaire et illibéral**, visant à **assujettir l'enseignement supérieur et la recherche à des objectifs industriels** (y compris militaires) et **idéologiques**.

Cette fuite en avant s'accompagne d'une **offensive médiatique** violente et permanente contre **l'Université publique**, vouée aux gémonies, accusée d'être l'ancre d'un complot « *islamo-wokiste* » et du

« *néomarxisme américain* », comme elle était accusée jadis d'être l'antre du « *judéo-bolchévisme* » et de la « *science allemande* ». Il est de bon ton, chez les amis de l'enseignement supérieur privé, qu'il soit catholique ou bêtement lucratif, de s'en prendre au supposé relativisme de l'Université, et à son infiltration politique. Les pantouflages d'ex-ministres dans les écoles privées et le rapport totalement opportuniste et instrumental à la science dont font preuve les gouvernements successifs devraient inciter à un peu plus de pudeur en la matière. Mais en réalité, le gouvernement serait trop heureux si l'Université ne se composait réellement que d'opportunistes politisés et clientélistes. Ce que les partisans du capitalisme autoritaire ne pardonneront jamais à l'Université, c'est son **universalisme**, son **désintéressement**, sa **quête infinie et méthodique** de la **vérité**. Et c'est au contraire ce qui explique que **la Libre Pensée sera toujours aux côtés de la liberté académique**.

• **Formation des maîtres : le bal des Tartuffes**

La guerre de l'État contre la connaissance, l'interrogation illimitée et la formation de l'esprit critique se mène donc à tous les niveaux. Cela contribue à faire de la **formation des enseignants** un point de cristallisation. Dans son long rapport complotiste commandé par **Jean-Michel Blanquer** sur le supposé entrisme islamiste à l'école, l'inspecteur général en retraite **Jean-Pierre Obin** déplorait ouvertement que la formation des enseignants soit assurée à l'Université, d'une part parce que cette formation garantissait aux futurs enseignants le goût de leur discipline, qu'il jugeait particulièrement problématique chez les **historiens**, et d'autre part parce que ce rattachement à l'Université plaçait la formation des maîtres **dans le périmètre de la liberté académique**, entravant ainsi les possibilités de contrôle par la haute administration du Ministère.

Difficile d'imaginer avec plus clair des ambitions du gouvernement quand il annonce en 2025 une énième **réforme des concours**, visant à recruter les maîtres après seulement trois ans de formation disciplinaire, contre cinq aujourd'hui, et à les former ensuite dans de prétendues écoles normales coupées de l'Université et placées sous la tutelle directe du Ministère.

L'argument avancé, la **crise des vocations**, est bien sûr un sophisme : cette crise des vocations est le **produit du délabrement voulu de l'école publique**, le produit aussi de la mise à mal des statuts, qui fait que les rectorats recrutent aujourd'hui des cohortes de **contractuels** ne bénéficiant pas des protections statutaires de leurs collègues fonctionnaires, mais aussi le produit de **modalités d'affectation des enseignants** qui ne sont pas les mêmes dans le public et dans le privé sous contrat, et qui font que depuis 1989 pour de nombreux étudiants (en particulier les célibataires provinciaux souhaitant rester dans leur région) **il est finalement plus intéressant de passer les concours du privé que ceux du public**.

Une fois de plus, **tout est fait pour affaiblir l'école de la liberté**, prise en tenaille entre un secteur privé protégé politiquement et un secteur public subissant un tour de vis illibéral généralisé de la part de l'État. Là aussi, il faut soigner le mal à la racine : **abroger la loi Debré et préparer un plan d'intégration** des forces enseignantes fonctionnalisées du secteur privé vers l'École publique. La **FNLP**, dans son plan de sortie de la **Loi Debré**, a dessiné les mécanismes réglementaires et budgétaires qui permettront de sortir de l'ornière en l'espace de six ans.

De la maternelle à l'Université, l'enseignement est à la croisée des chemins. Il faut choisir entre la fuite en avant autoritaire, appuyée sur l'école privée, et la reconstruction d'une scolarité laïque, universelle, exigeante et émancipatrice.

La Libre Pensée a prouvé que ce choix était possible : **la défense de la liberté oblige aujourd'hui les laïques à se rassembler et à agir !**

Liberté pour l'École publique !

Liberté pour l'Université et pour la science !

Fonds publics à l'école publique, Fonds privés à l'école privée

Résolution de la Commission Laïcité adoptée par le Congrès le 21 août 2025 à l'unanimité moins 6 abstentions.

Résolution Sortie de la loi Debré

**Fonds publics à l'École publique,
fonds privés à l'école privée : enfin sortir de la loi Debré !**

L'instruction publique est un devoir de la société à l'égard des citoyens.

L'inégalité d'instruction est une des principales sources de la tyrannie.

Condorcet, *Mémoire sur l'instruction publique*

Considérant ce qui suit :

En France comme dans bien d'autres pays, les régimes autoritaires favorisent l'école catholique. Née du coup d'État du 13 mai 1958 à Alger, la Cinquième République instaure un système politique de type monarchique et plébiscitaire. Celui-ci repose sur la reconnaissance de très larges pouvoirs, y compris de nature dictatoriale en cas de crise, au président de la République, élu au suffrage universel direct depuis la réforme de 1962. Il abaisse le Parlement, dont l'activité législative et de contrôle de l'exécutif est gravement entravée par les puissants instruments juridiques protégeant le Gouvernement. Enfin, la justice n'est pas un pouvoir mais une simple autorité. De même que la loi Falloux du 15 mars 1850 annonce le Second Empire issu du coup d'État du 2 décembre 1851, la loi Debré du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privés entre en vigueur un an après la Constitution bonapartiste du 4 octobre 1958. Étroitement imbriquées, l'une et l'autre sont l'œuvre du même homme, Michel Debré, avec l'appui de la SFIO et notamment, pour la première, du socialiste André Boulloche, ministre de l'Éducation nationale du 8 janvier au 23 décembre 1959.

La loi du 31 décembre 1959 permet à l'Église romaine de sauver ses établissements scolaires, en perdition à la fin des années 1950. L'enseignement catholique en compte actuellement 7 500 qui, liés par un contrat avec l'État, accueillent deux millions d'élèves. Il perçoit chaque année des collectivités publiques une somme considérable, estimée aujourd'hui à treize milliards d'euros. En 2024, la part de la contribution prélevée en sa faveur sur le budget de l'État représentait 10,2% du montant des crédits de paiement réservés à l'enseignement scolaire (9 Mds€ sur 86,8 Mds€). La même année, celle imposée aux collectivités territoriales atteignait 4,7% de leurs dépenses consolidées (4 Mds€ sur 85,2 Mds€). Il conserve pourtant son « *caractère propre* » et échappe à certaines obligations majeures de l'École publique, notamment en matière d'accueil des élèves, de sorte que les inégalités scolaires et sociales s'aggravent au lieu de s'atténuer. Les paroles de Victor Hugo prononcées le 15 janvier 1850 contre les partisans du projet de loi Falloux s'adressent, par-dessus les décennies, à ceux de la loi Debré : « *Je m'adresse donc au parti clérical, et je lui dis : Cette loi est votre loi. Tenez, franchement, je me défie de vous. Instruire, c'est construire. Je me défie de ce que vous construisez.* »

La crise des institutions de la Cinquième République, qui connaît un sérieux approfondissement depuis 2022, entraîne une mise en cause sans précédent du financement public de l'enseignement privé. Dans ces conditions, à l'ordre du jour depuis 1960, la question de l'abrogation des dispositions issues de la loi du 31 décembre 1959 se pose en des termes nouveaux. Il appartient à la Libre Pensée d'y répondre au regard du principe de liberté de conscience duquel découle celui de liberté de l'enseignement.

Libertés de conscience et de l'enseignement

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 érige la liberté de conscience en principe fondamental : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* » Sous sa forme organisée, la Libre Pensée a contribué de façon éminente à la faire reconnaître dans le droit positif. L'article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État affirme que « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* » À cette fin, elle « [...] *ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.* »

La liberté de conscience a pour corollaire celle de l'enseignement. Celle-ci n'a de réel contenu que s'il existe un puissant système d'instruction publique, obligatoire, gratuit et laïque qui, selon la belle formule du libre penseur Jean Zay, doit « [...] *rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas.* » Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, repris en 1958, impose à l'État une obligation majeure de résultat en la matière. Il prévoit que « *La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.* » Sauf à porter atteinte à la liberté de conscience, la puis-

sance publique ne saurait donc distraire au profit de l'enseignement privé, qui obéit à des impératifs étrangers à l'intérêt général, une partie des ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission scolaire, qui requiert de puissants moyens issus de l'impôt consenti par les citoyens.

Contrairement à ce que d'aucuns affirment, le système d'instruction publique gratuite, obligatoire et laïque n'est pas par nature un frein bureaucratique aux innovations pédagogiques que peuvent expérimenter ses établissements, dès lors que sont respectés les programmes et diplômes nationaux ainsi que les règles de gestion de leurs personnels. Ainsi, de 1880 à 1894, alors que la République adoptait les grandes lois scolaires, le libre penseur Paul Robin, inspecteur de l'enseignement primaire, mit en œuvre à l'orphelinat départemental de Cempuis (Oise) les principes de l'éducation intégrale, appliquée plus tard par Sébastien Faure et Francisco Ferrer. De même, le Mouvement de l'École moderne de Célestin et Élise Freinet s'est déployé au sein de l'École publique où il existe encore.

Au regard de la liberté de l'enseignement, seule l'existence d'établissements privés d'instruction financés sur fonds uniquement privés paraît donc légitime dans une République laïque. Les cultes peuvent entretenir, à leurs frais et/ou à ceux des parents qui choisissent d'y inscrire leurs enfants, des écoles à orientation confessionnelle des premier et second degrés. D'autres initiatives privées peuvent, dans les mêmes conditions, poursuivre des expériences pédagogiques singulières. Dans tous les cas, parce que la nation protège la jeunesse, l'État doit seulement vérifier que les élèves reçoivent dans ces établissements privés une instruction minimum et ne font l'objet d'aucun sévice.

Crise de la Cinquième République et contestation du financement public de l'enseignement privé sous contrat

Depuis 1959, soutenue par des forces politiques consubstantielles ou ralliées au bonapartisme, la Cinquième République a traversé et surmonté de nombreuses crises politiques et sociales : journée des barricades à Alger en 1960 ; putsch des généraux de 1961 suivi d'une mise en œuvre de l'article 16 du 23 avril au 29 septembre ; grève des mineurs de 1963 ; grève générale de mai et juin 1968 ; départ du général de Gaulle à la suite du rejet des réformes de la régionalisation et du Sénat le 27 avril 1969 ; alternance de 1981 ; cohabitations de 1986 à 1988, de 1993 à 1995 et de 1997 à 2002 ; crise sociale de novembre et décembre 1995. Afin de s'adapter, les deux principaux soutiens de la Cinquième République ont opéré une mue importante, de manière à protéger les institutions. En 1974, après avoir liquidé la SFIO trois ans plus tôt, le Parti socialiste a ouvert grandes ses portes aux chrétiens. En 2002, est intervenue l'unification dans une seule formation des décombres du gaullisme et des chapelles démocrates chrétiens.

Cette capacité de résilience, puisée dans des institutions à la fois souples et fondamentalement autoritaires mais affaiblies en réalité par l'introduction du quinquennat, a disparu et ouvert une période de grande instabilité. En 2017, dans un contexte de montée de l'extrême droite, les piliers du régime, fragilisés par une défiance croissante des citoyens, se sont affaïssés, ouvrant une large brèche dans laquelle s'est engouffré l'actuel président de la République, élu sans véritable assise : le président socialiste sortant n'a pu se représenter à l'élection présidentielle ; le candidat de la droite, embourbé dans une affaire d'emploi fictif, n'a pu accéder au second tour du scrutin. En 2022, à la suite notamment du puissant mouvement des Gilets jaunes, la crise politique est devenue institutionnelle. Si le locataire du Palais de l'Élysée a été reconduit dans ses fonctions face à la candidate d'extrême droite, aucune majorité décisive ne s'est dégagée à l'Assemblée nationale. La réforme des régimes de retraite, qui a soulevé de puissantes manifestations d'hostilité dans tout le pays, a été adoptée à la suite d'une motion de censure repoussée de neuf voix seulement. À la suite de l'échec cuisant des partisans du président de la République au scrutin européen de 2024, les élections législatives anticipées, convoquées à la suite d'une dissolution de l'Assemblée nationale, ont confirmé la tripartition des forces politiques. Le président de la République a aggravé la situation en refusant de nommer un Premier ministre issu de la coalition ayant obtenu la majorité relative, le Nouveau Front populaire.

Dans ces conditions, la contestation récente et officielle de l'application des dispositions du Code de l'éducation issues de la loi du 31 décembre 1959 s'inscrit, implicitement mais nécessairement, dans le processus de crise aggravée des institutions de la Cinquième République. En 2023, la Cour des comptes a rendu public un rapport mettant en évidence les conséquences gravement inéquitables du financement public de l'enseignement privé sous contrat et les défaillances du contrôle de l'utilisation des fonds alloués par l'État et les collectivités territoriales aux établissements catholiques. En 2024, la mission parlementaire d'information a dégagé des conclusions analogues. Outre l'absence de surveillance de son application, ce dispositif nourrit les inégalités sociales et scolaires mesurées par l'indice de position sociale (IPS) : en 2021, 55,4% (41,5% en 2000) des élèves des établissements catholiques étaient issus de familles favorisées ou très favorisées contre 32,3% (32,2% en 2000) seulement dans l'enseignement public. Au surplus, dans les faits, il repose non pas sur l'exécution des contrats eux-mêmes mais sur une procédure dépourvue de base légale impliquant les collectivités publiques et le secrétariat général et les directions diocésaines de l'enseignement catholique.

De surcroît, des événements conjoncturels ont jeté une lumière crue sur les critiques venues de ces institutions. D'une part, en janvier 2024, à peine nommée et visiblement animée d'un sentiment d'hostilité envers l'École de la République, l'éphémère ministre de l'Éducation nationale, Mme Amélie Oudéa-Castéra, a publiquement fait l'éloge de l'enseignement privé en vantant les mérites de l'établissement catholique de prestige du VI^e arrondissement de Paris où elle a inscrit ses enfants, le collège-lycée Stanislas. D'autre part, à partir de février 2024, deux cents anciens élèves de l'établissement scolaire du sanctuaire de Notre-Dame de Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), dans lequel ont étudié les enfants du Premier ministre et Maire de Pau François Bayrou, ancien ministre de l'Éducation nationale et ex-président du département, ont déposé plainte aux fins de poursuite des auteurs des violences physiques et sexuelles qu'ils y ont subies dans leur jeunesse. À la faveur de ce scandale, d'autres affaires du même type ont mis en évidence le caractère systémique des dérives de l'enseignement catholique.

Bref, dans le contexte de crise institutionnelle que traverse la Cinquième République, la conjonction de la mise en évidence des mécanismes profondément inégalitaires du financement public de l'enseignement privé et le dévoilement des pratiques pénalement répréhensibles ayant cours dans certains établissements catholiques modifie profondément les conditions de l'action conduite par la Libre Pensée en vue de l'abrogation des dispositions du Code de l'éducation issues de la loi Debré.

Les nouvelles modalités d'action de la Libre Pensée en vue de l'abrogation de la loi Debré

En premier lieu, compte tenu des changements intervenus depuis 2022, un collectif pour l'École publique, auquel la Fédération nationale de la Libre Pensée (FNLP) participe activement, a vu le jour. Ses forces, qui composent un large éventail, affirment leur volonté d'abroger la loi Debré, selon des rythmes et des modalités variées. Toutes ont rappelé leur attachement au serment de Vincennes du 19 juin 1960 « *de manifester en toutes circonstances et en tous lieux notre irréductible opposition à cette loi contraire à l'évolution historique de la Nation ; de lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à son abrogation ; d'obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'École de la Nation, espoir de notre jeunesse* ». Beaucoup d'entre elles l'avaient néanmoins oublié. Elles s'en prévalent désormais, au moins formellement, en raison du nouveau contexte politique. Ce « *cadre unitaire inédit depuis 30 ans* », selon les termes du communiqué du collectif du 9 octobre 2024, constitue en lui-même une avancée que la Libre Pensée ne saurait ignorer.

En deuxième lieu, compte tenu de l'état de crise institutionnelle dans lequel se trouve la Cinquième République et de ce mouvement de regroupement de forces en défense de l'École publique qui en procède indirectement, la FNLP ne peut se borner à exiger sans autres précisions l'abrogation de la loi Debré et des lois anti-laïques, sauf à nourrir, implicitement mais nécessairement, le point de vue de ceux qui y voient un appel inaudible et préconisent seulement d'améliorer le financement public de l'enseignement catholique, tel Pierre Ouzoulias, vice-président du Sénat. Par conséquent, la FNLP a fait le choix d'élaborer un plan de sortie pour mener une campagne de fond dans le cadre du collectif comme en dehors de celui-ci, sur la base de l'accord qui unit les forces qui le composent. C'est le meilleur moyen de combattre celles qui, en son sein, agissent dans les faits en faveur d'une application stricte des dispositions du Code de l'éducation issues de la loi Debré.

En troisième lieu, le plan de sortie du financement public de l'enseignement privé sous contrat conçu par la FNLP a pour point de départ l'abrogation des textes actuellement en vigueur légués par les lois modifiées Falloux (second degré), Astier (enseignement technique), Debré et Rocard (enseignement agricole). Dans la mesure où l'insertion de deux millions d'élèves et de 140 000 professeurs dans l'enseignement public ne s'improvise pas, de même que ne pouvait être immédiatement réalisée la laïcisation totale de l'instruction primaire dans les années 1880, ce plan consiste

à résilier tous les contrats en cours liant l'État aux établissements privés à la date de l'abrogation et de leur permettre de choisir, durant la première année suivant celle-ci,

d'accepter une convention-type transitoire de six ans organisant la réduction progressive des financements publics de la deuxième à la sixième année.

Il offre aussi la possibilité aux enseignants du privé de demeurer agents publics et de bénéficier d'une titularisation.

Il prévoit des mesures d'accompagnement pour les autres personnels de droit privé.

Il comporte un plan exceptionnel de financement de la construction de nouveaux bâtiments scolaires. En effet, il n'est pas question de nationaliser l'enseignement privé et ses locaux, mesure qui serait contraire au principe de liberté de l'enseignement et donnerait des arguments à ceux qui évoquent le spectre de l'indemnisation pour faire obstacle à la perspective de l'abrogation.

Dans ces conditions, le congrès de la FNLP décide :

- 1°- de poursuivre sa participation dans le collectif pour l'École publique ;**
- 2°- d'amplifier la campagne de présentation du plan de sortie du financement public de l'enseignement privé en multipliant les conférences ayant cet objet ;**
- 3°- de faire systématiquement le lien dans ces réunions publiques entre la crise institutionnelle de la Cinquième République justifiant l'appel à l'élection d'une Assemblée constituante et la nécessité d'abroger la loi Debré qui nourrit les inégalités scolaires et sociales ainsi que le caractère systémique des violences et abus sexuels sur mineurs dans certains établissements catholiques ;**
- 4°- de procéder à toute enquête locale utile concernant les établissements catholiques ;**
- 5°- de présenter le plan de sortie aux élus nationaux comme locaux, dans la perspective des prochaines élections municipales, législatives et présidentielle, ainsi qu'aux candidats à ces différents scrutins.**

Résolution de la Commission Laïcité adoptée par le Congrès National de la Libre Pensée le 21 août 2025 à l'unanimité.

Résolution sur la Question à l'Étude

Synthèse à propos du fédéralisme et du confédéralisme

La *Question à l'Étude* issue du Congrès national de la FNLP 2023-2025 sur la proposition de la **Fédération de la Libre Pensée de Paris** est « *A propos du Fédéralisme et du Confédéralisme* ». Son choix a été motivé par l'engagement de la FNLP dans l'élaboration d'une « *Confédération laïque pour la liberté de penser* » (titre provisoire). Songer aux contours d'une telle **Confédération**, au fur et à mesure des rencontres, des collaborations entre organisations, des expériences d'actions menées ensemble, et afin de les rendre plus faciles, nous amène à envisager des règles et des modalités qui permettent à chaque organisation, dont la nôtre, de conserver ses particularités, ses possibilités d'autodétermination, ses capacités à enrichir les débats, à faire avancer le combat laïque et ses différentes déterminations.

Le **Fédéralisme** contient en lui évidemment des rapports avec la démocratie et les Constitutions, mais également avec la guerre et la paix, le nationalisme, le socialisme, le libéralisme – un ensemble donc de sujets qui animent la **Libre Pensée**, brûlants d'actualité et en lien avec d'autres de nos travaux.

Or la question du **Fédéralisme** et du **Confédéralisme** est ancienne. Elle engage au plus haut point la conception de l'unité d'un groupe humain, comme le montrent les premières tentatives de regroupements par contrats des cités antiques grecques, *koina* – confédérations - ou *sympolities* – fédérations, quand le monde romain connaîtra lui *foederatio* et *confoederatio*, ou les projets de fédérations d'États nées autour du **Siècle des Lumières**, depuis les commentaires de **Jean-Jacques Rousseau** à partir du projet de l'**Abbé de Saint-Pierre**, ou encore le *Projet pour la paix perpétuelle* de **Kant**.

Ces projets ont à l'esprit les diverses formes d'organisations étatiques en cours, Empires, États centralisés, fédérations, aux réalités diverses, dans le contexte de construction des États-Nations modernes. À la question de la coexistence pacifique s'ajoute la réflexion sur les formes de liberté, de coopération et de participation des unités constituantes à l'unité englobante. Entre l'Empire et le désordre de la Guerre civile, toutes les formes sont possibles. N'oublions pas que ces questions ont agité l'Église elle-même, et le *principe de subsidiarité* de l'**Union Européenne**, montre encore une fois combien les concepts catholiques ont pu imprégner la construction européenne.

Parce que le Mouvement ouvrier et progressiste s'est défini en partie en réponse aux formes autoritaires des États-Nations du XIX^e, la question du **Fédéralisme** a été posée dans ses trois composantes, associations, syndicats et partis politiques. Du reste, rappelons que la **Révolution française** y a été pour sa part largement attentive, et que **Girondins** et **Jacobins** ne se divisaient pas tant que cela entre fédéralistes et centralisateurs, la *Constitution Jacobine* étant pour une large part fédérale.

Quant au **Mouvement ouvrier**, au sens large, là encore il faut éviter les catégorisations trop rapides qui opposeraient une décentralisation intégrale – culminant dans l'**anarcho-individualisme** – à un **centralisme autoritaire** comme l'a figuré le **Centralisme démocratique** stalinien. La **tradition libertaire** a par exemple légué une profonde réflexion concernant les formes d'organisation et de prises de décisions, le mouvement syndical et associatif, voulant pour sa part construire un contre-modèle de société face à l'Étatisme souvent autant anti-démocratique que militarisé.

Enfin si les États fédérés sont confrontés à la question de l'État central, les **Fédérations syndicales** ont bien souvent évolué vers un **Confédéralisme** de fait, et réciproquement, effaçant les distinctions trop théoriques. Tant les réflexions juridiques et politiques que les expériences d'organisations ouvrières permettent de réfuter une opposition trop marquée entre **Fédéralisme** et **Confédéralisme**.

Nous pouvons ainsi poser quelques axes de réflexion qui constituent autant d'appels à imaginer quelle forme pourrait prendre une **Confédération laïque pour la liberté de penser**. Partons de la pensée proudhonienne, pour qui la relation entre individus ou groupes d'individus, y compris le **Fédéralisme**, consiste en un contrat, qu'il soit civil, commercial ou politique – en cela donc s'inscrivant dans un *Contrat social* au sens littéral, plus qu'à la manière dont **Rousseau** réexplique une théorie du contrat politique mettant fin à l'état de nature.

Proudhon ajoute que pour que le *Contrat fédéraliste* soit moral, il doit satisfaire à deux impératifs :

- être synallagmatique et commutatif, c'est-à-dire que ce que l'on reçoit par le contrat doit être équivalent à ce que l'on donne et qu'il doit permettre aux co-contractants de conserver leur liberté et leur autonomie ;
- être renfermé (consacré exclusivement) quant à son objet.

Demeurent ainsi comme enseignements :

- l'importance de la liberté et de l'autonomie des structures fédérées ;

- le juste retour, le retour attendu, à chacune au regard de leur investissement dans la structure fédéraliste ;
- la définition que l'on entend du pouvoir, comment elle se traduit dans les règles et s'exerce entre organisations fédérées et individus composant ces organisations.

Kant développe une réflexion sur les conditions d'une union pour la paix, qui ne soit pas un nouvel Empire imposant la *Pax Romana* par la force. Si elle concerne dans son esprit les relations entre États d'une part, et le sort de tout un chacun citoyen cosmopolite étranger dans les autres États d'autre part, elle nous donne quelques leçons pour une **Confédération laïque** qui viserait à faire vivre ensemble des militant.e.s, des Associations, des Fédérations ou Confédérations.

On peut là aussi s'inspirer de ses convictions pour souligner :

- l'importance de la morale et de l'éthique dans un projet politique et donc la nécessité de définir clairement l'ensemble des principes et valeurs communes qui motivent l'association fédéraliste ;
- le **Fédéralisme** visant aussi à la résolution des conflits entre co-contractants, il faut donc s'interroger sur ceux qui pourraient émerger pour définir les règles communes permettant de les résoudre. Au « *si vis pacem para bellum* » opposant un « *prépare la paix et non la guerre* » effectif.

Pour conclure ces réflexions nécessairement non-exhaustives, notons quelques points de vigilance pour penser une organisation faisant de la liberté de penser son objet :

- comment constituer l'unité des structures fédérées face à leur potentielle division : il s'agit autant de la question de la liberté d'expression et d'action des individus et structures appartenant à l'organisation constitutive de l'organe fédéré que de ceux qui participent à son administration, et identiquement pour l'organisation elle-même ;
- la durée et ou le cumul des mandats est effectivement une question d'importance majeure pour éviter les dérives d'un pouvoir trop concentré ;
- quelles sont les attributions, le pouvoir, ou dirons-nous la capacité d'agir, et sous quelles conditions, de la structure fédéraliste ;
- les moyens qui lui sont attribués : financiers, humains, matériels, etc. Nous pouvons convenir effectivement qu'à l'objectif que se donne la structure fédérée doit correspondre la définition des moyens pour les atteindre, et admettons aussi qu'en conséquence ces-dits moyens peuvent définir ou déterminer l'objectif qui sera atteint ou serait atteignable.

Résolution de la Commission Question à l'Etude adoptée le 21 août 2025 à l'unanimité

Résolution sur le 120^{ème} anniversaire

La place des recours en application de la loi du 9 décembre 1905

Tout d'abord, il nous faut faire un constat : l'action persévérante de la FNLP a permis une évolution positive de la Jurisprudence en matière de Laïcité en plusieurs domaines, notamment par les recours aux Tribunaux administratifs qui ont connu une majorité de succès. La victoire obtenue (car c'en est une) au Conseil d'État sur les crèches dans les bâtiments publics nous a permis d'avoir un outil efficace contre cette violation flagrante de la laïcité et de la loi de 1905.

L'Église catholique ne s'y est pas trompée, elle a reculé très vite pour se démarquer de cette Reconquista cléricale des bâtiments publics, elle est désormais plus sur la ligne « Viens chez moi, j'habite chez une copine ». Aujourd'hui cette question est instrumentalisée par l'extrême-droite pour apparaître plus catholique que le Pape dans une perspective électoraliste, d'un certain point de vue, c'est devenu plus une affaire politique que religieuse.

Le Congrès national de Le Garric tient à remercier chaleureusement la Commission « Droit et Laïcité » pour son travail important qui a obtenu cette évolution positive de la Jurisprudence laïque et particulièrement les camarades Dominique Goussot et Michel Godicheau.

La CAN de la Libre Pensée

Le Conseil d'État est la juridiction supposée unifier la jurisprudence française en matière de recours contre les décisions des pouvoirs publics. Si on se limite aux arrêts qui visent la loi du 9 décembre 1905, la jurisprudence du Conseil d'État depuis dix ans (2015-2025) comporte soixante décisions assez diverses : 4 concernent l'enseignement privé catholique, soit 7%, 12 concernent directement ou indirectement le culte catholique soit 20 %, 18 concernent directement ou indirectement le culte musulman (soit 30%), 2 concernent directement ou indirectement le culte israélite (soit 3%), 7 concernent des situations diverses, soit 12 % et 17 concernent les mesures prises pendant la crise du Covid (elles peuvent concerner une ou plusieurs confessions), soit 28 %.

Parmi les 12 qui concernent le culte catholique, la Commission Droit et Laïcité de la FNLP a été consultée sur 7 d'entre elles, soit 58 %, elle a donné son appréciation sur plusieurs autres situations.

Ajoutons que la loi de Séparation des Églises et de l'État n'apparaît pas toujours au premier plan dans ces affaires. C'est en revanche le cas dans 100 % des affaires dont a eu à connaître notre commission.

Cette situation est éclairante, indépendamment du sens des décisions, elle indique :

- que la Libre Pensée est un élément déterminant de la lutte juridique de défense de la loi de 1905 ;
- que la conflictualité liée au culte musulman représente un poids disproportionné si on la compare avec le nombre des musulmans qui se déclarent comme tels (environ 10%)
- que les mesures de restriction de la liberté de réunion et de la liberté d'aller et venir, au moment du COVID ont été durement ressenties par toutes les confessions, comme d'ailleurs par tous les citoyens.

Si l'on va plus loin dans le sens des décisions rendues, on peut penser que le Conseil d'État, confronté aux politiques, avouées ou inavouées, des gouvernements successifs, tend à forger une doctrine qui s'appuie davantage sur la notion d'ordre public que sur celle de liberté, cela frappe davantage le culte musulman, mais pas exclusivement.

Les principaux vecteurs de cette tendance sont la loi Debré, la loi du 15 mars 2004, la loi du 24 août 2021 (loi « Séparatisme ») et ses décrets d'application.

La Libre Pensée s'est exprimée sur ces textes dans plusieurs de ses congrès et dans ses actions publiques.

En cette année du 120^{ème} anniversaire de la loi de Séparation, la FNLP constate :

- que la loi Debré reste la mère de toutes les lois antilaïques et constitue un des principaux obstacles à l'application pleine et entière de la loi du 9 décembre 1905 ; le scandale de Betharram et les affaires conjointes, montrent d'ailleurs l'étendue de la fiction que représente en ce domaine cette qualification d'« ordre public ».
- que l'offensive de reconquête menée à bas bruit pendant des années et maintenant avec vacarme par les médias aux mains des oligarques, diffuse dans tous les secteurs de la vie sociale les emblèmes et symboles religieux marqueurs de l'Occident ;

- que cela s'accompagne de mesures qui sous couvert d'objectifs sécuritaires contraignent la vie associative, la liberté d'expression, la liberté d'aller et venir, la liberté de manifestation et la sûreté personnelle.

C'est pourquoi le Congrès réaffirme :

- que l'objectif d'abrogation de la Loi Debré est un objectif majeur et qui plus est, le meilleur moyen de priver l'Église catholique du pouvoir de nuisance qu'elle a indûment acquis sous la Vème République en contravention totale avec l'objectif du législateur de 1905. Le Plan de sortie du financement public, élaboré par la Commission « Droit et Laïcité » devient un élément essentiel de la mobilisation laïque pour cet objectif, car il explique Quoi faire et Comment faire.
- que ses Groupes et Fédérations sont et seront devant les tribunaux, toujours appuyés par une mobilisation militante, pour exiger l'application intégrale de la loi de 1905 à l'occasion de chaque moment de la vie politique et sociale (derniers éléments : sainte-Geneviève, etc.)
- que cette action - et les recours en sont un élément- poursuit également l'objectif de lutter pour un retour à la liberté associative pour laquelle elle entend combattre aux côtés des forces associatives, politiques et syndicales mobilisées, en leur temps, contre la loi « Séparatisme ».

La défense de la loi de 1905 est un élément essentiel de l'activité de la Libre Pensée

La jurisprudence que la FNLP a suscitée ou encouragée procède d'une méthode : elle s'appuie sur la loi de 1905 toute entière, dans son texte original et dans l'intention du législateur. C'est une loi de liberté et une loi de fermeté, écornée de ci de là, mais efficace et intangible. Elle doit être étendue à tout le territoire, notamment par l'abrogation de toutes les exceptions anti-laïques, et pour cela rester dans l'actualité. Ses adversaires l'oublie souvent, parfois au nom d'une prétendue « laïcité ». Depuis 1989 un gros travail a été fait, des compétences se sont formées, il faut systématiser et transmettre aux nouveaux responsables qui se dégagent dans les fédérations. Nous avons pu souvent remettre au premier plan ce texte fondateur, inspiré par les Libres Penseurs, obtenir le respect des juristes et la rage des réactionnaires. Ne doutons pas que les oligarques ne pensent qu'à la moderniser en la faisant disparaître sous les couronnes mortuaires. De notre côté, en poursuivant notre travail, nous préparons, à notre façon l'Assemblée constituante.

Pour défendre la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat devant les tribunaux administratifs, il ne faut pas improviser.

Quels sont les domaines que la loi de 1905, même affaiblie par la réaction vichyste et la Ve République, permet de protéger ?

- L'absence de budget (ou subvention) attribué au culte : cela nécessite d'étudier (avec des Élus, c'est mieux) les budgets municipaux, départementaux, régionaux... donc surveiller la façon dont ils organisent la publicité légale de leurs engagements votés. Quand la presse en parle c'est parfois avec retard et souvent elle n'en parle pas.
- La laïcité des cimetières : cette question est maintenant délimitée de façon assez précise par la jurisprudence.
- La protection des emplacements publics contre l'envahissement des emblèmes et symboles religieux. Là aussi d'importantes précisions ont été données dans la jurisprudence que la Libre Pensée a suscitée.
- La protection contre l'interprétation extensive et dévoyée des dispositions sur les aumôneries (en ce domaine, la Vème République a, par simple circulaire, joué un vilain tour à la loi de 1905).
- La liberté de conscience des citoyens, mise en cause du fait des agissements des pouvoirs publics (en ce domaine, il reste beaucoup à faire et à revendiquer ; exemple récent : la gendarmerie et la « Sainte-Geneviève »).

Tout commence par la vérification de l'intérêt à agir dans les statuts des groupes et fédérations : nul besoin d'attendre qu'une affaire se présente pour opérer cette vérification.

Résolution de la Commission Vœux et Motions adoptée par le Congrès le 21 août 2025 à l'unanimité

Résolution sur les Publications

“Ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas.” (Michel Bakounine).

1°) - Il nous faut tout d'abord réfléchir sur nous-mêmes, ce que nous sommes pour déterminer quoi faire avec nos nombreuses publications, tant papier que numériques.

Répétons-le avec force : la **Libre Pensée** n'est pas un **Syndicat**, un **Parti politique**, une **Obéissance maçonnique**, un **Club de rencontres** pour occuper ses vieux jours, une **Amicale** pour banqueter à volonté. C'est une association qui réfléchit et qui agit. Elle allie l'**Éducation populaire** et l'**Action laïque**.

Elle doit s'armer théoriquement et pratiquement pour pouvoir agir. C'est pourquoi, le **Congrès international de Rome de 1904**, qui a jeté les bases de la *loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905* en France, a – en même temps – défini son mode opératoire par une formule de **Ferdinand Buisson** que l'on pourrait résumer ainsi : elle est une méthode d'analyse et de réflexion et ouvre un champ d'action sociale de transformation de la société pour aller vers l'**Intégrale Émancipation humaine** dans tous ses aspects.

Voici comment la **Libre Pensée** se définit alors : « *La Libre Pensée est démocratique, laïque et sociale. Au nom de la dignité humaine, elle rejette le triple joug : du dogmatisme dans tous les domaines et en particulier, en matière religieuse et morale, du privilège en matière politique, du profit en matière économique* » En clair, elle allie d'une part la pensée pour refuser le **Dogme** et d'autre part l'**Action** pour se fixer comme objectif une **Transformation** sociale de la société contre tous les privilèges, notamment politiques (contre le Totalitarisme) et économiques (contre l'exploitation de l'Homme par l'Homme).

- **Elle n'est pas un Parti**, car elle ne définit pas le type exact de société, qu'elle souhaite. Elle n'a pas un Programme politique de transformation et d'édification nouvelle de la société.
- **Elle n'est pas un Syndicat**, car elle ne se « limite » pas à une action quotidienne de défense des intérêts des Travailleurs, même dans la perspective de la **Double Tâche** de la *Charte d'Amiens* de 1906 de la *Vieille-CGT* : en finir avec le système capitalisme pour un système basé sur les syndicats organisant l'économie. Car cela serait alors proposer un « Programme ».
- **Elle n'est pas une Obéissance maçonnique** qui se fixerait le but essentiel de transformer les hommes pour (peut-être un jour) transformer la société, disserter sur le social et le monde et proposer des solutions législatives et politiques.

Elle n'est pas tout cela et, en même temps, elle est un peu tout cela, elle est un **Triangle** qui unifie pour elle-même et par elle-même, ces trois facettes de l'**Être humain libre**.

Pour matérialiser cela, le **Congrès de Rome de 1904** va définir deux règles de la **Libre Pensée** dans l'ordre pratique et social :

« **Première règle.** — *La Libre Pensée ne pouvant se contenter d'opinions purement spéculatives, qui n'intéresseraient que la pensée individuelle, il lui appartient de fournir une règle de vie aussi bien aux sociétés qu'aux individus.* »

Deuxième règle. — *La Libre Pensée ne pouvant se borner à cette manifestation négative à l'endroit de tout dogme et de tout credo, elle exige de ses adhérents un effort actif en vue de réaliser par les moyens humains l'idéal humain.* »

C'est cette conception et tradition que nous devons mettre en œuvre. Cela est dans nos gènes, et il n'est nul hasard si l'ouvrage que nous avons le plus vendu (plus de 1 300 exemplaires) est l'**Arguments N°16** « *Apprendre – Comprendre - Agir* ». Intuitivement, spontanément, les **Libres Penseurs** ressentent cet ADN profondément.

La **Libre Pensée** est à la fois l'Esprit et la Matière, la Pensée et l'Action, la Conscience et la Main, cette fusion se fait par l'outil qu'elle propose à toutes celles et à tous ceux qui veulent la rejoindre pour agir pour en finir avec l'oppression sous toutes ses formes et pour la liberté humaine.

2°) - Nous avons plusieurs types de publications que nous proposons à celles et ceux qui sont intéressés par la **Libre Pensée** :

- **Des revues « papier »** comme *la Raison* et *l'Idée libre*, les deux ne se concurrençant pas, car elles agissent dans des champs différents, la vocation de *l'Idée libre* est plus « culturelle » et *la Raison* plus « militante » en prise avec l'action. On retrouve là les deux volets du **Congrès de Rome**. Mais en même temps, parce que rien n'est figé, ces deux aspects sont présents dans les deux revues, mais peut-être pas en même quantité.

- **Des publications numériques** gratuites qui sont conçues comme cela dès le début pour accroître leurs diffusions par Internet, ou qui, de papier, deviennent numériques pour éviter des retirages toujours aléatoires.
- **Des ouvrages sur un grand nombre de sujets et de thèmes.** Nous avons coutume de dire que « *parler d'Histoire, c'est faire l'Histoire* ». Jamais formule ne fut plus juste dans la publication et la diffusion de notre ouvrage collectif « *La Libre Pensée et la Résistance* » qui connaît un certain écho. On voit bien que notre analyse, de redécouverte d'une partie de l'Histoire et du rôle qui y ont joué les **Libres Penseurs**, a des implications « *politiques* » immédiates, car elle brise le consensus permanent entre les tenants du **Vieux-Monde**, sous quelques dénominations qu'ils se parent. Ils se mettent d'accord sur hier pour mieux nous préparer un avenir qui ne sera pas radieux, loin s'en faut.

La **Mécanique quantique** nous apprend que l'observation d'un objet, d'un fait, peut modifier l'objet. Il en est de même quand on parle de l'Histoire. Hier est un perpétuel devenir en mouvement. Notre **Petite Histoire** s'inscrit dans la **Grande Histoire** et la modifie en substance. Ce n'est pas une « *historiette* » neutre, à côté de biens d'autres qui n'ont jamais dérangé personne. **Anatole France** disait : « *Ne perdons rien du passé, ce n'est qu'avec le passé que l'on bâtit l'avenir* ».

Si **Marx** a profondément raison dans sa **11^{ème} Thèse sur Feuerbach** en disant : « *Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe c'est de le transformer* ». Il ne dit pas qu'il ne faut pas interpréter le monde pour le changer, c'est tout le contraire en fait. Il y a une interaction entre les deux en permanence. **Bakounine** rajoutait : « *Rien n'est aussi stupide que l'intelligence orgueilleuse d'elle-même.* » Tout est toujours en mouvement.

La richesse et la diversité de nos publications ouvre largement un champ d'investigation, d'analyses et de réponses à ceux qui cherchent à mener des actions pour se positionner dans la **mêlée sociale**, pour reprendre l'expression de **Jean Jaurès**. Notre responsabilité est d'aller vers eux pour les conforter dans cette recherche. Le chemin inverse est rarement vrai. C'est l'effort collectif que nous devons faire si nous voulons progresser. Car il est indéniable qu'il y a une véritable volonté de comprendre qui émerge aujourd'hui.

Prenons un exemple récent qui a frappé quelques-uns d'entre nous : dans une discussion avec des jeunes qui voulaient savoir ce qu'était la **Libre Pensée** et à quoi on s'engageait si on y adhérerait, nous avons entendu cette affirmation qui nous a fait sursauter : « *les jeunes pensent que la Laïcité, c'est l'Athéisme, c'est pourquoi beaucoup sont contre* ». C'est cela qui a amené **Christian Eyschen** à répondre positivement à une sollicitation d'un hebdomadaire politique paraissant le mercredi, mais qui n'est pas le **Canard Enchaîné**, de faire une série de 11 articles pour expliquer ce qu'était la **Laïcité**, et surtout ce qu'elle n'était pas. Nous avons publié ces articles dans la newsletter de la FNLP, pour qu'ils soient un outil de discussion pour convaincre. C'est à nous de nous mettre à la hauteur de ceux qui sont en attente, et là aussi, ce n'est pas l'inverse.

3°) - Nos publications couvrent un champ très large d'investigations. Nous vous renvoyons à la lecture du **Rapport sur les publications**, qui se trouve dans la **Libre Pensée Militante N°26**, préparatoire au **Congrès national de Le Garric (Tarn)**. Le détail et l'inventaire sont faits, il suffit d'en prendre connaissance pour s'apercevoir de la gamme très large et richement diversifiée.

Avec ce panel, nous pouvons intéresser les militants du **Mouvement laïque** en général et des associations comme la **Ligue de l'Enseignement**, la **Ligue des Droits de l'Homme**, l'**Union rationaliste**, le **CNA-FAL** (Action Familiale laïque), **Solidarité laïque**, les militants syndicalistes issus de la **Vieille-CGT** (CGT, CGT-FO, FSU, SE-UNSA, CNT, SUD et Solidaires, **Émancipation**, **École Émancipée**, **Révolution Prolétarienne**), des associations contre la guerre, pour la Paix et contre la Racisme (**Union Pacifiste**, **MRAP**, **Mouvement de la Paix**, **UJFP**, **ARAC**, **4AA**), des **Franc-Maçonnnes** et **Francs-Maçons** (**GLDF**, **GODF**, **DH**, **GLMU**, **GLMF**, **GLFF**), les militants politiques de ce que l'on appelait, à une époque désormais révolue, « *la Gauche laïque et Républicaine* » en y incluant en premier lieu le **Mouvement Libertaire**, mouvement dont l'**Éducation**, la **Culture** et le **Savoir** ont toujours été historiquement des préoccupations essentielles.

Cette liste n'a pas vocation à être limitative, ni exhaustive, mais elle est faite pour montrer le vaste champ militant où nos publications peuvent intéresser à condition qu'on les propose. De ce point de vue, il nous faut être **Urbi et Orbi** (en interne et en externe) et ne pas penser que nos publications n'intéressent que de très rares **Libres Penseurs** qui seraient désœuvrés.

L'acquisition du **Savoir**, de la **Culture** et de l'**Histoire** (dans toutes ses déterminations, politiques, sociales, économiques, etc.) procède d'abord d'une volonté de **Comprendre pour Agir**. Militer sans penser et sans se cultiver en permanence, c'est comme tirer sans viser, il ne peut en résulter que des ennuis à plus ou

moins long terme, mais c'est inévitable, car l'ignorance vous rattrape toujours. C'est toujours celui ou celle qui en sait le plus qui gagne.

Nous attirons l'attention des **Fédérations départementales** et des **Libres Penseurs** sur le fait que quand nous les avons sollicités pour connaître leurs désirs de retirages éventuels de publications épuisées, cela s'est soldé par un fiasco complet. Il convient donc qu'ils comprennent bien que s'ils veulent des publications « papier », ce qui est sans doute plus facile à lire, il ne faut pas qu'elles-ratent le coche de la commande, car comme on dit, (et **Grouchy** l'a vécu douloureusement à **Waterloo**), « *L'heure, c'est l'heure ; avant l'heure, c'est pas l'heure ; après l'heure, c'est plus l'heure* » de **Jules Jouy** (1855-1897). La **CAN** a donc décidé qu'il n'y aurait plus de retirages de publications, sauf exceptionnellement, mais avec paiement par avance, car « *Time is money* »..

4°) - Le Congrès national de la Libre Pensée estime que l'information sur l'existence de nos publications, de leurs titres et de leurs contenus doit être renforcée auprès des **Fédérations départementales de la Libre Pensée** pour leur permettre d'agir en proposant largement l'éventail de nos publications.

- Nos publications sont à prix très modique en général, quand c'est la **Libre Pensée** qui les édite. C'est parce que les maquettes sont faites bénévolement par des camarades qui se dévouent avec talent et pugnacité pour les faire. C'est grâce à eux que nous pouvons faire des publications numériques de qualité et les diffuser gratuitement pour ne pas alourdir la charge financière des lecteurs. Le **Congrès national de la Fédération nationale de la Libre Pensée** les remercie chaleureusement des efforts qu'ils font pour cela. Leur aide nous est très précieuse.

Il s'agit des camarades **Jean-Paul Charaux** (LP 44), **Philippe Floris** (LP 79), **Pierre Gueguen** (LP 31), **Claude Singer** (LP 95), et de notre regretté camarade **Jean Debraine**, pour qui nous avons toujours une pensée forte et émue suite à sa disparition brutale. Tous ces camarades auront bien mérité de « *notre Patrie dans le temps* ». Si d'autres **Libres Penseurs** voulaient rejoindre cette équipe efficace et compétente, ils seront accueillis « *comme le Messie* » avec enthousiasme ! Il n'y a pas trop de travail à réaliser, il n'y a pas assez de bras pour le faire.

- Nous proposons à chaque **Fédération départementale** de désigner en son sein un responsable de publications (si ce n'est pas déjà fait) qui siègera au **Bureau fédéral** pour s'occuper de la vente des publications et de la diffusion des publications numériques gratuites. Ces dernières sont de quatre ordres : laïcité (certains *Arguments*), syndical (*Cahier de l'Observatoire social de la Libre Pensée*), exégétique (*Sapere Aude*) et Franc-Maçonnique (*La Plume et la Pensée*).

Chaque **Fédération départementale** pourrait recenser les personnes (dans chaque catégorie) qui pourraient être intéressés à recevoir ses publications (avec leur accord, bien sûr) pour les leur faire parvenir. Il ne s'agit pas d'envoyer tout à tout le monde, mais à de faire les choses avec discernement, « *tact et mesure* ». Un **Syndicaliste** pourrait être intéressé par les *Cahiers de l'OSLP*, mais pas par *Sapere Aude*, par exemple. Mais il existe aussi des « *esprits ouverts* » que tout intéresse, cela existe, on en a déjà rencontré, et pas seulement à la **CAN**. Ce ou cette camarade, ayant une grande connaissance du terrain politique, syndical, militant, philosophique, associatif, intellectuel, du réseau des Élus, de l'histoire du département et de leur évolution doit veiller à mettre en relations telle ou telle de nos publications avec ce terrain, non pas de manière indifférenciée, mais la plus précise possible, ce qui implique un suivi de ces envois et de ces relations, une actualisation permanente de ces dernières, un dialogue le plus particularisé et personnalisé possible avec les éléments de ce terrain.

Ce qui est valable pour tel militant syndical de telle organisation ici n'est pas valable pour tel autre ; ce qui est valable pour un militant ou une militante syndicale n'est pas valable pour un Élu ou une Éluë, etc etc. C'est parce que cette plus grande particularisation est nécessaire qu'elle doit se faire au niveau départemental et pas à un autre échelon. Cette proposition n'est en rien une négation du **Fédéralisme**, tout au contraire, c'est la vérification la plus aboutie du **Fédéralisme** comme outil permettant à la **Libre Pensée** de se faire connaître et aussi permettant à la diversité de la **Libre Pensée** de s'exprimer

La **CAN de la FNLP**, sur cette base de la constitution d'un **Réseau de correspondants des Publications**, désignera en son sein, un **Responsable national des publications** qui fera chaque trimestre une *lettre-circulaire* aux correspondants départementaux des publications pour les tenir informés de la sortie des publications, des publications restantes à vendre, des stocks, des éventuelles promotions, etc. Ainsi l'effort de chacun nourrira l'effort de tous et accroîtra le rayonnement de chaque **Fédération départementale** et de la **Fédération nationale**.

- Le **Congrès national de la Libre Pensée** attire aussi l'attention des **Fédérations départementales** sur l'intérêt financier pour elles de vendre ces publications. À chaque fois, la **FNLP** propose des tarifs réduits pour les commandes de publications à **partir de 3 exemplaires**. Ceci peut être une source de fi-

nancement pour leurs activités départementales qui soulageraient les sollicitations des **Libres Penseurs** pour les mener et les financer.

- Le **Congrès national de la Libre Pensée** incite les **Fédérations départementales** à systématiser la présence de leur librairie pour proposer à la vente nos publications dans les conférences et autres initiatives, même et surtout dans les initiatives unitaires ou celles des autres associations. Cela élargit les possibilités de vente et surtout de sensibilisation à la **Libre Pensée** dans d'autres cercles que ceux habituels.

Résolution de la Commission Vœux et Motions adoptée le 21 août 2025 à l'unanimité

Irelp

Assemblée Générale de l'Institut de Recherches & d'Études de la Libre Pensée

[Accès à la vidéo de l'AG sur YouTube !](#)



Assemblée Générale de la Fédération Nationale Laïque des Monuments

L'assemblée générale de la F.N.L-M s'est tenue au lendemain de la réunion de tous les congressistes de la Libre Pensée devant l'impressionnante colonne de la Paix de Carmaux, pour un hommage à Jean Jaurès.

La discussion à laquelle ont participé plus de 15 camarades a souligné l'importance que nous accordons aux monuments pour la défense de la paix et des libertés. Plusieurs interventions se sont rapportées à la préparation du novembre, pour dire plus fort que jamais « NON à la guerre », mais aussi « NON à la guerre sociale ». C'est la proposition des délégués des Deux-Sèvres qui refusent que Carole Delga prévoie 200 millions pour l'armement dans le budget de la région.

A Paris, qui ne possède pas de monument aux morts, on déplore que les Fusillés pour l'exemple ne soient inscrits nulle part. Dans le Val de Marne, une plaque consacrée à deux Fusillés pour l'exemple de Chevilly-Larue devrait être inaugurée le 11 novembre. En Dordogne, suite aux campagnes de la Libre Pensée, une stèle a été ajoutée devant le monument aux morts de St André Allas, en hommage à Antoine Royère, fusillé pour l'exemple le 18 avril 1916.

Ne pourrait-on remplacer l'inscription « morts pour la France » par « morts pour les Industriels », s'interrogent certains.

Claude Singer rappelle l'intérêt du DVD « Morts PAR la France », qui comporte à la fois l'histoire de la réalisation du monument de Chauny, et les témoignages (historiques) des descendants des fusillés que nous avons retrouvés. S'adresser à Claude, prêt à venir présenter ce film. (claude.singer@fnlp.fr)

L'A.G. a voté à l'unanimité la proposition de rééditer le livre « De Gentioux à Chauny » aujourd'hui épuisé, afin de montrer le combat constant de la Libre Pensée pour la paix (en précisant qu'une reliure plus solide est nécessaire ainsi qu'une table des matières plus facile à consulter).

Pour soutenir le meeting de Japy, et la défense de la loi de 1905, la Fédération des Monuments a décidé de verser 500 euros.

La cotisation a été portée à 16 euros.

Les instances ont été reconduites. Pour rappel :

Président d'honneur : Christian EYSCHEN

Présidente : Nicole AURIGNY

Vice-Président: Pierre ROY

Secrétaire: Jacques LACHAISE

Trésorière: Chantal AUDION

Trésorière adjointe : Danielle ROY

Les responsables des associations font partie du bureau.

[Accès à la vidéo de l'AG sur YouTube !](#)

Nicole Aurigny



Assemblée Générale d'Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France

Complément de rapport de Xavier Hyvert

Chères, chers camarades,

J'ai l'honneur de déclarer ouverte l'assemblée générale annuelle d'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE, l'association de bienfaisance de la FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE.

Ainsi que le formule la résolution proposée par le Conseil d'administration :

« Les conditions dans lesquelles s'exercent l'action d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE se sont transformées au cours des dernières années et sont modifiées durablement.

La guerre d'extermination du Peuple palestinien a amené ENTRAIDE ET SOLIDARITE, en cohérence avec la solidarité internationale qui nous anime comme Libres Penseurs, à mobiliser une part importante de ses ressources pour aider des associations qui agonisent en Palestine et au Liban.

La politique de répression, de discrimination et de racisme de notre gouvernement nous a conduits à porter secours aux mineurs isolés à Paris, mineurs isolés dont la persécution constitue l'un des aspects les plus ignobles et les plus revendiqués de la coopération entre le régime Macron et l'extrême-droite ...

« Ce (Le) contexte de paupérisation générale organisée, de répression, de guerre, en particulier au Moyen Orient fait que nous sommes et serons confrontés à une demande croissante aussi bien en termes d'aides individuelles que de la part d'associations. »

« Les demandes de secours individuelles ... émanent de plus en plus souvent, de non adhérents de la Libre Pensée. »

« Ces évolutions rendent incontournable une réflexion sur les critères d'attribution et d'évaluation des aides fournies et sur les capacités financières nécessaires à ENTRAIDE ET SOLIDARITE et, les moyens de se les procurer, pour assurer la pérennité de son action.

Ce contexte a motivé notre proposition d'ouvrir, lors du congrès de l'AILP qui se réunira au mois d'octobre à Grenoble, une discussion sur l'opportunité d'envisager la mise en œuvre d'une entraide et d'une solidarité organisées sur le plan international. »

Camarades, si l'exercice 2024-2025, comme le précédent, se termine sur un excédent, il faut se rappeler qu'au second semestre 2023 nous avons été confrontés à une situation qui nous conduisait à une suspension d'activité qui aurait signifié l'arrêt, dramatique, de toutes les aides individuelles en cours et subventions aux associations amies.

Si nous sommes donc momentanément hors de danger : c'est parce que nous avons bénéficié de produits exceptionnels en enregistrant successivement deux legs sur 2024 et 2025.

Mais, ce « sursis » ne doit pas faire oublier le déficit structurel dû à un différentiel très important existant entre les produits et les charges de l'exercice.

Ce déficit est causé, à la fois, par la faiblesse des produits courants et par l'importance et l'augmentation des charges d'exploitation.

Les actions de bienfaisance, objet social de notre association représentent le facteur principal de progression de ces charges ; les aides individuelles comme celles apportées aux associations.

Ce sont les ressources provenant des libéralités testamentaires (legs, assurance-vie) qui offrent, pour l'heure, à ENTRAIDE ET SOLIDARITE les moyens de poursuivre son action.

C'est de la pérennité d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE dont il s'agit.

Le Conseil d'administration du 8 juillet 2025 a considéré que cette réflexion ne peut donc être évitée.

C'est notre mission qui détermine les termes de la réflexion :

de ne pas laisser sombrer des camarades, en difficulté, adhérents ou pas à la Libre Pensée, pour leur permettre de continuer à exister, à agir, d'être en mesure d'aider des associations qui partagent la conception indépendante et laïque de la solidarité.

Dans ce cadre et sur la base de l'analyse financière et des propositions du Trésorier le Conseil d'administration a défini les contours de la réflexion.

Le Conseil d'administration a déterminé *un cadrage financier*, ayant pour double objectif de garantir la poursuite de l'activité de l'association tout en maintenant un niveau suffisant d'affectation des ressources de l'association à son objet social.

L'objectif poursuivi est donc, au moins, de maintenir la part des ressources affectées à la bienfaisance, sur une durée significative, compatible avec la présence des fonds propres récemment acquis.

Ce même Conseil d'administration a décidé que la réflexion doit se poursuivre, sans délai, afin de tirer les conséquences de ces impératifs quant à la politique de la Commission sociale et en matière de subventions aux associations ; et, partant de préciser les critères d'attribution et d'évaluation des aides individuelles et des subventions.

Les modalités, d'application et d'explication des contraintes pesant sur nous aux associations concernées doivent également être définies.

Camarades, l'arrivée de nouveau legs étant du domaine de l'aléatoire, le maintien, voire la croissance plus que souhaitable, des dépenses affectées à la bienfaisance, dans les circonstances présentes apparaissent donc comme entièrement lié à la conquête de nouveaux bienfaiteurs.

La conquête d'un nombre significatif de nouveaux bienfaiteurs implique, à l'évidence, la mobilisation générale, des adhérents.

Camarades, mobiliser les adhérents nécessite l'implication de tous.

C'est le motif de la résolution proposée à cette assemblée générale.

Désigner un représentant local d'Entraide et Solidarité dans chaque département, ainsi que les statuts nous invitent à le faire n'est pas un gadget.

Ce représentant local, aux termes des statuts, « *(II) est notamment chargé de promouvoir les actions d'assistance et de bienfaisance menées par l'association.* » et ainsi pourra animer au niveau départemental la bataille pour gagner les bienfaiteurs dont nous avons besoin.

Dans ces actions il bénéficiera du soutien du Conseil d'administration et de son Président qui répondra aux invitations qui lui seront faites.

Camarades, les Libres Penseurs en 1988, ont, après la dissolution de la Mutuelle, confié un mandat à Entraide et Solidarité, dans la continuité de ce qu'ils avaient fait quand ils créaient, au XIXème siècle, des « *Maisons fraternelles de la libre Pensée* » ; puis, avec la Maison de retraite de Saint Georges des Sept Voies.

Je profite de cette assertion pour rendre hommage à notre camarade Philippe PUAUD, actuellement en Maison de retraite : longtemps Président du Conseil d'administration de la Maison de Retraite de Saint Georges des Sept Voies, Philippe PUAUD a permis que la vente de la Maison de retraite se passe le mieux possible, afin de nous permettre de poursuivre notre action de bienfaisance dans les meilleures conditions possibles.

Je tenais à saisir, également, ce moment pour saluer chaleureusement l'IRELP, à l'équipe qui s'est consacrée, à la réalisation de l'ouvrage historique sur Entraide et Solidarité, disponible tout au long du congrès à la table de la Librairie et en commande.

Et j'adresse, une nouvelle fois, mes plus fraternels remerciements à notre camarade Louis COUTURIER, parce que c'est sa connaissance de l'histoire d'Entraide, son travail acharné et sa persévérance qui ont permis que cet ouvrage voit le jour.

Nous te saluons, camarade Louis, grâce à toi nous disposons, pour la première fois, d'un outil présentant ce que sont Entraide et Solidarité, ses racines, ce qu'elle fait et la nécessité de la préserver.

PROFITONS-EN, SAISISSEONS-NOUS DE CET OUTIL POUR FAIRE CONNAITRE ENTRAIDE & SOLIDARITE !

C'est le même combat, dans des conditions historiques et des formes différentes, que nous menons aujourd'hui.

Ce combat est indissociable des actions quotidiennes des fédérations et de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Il contribue à resserrer nos liens avec les organisations françaises et étrangères partageant une conception indépendante et laïque de la solidarité.

Entraide et Solidarité est la matérialisation de la volonté des Libres Penseurs de contribuer à faire vivre la solidarité qui s'est forgée au fil de la Lutte des classes entre les non-possédants. C'est la continuation de la solidarité traditionnelle des Libres Penseurs.

CAMARADES, L'AVENIR D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ EST ENTRE NOS MAINS.

Vive Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France !

Complément au rapport financier

Résultats des votes

VOTES SUR LES RESOLUTION DE 1 A 10

Nombre total de mandats : 2158

N°	INTITULE DES RESOLUTIONS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »	RESULTAT
1ère	VALIDATION DU COMPTE-RENDU AG 2024	1900		45	Adoptée
2ème	VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024-2025	1961		45	Adoptée
3ème	VALIDATION DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025	1900		45	Adoptée
4ème	CONSTATATION DU RESULTAT 2024-2025	1900		45	Adoptée
5ème	AFFECTATION DU RESULTAT 2024-2025	1890		49	Adoptée
6ème	QUITUS AU TRESORIER	1900		45	Adoptée
7ème	ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026	1874		49	Adoptée
8ème	FIXATION DE LA COTISATION 2025-2026	1868		49	Adoptée
9ème	MOTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 - ADRESSE DES DELEGUES DE L'ASSEMBLEE GENERALE AUX ADHERENTS D'ENTRAIDE ET SOLIDARITE	1868		49	Adoptée
10ème	POUVOIR AU CA POUR PUBLIER LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALES 2025	1868		49	Adoptée

Dans le cadre du renouvellement par tiers des membres de ses membres, défini par les statuts,

« LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 11 : Entre deux assemblées générales, l'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France est administrée par un conseil d'administration de douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont élus chaque année par tiers pour trois ans, par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles.»

« L'ASSEMBLEE GENERALE

Article 9 : ... Elle renouvelle les membres du conseil d'administration dont le mandat est expiré ou dont le siège est devenu vacant avant la fin de leur mandat. ... »

Quatre postes étaient donc à pourvoir.

Les candidats étaient: Michel GODICHEAU, Luc NEUHAUSER, Jean-Sébastien PIERRE, Claude SINGER.

RESULTATS DES VOTES SUR LES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre total de mandats : 2158

NOM PRENOM	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »	RESULTAT
Michel GODICHEAU	1929	0	0	Elu
Luc NEUHAUSER	1929	0	0	Elu
Jean-Sébastien PIERRE	1929	0	0	Elu
Claude SINGER	1921	0	0	Elu

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration d'Entraide et Solidarité, réuni jeudi 21 août 2025, à Le Garric, à l'issue de l'Assemblée générale :

⇒ a acté la composition du Conseil d'administration (Délibération n°2024-52)

⇒ et a procédé à l'élection du bureau (délibération n°2024 – 53).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Philippe BESSON, Claude BIARDEAU, Anne BOUBAKEUR, Jean-Paul CHARAUX, Michel GODICHEAU, Christian EYSCHEN, Xavier HYVERT, Sylvie MIDAVAINÉ Bruno N'DIAYE, Luc NEUHAUSER Jean- Sébastien PIERRE, Claude SINGER.

COMPOSITION DU BUREAU À L'ISSUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AOÛT 2025

Président : Xavier HYVERT

Vice-Président : Jean-Sébastien PIERRE

Secrétaire : Anne BOUBAKEUR

Secrétaire adjoint : Luc NEUHAUSER

Trésorier : Bruno N'DIAYE

Trésorier adjoint : Jean-Paul CHARAUX

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale

ADRESSE DES DELEGUES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 D'ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE AUX ADHERENTS D'ENTRAIDE ET SOLIDARITE

Nous, délégués, délégués des Sections départementales réunis en Assemblée générale, ce jeudi 21 août 2025, réaffirmons que les raisons pour lesquelles les Libres Penseurs ont décidé, en 1961, la fondation d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE comme association de bienfaisance de la FEDERATION NATIONALE DE LA LIBRE Pensee, sont plus que jamais actives.

L'action d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE, dont le « *but exclusif* » est « *l'assistance et la bienfaisance* », est inséparable de celle que nous menons comme Libres Penseurs pour l'émancipation totale de l'individu et de notre refus de toute exploitation économique politique et religieuse.

Notre action repose sur les principes de la Protection sociale collective construite par le Mouvement ouvrier pour son émancipation complète et donc sur le principe de la répartition.

Les racines d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE plongent dans la tradition séculaire de solidarité des Libres penseurs, tradition indissociable de celle forgée à travers les siècles entre les non- possédants : ce sont les adhérentes, les adhérents, les amies, les amis de la Libre Pensée qui nous apportent les ressources dont nous avons besoins.

C'est, cette histoire que raconte l'ouvrage que nous avons édité aux éditions de la Libre Pensée sous le titre « *La solidarité en action : une œuvre à préserver* ».

Solidarité donc, et non charité !

Les conditions dans lesquelles s'exerce l'action d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE se sont transformées au cours des dernières années et sont modifiées durablement.

La guerre d'extermination du Peuple palestinien a amené ENTRAIDE ET SOLIDARITE, en cohérence avec la solidarité internationale qui nous anime comme Libres Penseurs, à mobiliser une part importante de ses ressources pour aider des associations qui agissent en Palestine et au Liban.

La politique de répression, de discrimination et de racisme de notre gouvernement nous a conduits à porter secours aux mineurs isolés à Paris, mineurs isolés dont la persécution constitue l'un des aspects les plus ignobles et les plus revendiqués de la coopération entre le régime Macron et l'extrême-droite (voir l'interview d'Emmanuel Macron du 23 juillet 2024, après les législatives, et la proposition de loi adoptée par le Parlement le 19 mai dernier).

Les demandes de secours individuelles sont en forte augmentation et émanent de plus en plus souvent, cela est à souligner, de non adhérents de la Libre Pensée.

Ce contexte de paupérisation générale organisée, de répression, de guerre, en particulier au Moyen Orient, fait que nous sommes et serons confrontés à une demande croissante aussi bien en termes d'aides individuelles que de la part d'associations.

Ces évolutions rendent incontournable une réflexion sur les critères d'attribution et d'évaluation des aides fournies et sur les capacités financières nécessaires à ENTRAIDE ET SOLIDARITE et, les moyens de se les procurer, pour assurer la pérennité de son action.

Ce contexte a motivé notre proposition d'ouvrir, lors du congrès de l'AILP qui se réunira au mois d'octobre à Grenoble, une discussion sur l'opportunité d'envisager la mise en œuvre d'une entraide et d'une solidarité organisées sur le plan international.

C'est à l'aune de ces principes et de cette situation que doivent être définies les actions à mener dans la prochaine période.

L'exercice 2024-2025, comme le précédent, se termine sur un excédent.

Au second semestre 2023 nous étions confrontés à une situation qui, sans mesures draconiennes, ne pouvait que conduire à une suspension d'activité. Cela aurait signifié l'arrêt des aides individuelles en cours et des subventions aux associations amies.

Nous sommes donc momentanément hors de danger.

Cette situation n'a pas été modifiée par « l'opération du Saint-Esprit » : nous avons bénéficié de produits exceptionnels en enregistrant successivement deux legs sur 2024 et 2025.

Mais, ce « sursis » ne doit pas faire oublier le différentiel très important existant entre les produits et les charges de l'exercice, responsable d'un déficit structurel.

Ce déficit est causé, à la fois, par la faiblesse des produits courants et par l'importance et l'augmentation des charges d'exploitation.

Les actions de bienfaisance, objet social de notre association représentent le facteur principal de progression des charges ; tant en ce qui concerne les aides individuelles que celles apportées à des associations.

Les ressources provenant des libéralités testamentaires (legs, assurance-vie) offrent, pour l'heure, à ENTRAIDE ET SOLIDARITE les moyens de poursuivre son action.

La pérennité d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE est subordonnée à notre capacité à lui donner les moyens de résorber ce déficit structurel, sans augmenter outre mesure les cotisations qui doivent rester supportables.

De plus en plus nombreux sont les non-adhérents de la Libre pensée qui s'adressent à Entraide et Solidarité pour solliciter un secours.

Ce phénomène est la résultante, à la fois, de la place qu'occupe la Libre Pensée aujourd'hui, et de l'action que mène Entraide et Solidarité sur son terrain. L'une et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cette modification quantitative et qualitative dans la composition des bénéficiaires nous alerte quant à la progression à venir des charges de bienfaisance.

Mais elle signifie aussi que, pour peu que nous nous en donnions la peine, il est possible de conquérir les bienfaiteurs supplémentaires qui nous donneront les ressources stables dont nous avons besoin pour assurer la continuité de notre association.

Le triplement du nombre de bienfaiteurs au cours des trois dernières années montre que cela est possible, pour peu que nous le voulions.

Ce sont les Libres Penseurs qui constituent l'essentiel des nouveaux bienfaiteurs enregistrés dans cette période. Mais, le nombre d'adhérents-bienfaiteurs nous laisse une marge de progression importante.

Ces nouveaux bienfaiteurs ont été convaincus là où les fédérations de la Libre Pensée ont choisi, renouant avec les habitudes anciennes, de mettre cette question de la Solidarité à l'ordre du jour des réunions.

Les centaines de bienfaitrices, bienfaiteurs supplémentaires dont nous avons besoin, c'est chez les amies, les amis de la Libre Pensée, les militantes et militants ouvriers avec qui nous agissons chaque jour que nous les gagnerons.

La mobilisation doit donc être portée à un niveau supérieur.

Il faut donc faire connaître encore plus largement les actions d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE.

Ce n'est que par une action régulière d'information au niveau départemental que nous gagnerons les bienfaiteurs dont nous avons besoin.

Cette action prendra les formes adaptées que vous choisirez : réunions spécifiques et/ou informations lors de réunions diverses, encarts publicitaires dans les publications des fédérations départementales et d'associations amies locales ...

Les SECTIONS DE VOTE DEPARTEMENTALES instituées par les statuts ont vocation à désigner, chacune, un représentant officiel de l'association, chargé de « promouvoir les actions d'assistance et de bienfaisance menées par l'association ».

Nous vous invitons, lors des réunions de compte-rendu de l'Assemblée générale à procéder à la désignation d'un représentant local d'ENTRAIDE ET SOLIDARITE et à en informer le Conseil d'administration.

Les sections départementales peuvent, pour leurs initiatives, compter sur le soutien et la participation des administrateurs et du Président, prêts à répondre aux invitations.

FAISONS VIVRE LA SOLIDARITE INDEPENDANTE ET ORGANISEE !

Messages des organisations amies

MESSAGE DE TADAMOUN WA TANMIA A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE

Chers amis, chers camarades,

Je suis très touchée par votre invitation et j'aurais voulu pouvoir y répondre. Malheureusement, pour une question de visa, je ne pourrai pas être des vôtres.

Je tiens cependant à vous saluer tous et à réitérer mes remerciements, en mon nom propre et en celui de toute notre équipe pour le soutien que vous avez toujours apporté à notre Association, Tadamoun wa Tanmia. C'est grâce à des femmes et des hommes comme vous que nous avons réussi à maintenir notre action.

Comme vous le savez nous nous trouvons et œuvrons au Sud-Liban. La situation est grave et inquiétante. Israël n'a pas cessé un seul jour de menacer ni d'attaquer. Les bombardements sont quotidiens, des villages entiers sont détruits et, même s'ils le voulaient, Israël utilise tous les moyens pour empêcher les déplacés revenir chez eux... Je peine à en parler, par décence.

Lorsqu'on suit ce qui se passe à Gaza, l'extermination pure et simple de tout un peuple, on n'a plus le cœur d'évoquer quelque autre problème que ce soit. Le monde assiste en spectateur à un génocide sans parler des puissants dirigeants qui y participent en continuant d'armer Israël, de le financer et de lui déclarer un soutien inconditionnel.

Le monde assiste en spectateur aux massacres, aux boucheries, à une extermination ethnique des palestiniens déshumanisés et affamés... Aujourd'hui, on leur laisse le choix de mourir de faim ou de mourir sous les tirs de l'armée israélienne...

Seules de grandes âmes comme vous-mêmes nous font garder l'espoir d'un sursaut humain équitable. Vous avez été des pionniers. Les mouvements de solidarité avec la Palestine prennent de plus en plus d'ampleur partout dans le monde.

Je salue votre constance et votre engagement à défendre le droit et la justice. Avec l'espoir que vos initiatives mènent à une solidarité internationale, humaine et politique, contrepoids des dictatures barbares qui régissent le monde d'aujourd'hui.

Jamal Chouaib

Présidente de *Tadamoun Wa Tanmia*

Saïda - Liban

Collectif des Jeunes de Belleville



Bonjour ! Moi c'est **Abdourahmane, l'un des délégués du Collectif des Jeunes de Belleville**. On a commencé depuis septembre 2023 où en était 200 jeunes mineurs isolés avec des tentes dans le Parc de Belleville. Nous n'étions pas reconnu mineurs pour le premier passage dans les centres d'évaluation et on a été obligés de déposer un recours auprès de juge des enfants : comme le recours, ça prend beaucoup de temps, de 6 mois à un an, on ne savait pas quoi faire. Il y a des soutiens qui se sont rapprochés de nous, ils nous ont dit : « vous pouvez rester là attendre votre recours, vous avez le droit de le faire, mais si vous vous réunissez, ça va donner une image à votre situation. C'est pas sûr que ça fonctionne, mais peut-être que les choses vont s'améliorer ». A ce moment-là, on a désigné des délégués pour coordonner la situation et s'organiser en collectif. On a fait la première occupation dans la mairie du 20^e, et on a obtenu des places d'hébergement, ça a été obtenu première victoire du collectif.

Avec le collectif, on a appris que si tu attestes que tu es en attente de recours, tu as le droit d'être scolarisé, tu as le droit d'avoir un lieu pour dormir et tu as le droit d'avoir une prise en charge pour la santé. Et nous tous, on le savait pas, ça. On trainait juste derrière les associations pour savoir où aller pour manger, pour se laver. Mais là, on a commencé à se déplacer au rectorat pour dire : « nous on veut aller à l'école ». C'était très difficile d'avoir un rendez-vous, il n'y avait même pas de créneau pour les mineurs non accompagnés ! A travers la lutte du collectif, on a manifesté devant le rectorat et maintenant ils ont ouvert un créneau pour les rendez-vous. Ils demandaient des documents qu'on ne pouvait pas avoir puisqu'on n'est pas hébergé : il demandait un certificat d'hébergement. Alors on a lutté aussi pour ça et on a réussi à ce qu'ils annulent cette demande de certificat. Depuis notre création jusqu'en décembre 2024, juste avant l'occupation de la Gaîté Lyrique, le collectif avait réussi à faire héberger 1000 jeunes et 300 jeunes qui partaient à l'école.

La dernière occupation c'était à la Gaîté, là-bas, vous étiez témoin. Ça a donné beaucoup plus de visibilité au collectif. Malgré que ça se soit mal terminé, on n'a pas eu l'hébergement, ça nous a donné beaucoup plus de force. A Paris, depuis l'expulsion de la Gaîté, les jeunes sont dispersés parce qu'on a eu beaucoup de répression. Il y a des jeunes qui ont eu des O.Q.T.F (Obligations de Quitter le Territoire Français). Il y a eu beaucoup de peur mais avec les délégués et puis ceux qui avaient le courage de se mobiliser, à travers nos communications et nos actions, on a continué, on n'a pas abandonné ceux qui avaient subi cette répression. On a aidé pour faire des papiers, pour faire des passeports, pour préparer les avocats pour la défense. Il y a 13 OQTF qui ont été annulés sur 24. Il y en a d'autres qui sont en attente d'audience au Tribunal des Enfants. On essaye de faire au mieux.

Nous on s'adressait à la Mairie de Paris parce qu'on pensait qu'ils étaient à nos côtés mais après la Gaîté ils n'ont rien fait. On a essayé de les rencontrer, ils n'ont pas accepté. Alors on a fait une action à la Maison des Réfugiés là-bas, pour les empêcher de faire leur événement. On nous a proposé une rencontre : on a parlé des problèmes de place d'hébergement, des problèmes d'accès aux soins, notre demande de Pass Na-

vigo pour les transports. La Conseillère de Paris, Léa Filoche, à l'époque, elle était d'accord pour 40 places d'hébergement. On a eu un rendez-vous un mois après mais c'était des fausses promesses parce que personne n'a eu d'hébergement. Donc à la 2e rencontre, on est parti énervé, contre ces gens qui ne tiennent pas leur parole. On leur a demandé de prendre tous les jeunes qui étaient dehors, ils ont encore refusé, ils ont dit qu'ils n'avaient que 30 places et nous, on est 100 jeunes qui sommes dehors, c'est notre difficulté actuellement. Maintenant c'est l'été mais les jeunes sont dehors, ils sont en situation de vulnérabilité. Quand on parle d'hébergement, on parle de situation de vulnérabilité, surtout quand il pleut, quand il neige... Il y a toujours des complications mais on ne baisse pas les bras quels que soient les problèmes le collectif essaie de visibiliser la situation des mineurs ici à Paris et n'importe où en France. C'est des complications que vous avez entendues pendant la réunion de ce soir, il existe des lieux d'accueil qui peuvent nous accueillir gratuitement pour se laver mais ça aussi, l'accès devient compliqué. Nous, notre force est la mobilisation, visibiliser la situation pour que les gens voient ce qui se passe.

Et dans plusieurs villes de France, il y a des collectifs qui se sont formés et qui sont même venus à Paris nous rencontrer pendant l'occupation de la Gaîté Lyrique. l'image est sortie. Ils ont pris exemple sur nous, maintenant il y a un collectif à Lyon, à Marseille, à Rouen, à Besançon, à Montpellier, à Lille, et jusqu'à Toulouse. Le collectif de Rouen a fait une occupation devant la préfecture pendant 2 mois et ils ont obtenu l'hébergement mais avec des conditions un peu désagréables. On a prévu demain au nom de la coordination d'aller à Rouen pour leur donner un coup de main, à travers nos expériences et leurs soutiens là-bas.

On est même parti à Lille au mois de mai pour faire une rencontre de la coordination, il y avait beaucoup de villes qui sont venues. On a fait une coordination des Mineurs au niveau national, et on a préparé notre première action commune pour le 20 juin. Partout où il y a des jeunes là-bas, ils ont manifesté le même jour dans les départements, devant les rectorats en charge de la scolarisation. Et partout en France, là où il y a le collectif, nous nous organisons pour mettre en image la situation des MNA (Mineurs Non Accompagnés)

Juste avant les vacances on avait 120 jeunes qui étaient en attente d'affectation dans les lycées publiques. Au nom du collectif, on s'est organisé pour rassembler les dossiers. Ils ont retardé les toutes les affectations sauf celles des jeunes qui viennent du collectif. On a manifesté devant le rectorat, on a interpellé le Défenseur des Droits au moins pour mettre la visibilité sur la chose. Du coup ils ont sortis 73 affectations. Il y en a d'autres qui restent en attente, qui voudraient préparer des CAP, alors on prévoit une manifestation avant l'ouverture des centres de formation. Et on veut des places pour les jeunes qui restent.

On souhaite qu'il y ait d'autres villes qui n'ont pas encore de collectif et qui puissent s'organiser pour faire eux aussi un collectif et qu'ils adhèrent à la coordination. Partout où il y a des mineurs isolés, on pourra en parler, tout le monde sera au courant : les jeunes mineurs isolés étrangers qui viennent d'autres pays, de l'Afrique, du Maghreb, ils ont une situation compliquée. Il faut que le monde entier sache ce qui se passe avec notre situation.

Du coup si vous avez votre association implantée dans ces départements Lyon Marseille Rouen Besançon Montpellier Lille Toulouse, vous pouvez aussi les contacter là-bas pour leur amener de l'aide parce, là-bas, ils en ont tellement besoin. Parce que là-bas, c'est pas comme Paris. Ici, on a plus d'occasions de rencontrer les associations qui viennent même vers nous, qui voit notre lutte, tandis que là-bas, pour eux c'est un peu caché, c'est pour ça que l'on a fait la coordination car nous sommes tous dans la même situation. Partout où on parle des Jeunes Mineurs du parc de Belleville, on va parler de la coordination.

Et puis merci sincèrement, parce que, quand on était à la Gaîté, vous avez fait un gros don pour nous, ça nous sert encore jusqu'à présent ce don là, pour nous permettre d'acheter aux jeunes à manger quand on va dans les AG et vous allez passer le message à tous ceux qui vont venir pour le Congrès : merci, merci très sincèrement.

Propos recueillis par Carole Halbutier le 29 juillet 2025

Message de l'Association libanaise de philosophie du droit adressée à l'Assemblée générale de Entraide et Solidarité

Monieur Xavier Hyvert, président de Entraide et Solidarité

Mesdames, Messieurs

D'abord tout notre encouragement et nos salutations pour votre présente réunion, qui a lieu en même temps que le congrès de la Fédération Nationale de la Libre pensée, que je considère personnellement comme mon maître à penser depuis une trentaine d'années. Salut particulier ici au secrétaire général Christian Eyschen, un immense travailleur intellectuel et producteur d'idées, et au président de Entraide et Solidarité Xavier Hyvert.

L'Association libanaise de philosophie du droit, association qui prône la laïcité et la démocratie au Liban et dans le monde arabe et qui s'est mise à accomplir, après la modification de ses statuts, des actions de bienfaisance dans un pays, le Liban, qui vit l'un de ses moments les plus durs en raison de la crise économique qui s'abat sur le pays depuis environ huit ans, sans oublier la guerre et les attaques israéliennes en particulier dans le sud, à Beyrouth et dans le Bekaa.

Dans ce court message adressé à votre assemblée nous voudrions dire que sans l'aide de Entraide et Solidarité on n'aurait pas pu voir le bonheur se dessiner sur les visages de centaines de Libanais qui ont pu profiter des aides de Entraide et Solidarité, que ce soit à travers les aides à la scolarité ou la distribution de denrées alimentaires et de produits hygiéniques.

Vous avez notre grande solidarité. Salutations laïques

Georges Saad president



Murched Dandach **Responsable Affaires sociales**



Beyrouth le 17-5-2025



Jean-Sébastien PIERRE

Benoît SCHNECKENBURGER



Clôture du Congrès

« Pour Jean-Sébastien Pierre » par Christian Eyschen



Chers camarades,

Il me revient le redoutable privilège en cette fin du Congrès, où nous changeons de Président de la Fédération nationale de la Libre Pensée, de dire tout le bien que nous pensons individuellement et collectivement de Jean-Seb, puisque c'est comme cela que nous l'appelons tous.

Nous partageons en commun bien des choses, mais aussi la charge de nos prénoms. Jean et Sébastien, c'est parfois un peu lourd à porter pour un Libre Penseur. Le premier nous a promis l'Apocalypse et le second, qui n'était pas une flèche, n'en man-

qua point à la fin de sa vie. D'ailleurs tous les responsables de la Libre Pensée doivent susciter une certaine attirance pour s'en voir décocher à volée pour leurs actions. Comme on dit : on ne peut pas plaire à tout le monde.

Pour ma part, mon prénom m'a fallu une polémique avec cette engeance, réactionnaire raciste et sioniste (on est dans le pléonasme) : Gilles-William Goldnadel. On lui avait décerné un Prix Cléricalis, il avait accusé réception en étant, dit-il, « flatté » et il avait cru pouvoir s'en sortir en me demandant si mon prénom n'était pas trop lourd à porter. Je lui avais répondu qu'il se trompait comme d'habitude. En effet, le mot « *christian* » ne vient pas du grec « *kristos* » (sans H), mais du grec « *khristos* » (avec un H) qui signifie littéralement « *de manière forte* ». Et que comme d'habitude l'Église avait tout récupéré à son profit. Il ne revint pas en deuxième semaine.

Jean-Seb a été élu Président en 2014 à la CAN de printemps, suite au décès de notre plus qu'estimé camarade Marc Blondel. Dans ces circonstances, c'était loin d'être simple de lui succéder, nous étions tous sous le choc de cette disparition. Et Jean-Seb a plus qu'assumé cette tâche.

Heureusement, si l'on peut dire, nous avons anticipé la suite de Marc qui viendrait malheureusement inéluctablement. Diriger, c'est prévoir. Aussi, au Banquet fraternel du Congrès de Foix en 2011, j'étais aux côtés de mon camarade, Frère et surtout pote depuis 47 ans, Philippe Besson, alors que Joaquim Salamero rentrait dans la salle et se mettait à côté de Marc Blondel, une étincelle a surgi entre nous devant cette scène : Qui pour succéder un jour à Marc ?

Ces choses-là ne sortent pas du néant, cela se pense bien avant que cela ne vienne. Si nous étions immensément et plus que cela redevable à Marc d'avoir assumé la charge avec une telle aura et efficacité, nous ne voulions pas que cela soit un responsable syndical de la CGT-Force Ouvrière qui prenne le manche, car cela aurait induit un message : la Présidence de la Libre Pensée est le bâton de Maréchal qui couronne la carrière à FO. Enfin pas pour tous les responsables de FO, car il y en a qui sont loin d'être des Libres Penseurs. Il faut de tout pour faire une Confédération syndicale et c'est bien ainsi pour défendre les intérêts des travailleurs.

Alors on appliqua le vieil adage : cherche et tu trouveras. Il fallait que le futur successeur de Marc soit à une certaine hauteur pour que l'on ne redescende pas dans la représentation de la Libre Pensée, et donc pas un syndicaliste, en tout cas pas de FO. Cela ne nous a pas pris beaucoup de temps pour tomber d'accord sur la perspective que cela soit un scientifique d'une certaine envergure qui prenne le manche de la cognée.

Car nul ne doutait qu'il y allait avoir à cogner dans la situation qui venait et qu'il ne fallait pas une âme sensible prompte à tous les émois à notre Présidence. Marc Blondel, Président de la Libre Pensée, cela nous protégeait beaucoup, mais cela n'allait pas durer *ad vitam*.

Et il était évident pour nous que le camarade Jean-Sébastien Pierre était du bois dont on fait les grands Présidents de la Libre Pensée. Et comme aurait pu le chanter si bien Georges Brassens, la suite nous prouva que oui.

Jean-Seb termine donc aujourd'hui son mandat qu'il exerça avec talent et efficacité pendant 11 ans. Onze ans où nous avons connu toutes les affres de François Hollande, d'Emmanuel Macron, de la montée des Le Pen, du racisme et de la xénophobie, des atteintes sans pareil à la laïcité et à la liberté et où la pourriture de la Vème République en décomposition ne cesse d'empuanter l'atmosphère et la vie.

Onze ans où nous avons marché ensemble de concert sans la moindre divergence et avec une identité de vue sans commune mesure. Et je peux vous dire que ce n'est pas facile avec moi, car j'ai un certain caractère. Nous sommes toujours sur la même longueur d'ondes, ce qui est normal, puisque Jean-Seb est un grand amateur de postes de radios, surtout anciens.

Je tiens à remercier ici publiquement Jean-Seb d'avoir pu me supporter tout ce temps durant et que l'on continue à marcher de concert vers le même but. Et comme Jean-Seb vient d'être réélu pour 4 ans à la CAN, cela va continuer, soyez-en sûrs.

Voilà comment des sites sur internet définissent mon caractère : « *Créatif, Christian aime les activités qui peuvent démontrer son originalité. Hypersensible, il a parfois des difficultés à maîtriser ses sentiments. La présence de ses proches le rassure énormément. Ami fidèle, il répond toujours présent quand les autres ont besoin de lui.*

Ce sont des battants, de nature enthousiaste, ambitieux, ils aiment commander. Curieux, ils s'intéressent à tout ce qui se passe dans le monde. Sensibles, susceptibles, ils manquent parfois de sang-froid. Dynamiques, un peu "touche à tout", ils ne tiennent pas en place. De tempérament joueur, ils sont prêts à relever tous les défis. »

Il ne faut surtout pas croire tout ce que l'on trouve sur internet, il faut promouvoir la Raison et le Matérialisme, et repousser les charlataneries en tous genres, mais on peut sourire quand même un peu avec certaines. Voici ce qu'ils disent pour Jean-Sébastien : « *Jean-Sébastien est un intellectuel. Son esprit, constamment en action, le pousse à analyser tout ce qui l'entoure. Il n'aime pas les questions sans réponse et cherche des solutions à tout. Ce trait de caractère fait de lui un homme très cultivé, ouvert à la nouveauté et fuyant la routine.*

Sébastien possède d'incroyables facultés de concentration, c'est un travailleur efficace, extrêmement rigoureux et persévérant. Mais il se méfie beaucoup des affects et néglige souvent le côté humain des choses. Il est très à l'aise dans la finance, la comptabilité ou l'administration. » Je trouve que pour l'essentiel, ce n'est pas mal vu, sauf la fin. Jean-Seb se préoccupe beaucoup, au contraire, des aspects humains des relations humaines et plus que cela encore ; quant à son aisance dans la finance, la comptabilité et l'administration, Jean-Seb va penser qu'on parle de quelqu'un d'autre et j'ajouterais « *LOL et Mort De Rire* », comme on dit maintenant.

Onze ans donc, mais onze ans, où nous avons continué collectivement, depuis le mitan des années 1990, à remettre la Libre Pensée sur ses pieds, lui redonnant un certain lustre dans son rayonnement et ses activités, ainsi qu'une certaine place dans le concert des organisations, tant sur le plan national qu'international. Les résolutions adoptées lors de ce Congrès national le montrent à l'évidence.

Nous sommes en train de rétablir de nombreux éléments du glorieux passé de la Libre Pensée, que l'incompétence, l'incurie, la bassesse et les turpitudes de ceux qui se sont vendus aux appareils pour une poignée de lentilles, avaient détruits, plongeant la Libre Pensée dans le marasme le plus complet. Ombre des appareils, ils les ont rejoints dans le quasi-néant où ils sont aujourd'hui.

Qu'est-ce vraiment que le PS, le PCF et toutes les organisations liées au Vieux-Monde aujourd'hui ? Bassesses et turpitudes pour que l'on pense qu'ils existent encore aujourd'hui, et qu'il faut encore compter avec eux, et pour cela ils sont prêts à tout. Finiront-ils par comprendre que, comme le chantait Mick Softley, « *ils font partie du problème, pas de la solution* » ?

Les camarades qui portent depuis longtemps la charge de responsabilité dans la Libre Pensée, à tous les niveaux : national, international, départemental et local, peuvent voir le chemin parcouru, notamment dans nos analyses et actions. Tout ce que nous avons élaboré depuis des décennies prend vie et trouve sa place. De plus en plus nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui se retrouvent dans nos analyses, qu'ils reprennent souvent à leurs comptes et c'est tant mieux.

Nous avons pu avancer vers cela, parce que nous comptons dans nos rangs des militants comme Jean-Sébastien Pierre qui incarnent au mieux l'esprit et la matière de la Motion Buisson du Congrès international de Rome en 1904 : « *La Libre Pensée n'est pas une doctrine, c'est une méthode – c'est-à-dire une manière de conduire sa propre pensée et, par là-même, sa propre action – dans tous les champs de la vie individuelle et sociale. Cette méthode ne se caractérise pas dans l'affirmation de vérités particulières, mais dans une proposition générale de recherche de la vérité - dans tous les domaines – uniquement avec les ressources naturelles de l'esprit humain, à la seule lumière de la raison et de l'expérience* ».

Il faut dire que Jean-Seb a fait ses premières armes militantes avec Gérard Bloch, ancien déporté des camps nazis, militant Trotskyste d'envergure et grand mathématicien et qui rejoignit la Libre Pensée. C'était un Rationaliste dont les écrits nous éclairent toujours. Nous l'avons honoré dans La Libre Pensée et la Résistance, à juste titre.

Il nous faut sans cesse tout revisiter, tout réapprendre, tout analyser à la lumière du temps présent et ne pas se contenter d'ânonner des choses anciennes qui pouvaient être plus ou moins vraies hier, mais qui ne le sont plus aujourd'hui.

Je sais que Jean-Seb n'aime pas Aragon, sa pompe, ses œuvres et ses odes à Staline et au Guépéou, mais



Georges Brassens

Il n'y a pas d'amour heureux

quand Brassens chante Aragon, c'est quand même quelque chose : « *Rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force, ni sa faiblesse ni son cœur, et quand il croit ouvrir ses bras son ombre est celle d'une croix. Et quand il veut serrer son bonheur, il le broie* ».

C'est parce que Jean-Seb n'a jamais cru aux vérités ni révélées ni éternelles que l'on a pu engranger tant de choses positives qui changent la face, mais pas le contenu profond, de la Libre Pensée et ce, dans les sens que nous avons toujours cherché : être le Centre de l'Union laïque, authentiquement laïque.

Pour tout cela, nous te remercions collectivement et individuellement, mon cher Jean-Seb ; sans toi il nous aurait manqué quelque chose pour arriver à cela. C'est pour cela que la CAN a décidé de te nommer Président d'Honneur de la FNLP. Nous devons associer à ces remerciements mérités nos camarades Nicole Aurigny qui fut une vice-Présidente exemplaire et compétente et Philippe Besson camarade de toujours solide et efficace, qui ont souhaité descendre de charge et ne plus être membres de la CAN.

Mais cela ne signifie nullement qu'ils ne seront plus, tous les trois, sur le Chantier. On ne change pas une équipe qui gagne.

Nous avons voulu, dès le début de cette aventure, faire un travail collectif et Nicole, Jean-Seb et Philippe y ont largement pris leur part. C'est pourquoi, l'honorariat leur a été conféré, comme on dit dans les Belles lettres, pour qu'ils restent d'une certaine façon, quand même, à la CAN.

Quand je suis devenu Secrétaire général en 1992, le Rapport d'activités de la Fédération nationale n'était que la simple collection de tous ceux des Fédérations départementales, la FNLP, de fait, n'avait pas d'activités propres. Aujourd'hui, on est à mille lieux de cela, la Fédération nationale de la Libre Pensée existe, nous l'avons rencontrée et construite tous ensemble. Le premier acte collectif de la FNLP fut le Procès des Evêques sous Vichy. Et depuis, que d'actions collectives menées et réussies. Soyez-en tous, camarades, remerciés et honorés pour cela.

Je suis intimement convaincu que nous sommes entrés dans un point de bascule où tous les éléments accumulés vont se transformer de qualité en quantité, ce qui augmentera la qualité par un processus dialectique.

Je ne puis terminer cet hommage à notre Président qui va commencer une nouvelle carrière profitable pour lui et pour tous, sous d'autres formes, mais avec le même fond, sans dire quelques mots pour notre nouveau Président Benoît. Je le ferai à la lumière d'une réflexion que j'ai engagée il y a longtemps sur la forme des choses.

Dans la présentation de mon caractère, quasiment de forme astrologique, il est dit que je suis un « *peu touche-à-tout* ». Pas faux. J'ai été militant et responsable syndical à la Sécurité sociale, et dans ce cadre, j'assistais au pot de départ du Directeur général de ma CPAM. Celui-ci avait un caractère trempé et il avait ennuyé beaucoup de monde, à commencer par les Syndicalistes, et certains dégoisaient en permanence sur lui. Et à ce pot de départ à la retraite, on n'entendit que du bien et des louanges. C'était ce que rappelait Jean-Seb dans son Éditorial de *La Raison* de juillet-août en citant Brassens, que nous aimons bien tous les deux :



*« Il est toujours joli, le temps passé
Une fois qu'ils ont cassé leur pipe,
On pardonne à tous ceux qui nous ont offensés
Les morts sont tous de braves types. »*

Je me disais que bien des choses changeraient si, au lieu de dire des choses gentilles, louangeuses et positives à la fin, on les disait au début.

Alors, je voudrais dire à Benoît que nous le remercions chaleureusement et fraternellement, et les mots ont un sens, d'avoir accepté la charge de Président après Jean-Seb. Après le Syndicaliste, le Scientifique, voici le temps venu du Philosophe. C'est un beau changement dans la continuité de l'excellence militante.

Nous avons donc, symboliquement, un Triangle parfait avec une pointe pour le « Faire », une autre pour le « Comment faire » et une troisième pour le « Pourquoi le faire ». Les éditoriaux de Jean-Seb sont illustrés dans la Raison par un Triangle « Raison, Science, Libre Pensée ». Cela a un sens à plusieurs dimensions. Josiane, la femme de Marc, m'avait dit que ce Triangle qui était au siège de la Libre Pensée, issu d'un héritage ancien, plaisait beaucoup à Marc. Je lui en ai trouvé un autre identique. C'était l'honorer que de le

mettre dans les écrits de Jean-Seb qui symbolisait aussi parfaitement ce Triptyque. Il reviendra à Benoît de décider sans doute d'une autre illustration permanente pour ses éditoriaux, à lui de dire.

Au nom de nous tous, mon cher Benoît, nous savons que tu feras les choses à ta manière, à ta main, comme disent les Opératifs, et que cela sera bien. Nous avons tous une grande confiance en toi. Et comme tu seras épaulé aussi par Pierre-Yves Modicom, les anciens pourront dormir sur leurs deux oreilles et continuer leurs travaux. La transmission est en train de se faire et dans les meilleures conditions pour la Libre Pensée. Il y a tout lieu d'être satisfait.

Mon cher Jean-Seb, j'ai l'honneur et l'avantage de te remettre deux pin's d'honneur de la Libre Pensée que, personne n'a, à part moi. Carole et Sylvie vont te remettre ensuite le cadeau de nous tous. Et comme je suis membre d'une association discrète où l'on fait la bise aux hommes et où l'on serre la main aux dames, (n'en tirez pas de conclusions hâtives), je te fais la bise fraternelle.

Merci de m'avoir écouté.

Christian Eyschen

Discours de clôture, par Benoît Schneckenburger



Avant toute chose, permettez-moi de dire que je mesure pleinement l'honneur et l'immense responsabilité que vous m'avez confiés en me désignant Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée. Mon premier travail avec la **Libre Pensée** s'était concrétisé par la rédaction de l'*Appel des laïques* en 2016. Nous en avons jeté les lignes avec **Marc Blondel**, avec **Jean-Marc Schiappa** et **Christian Eyschen**. Nous écrivions alors :

« C'est peu de dire que la laïcité va mal : malmenée, manipulée, vilipendée, on n'ose plus s'affirmer laïque par peur des amalgames et des contresens. Principe de paix, elle serait devenue sujet de discorde. Principe d'unité par-delà les différences, on lui assigne des fins identitaires. »

Rien n'a changé. Nous continuons ce combat. Je prends la suite des camarades qui m'ont précédé, et je veux remercier plus spécialement

Jean-Sébastien Pierre, bien évidemment pour son implication mais aussi et surtout pour sa confiance, et son amitié. Nous avons pu partager notre amour commun pour la science et en débattre, comme s'en rappellent les lecteurs de *la Raison* les plus attentifs. Les camarades de la CAN ont clairement préparé la continuité du mouvement. Ce tuilage patient n'est cependant pas qu'un passage de témoin : il ne s'agit pas de témoigner mais d'agir, et nous sommes tous une pierre de plus dans la construction commune de la **Libre Pensée**. Nous nous inscrivons dans un mouvement qui nous dépasse, des *Lumières* au Printemps des peuples de 1848, dans la Commune de 1871, etc... Nous œuvrons pour l'émancipation de l'Humanité. De même que nous savons que, contrairement au *fiat lux* des chrétiens, l'Humanité ne s'est pas faite en un jour, de même nous savons que le combat pour son émancipation est toujours à renouveler.

Je prends donc cette charge comme un mandat collectif, prolongeant deux siècles de luttes et de fidélité à l'idéal de **liberté absolue de conscience et de laïcité sans concession**.

Mes premiers mots sont aussi pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont rendu ce congrès possible. Le choix de Carmaux était bon. Le souffle de **Jean Jaurès** habite encore ces terres de mineurs et de luttes ouvrières. Merci à nos camarades du Tarn pour la découverte de ce lieu. Si dieu existait aurait-il fait en sorte que notre congrès débute avec la fin de la canicule ? Un mot en particulier pour l'infatigable implication de **Sylviane** du petit déjeuner au coucher : il n'est pas possible de guider un troupeau de libres penseurs, il y a trop de contestataires. Merci à toutes les équipes, de la librairie, de l'organisation matérielle. Merci aussi à la Commission administrative nationale qui a préparé avec rigueur, nous l'avons vu dans les commissions sur les résolutions, nos textes. Enfin un dernier salut aux camarades de la sécurité. Un mot spécial pour elles et eux : nos actions, dans la turbulence actuelle, doivent prendre au sérieux cette dimension du militantisme. L'extrême droite violente, française ou israélienne, est à l'affut.

On ne fait pas vivre une fédération comme la nôtre sans une implication militante. **Jaurès** disait qu'il « *il ne peut y avoir de révolution que là où il y a conscience*. » J'ajoute, en matérialiste, qu'il n'y a pas de conscience sans investissement concret d'hommes et de femmes. Un congrès, dans les débats, les commissions mais aussi les couloirs et les rencontres inopinées font vivre la pensée.

Ce congrès l'a encore démontré : la Fédération de la Libre Pensée est vivante, active et multiple.

Nos fédérations sont présentes dans les manifestations, et nous avons su nous tenir aux côtés des travailleurs en lutte, mais aussi des peuples en lutte, notamment par nos prises de position en solidarité avec le peuple palestinien, malgré bien des tentatives d'intimidation comme l'on rappelé plusieurs camarades. L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme, précise que :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Nous devons continuer à le faire appliquer !

L'écoute des interventions des camarades montre la multiplicité de nos actions. Nous avons assuré des interventions dans les écoles et les lycées, ouvert des expositions, monté des conférences, utilisé de nouveaux moyens – chaînes vidéo, collectifs citoyens – tout en restant fidèles à nos moments symboliques traditionnels par exemple, le rassemblement aux monuments pacifistes chaque 11 novembre, quand nous répétons avec l'orphelin de Gentioux « *Maudite soit la guerre* ». Il faut partager ces éléments, les ca-

marades de la commission de développement de la libre pensée s'en son faits écho, mutualisons les bonnes idées.

Grâce à cette multiplicité d'initiatives, nous enregistrons de nouvelles adhésions. La **Libre Pensée** attire, convainc, rassure celles et ceux qui cherchent une boussole dans le brouillard actuel. **Nous sommes une organisation qui agit et qui recrute par la force de son action, même si la question des effectifs reste posée.**

La FNLP c'est aussi l'IRELP dont l'assemblée générale d'hier, présidée par Isabelle D'Artagnan nous a montré l'étendue de l'activité accomplie, et annoncé des projets innovants, notamment dans l'intention de rendre plus visible et plus accessible ses événements.

Mais toute cette activité se déroule dans un climat d'attaques permanentes. **L'obscurantisme, le fascisme et le cléricisme engendrent la répression comme l'orage, porte la foudre.**

Nous le voyons :

Des préfets zélés ferment les yeux devant les débordements de l'extrême-droite ou les provocations de **Ménard**, mais se hâtent d'interdire un stand de la **Libre Pensée**, d'interdire ses rassemblements.

Aux États-Unis, le négationnisme scientifique prospère, **Trump** ou **Kennedy Junior** câlinent le complottisme anti-vaccin, pendant qu'en France, certains voudraient interdire la liberté d'exercer les sciences humaines à l'université.

Le ministre **Retailleau** participe aux colloques du Puy-du-Fou et de l'université d'été de l'Institut catholique de Vendée, quand **Attal** et d'autres testent sur la scène politique des propositions moyenâgeuses, comme la suppression de la liberté du vêtement pour les mineurs dans l'espace public.

Le gouvernement prépare une loi dite « *fin de vie* », mais à force d'« *accommodements raisonnables* », on s'aperçoit qu'elle est d'abord négociée avec les cultes, oubliant que la République ne reconnaît aucun dogme.

Mirabeau lors des débats révolutionnaires disait, contre les prétentions catholiques que : « *La liberté de conscience est un droit si sacré que le nom même de tolérance me paraît tyrannique.* » Eh bien, il faut le redire à tous ces législateurs : **nous ne voulons pas la tolérance concédée, nous exigeons la liberté entière.**

Un mot central, camarades : la paix.

Mercredi, les 4 discours lors de notre rassemblement ont rappelé ce que **Jaurès** disait à la Chambre des députés le 7 mars 1895, « *le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* ». Et notre époque l'atteste : l'Ukraine, la Palestine sont chaque jour sous les bombes. Les États-Unis, en déclin industriel et économique, cherchent à compenser leur déclin par la force militaire et rêvent déjà d'un affrontement avec la Chine, et tentent d'y entraîner les peuples européens, qui ont déjà payé un lourd tribut à la guerre.

La guerre extérieure s'accompagne toujours de militarisation intérieure. Le projet de service national universel veut embrigader la jeunesse, tandis que des budgets pharaoniques s'alignent pour de nouveaux Mirages... pendant que l'on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour des canadais, pour reconstruire les hôpitaux, pour sauver l'école publique. « *C'est l'internationale des obus et des canons !* » disait encore **Jaurès**. À cette internationale des obus, nous opposons **l'internationale des consciences libres, des travailleurs et des peuples.**

Maintenant, passons à l'action

Notre congrès nous a donné des pistes concrètes, des axes de travail.

Plusieurs fédérations ont indiqué qu'il fallait investir la formation des enseignants. C'est là que se joue une part de la transmission de la laïcité. Contre l'orientation printemps républicain, il faut faire adhérer les élèves et les enseignants à l'idéal de paix et de liberté que porte la laïcité. **Travailler avec les CDI** de collèges et lycées, semble une bonne piste car nombreux sont les documentalistes demandeurs de supports.

Nous préparons notamment une **grande exposition sur la laïcité**, à la demande de la Bourse du Travail de Paris, que nous mettrons à disposition des fédérations. Elle sera un outil pédagogique, physique ou numérique, pour aller partout. Notre exposition transportable pourra aussi être un outil pertinent à destination des collèges et lycées.

Interpeller les élus : municipaux, départementaux, députés. Le combat pour la laïcité doit redevenir une exigence publique et politique, pas un folklore un jour par an. Profitons de l'élection municipale pour préparer un questionnaire permettant de clarifier les positions : interpellons les candidats : quid du contrat

d'engagement républicain ? Quid des demandes pluri-confessionnelles d'organiser la ségrégation dans les cimetières ? Quelles mesures concrètes pour résister à l'appétit sans fin de l'enseignement catholique ?

Nos revues, nos publications, nos conférences montrent que la **Libre Pensée** assume pleinement son rôle d'éducation populaire. Avec l'**IRELP**, *L'idée Libre, La Raison, Arguments, la plume et la pensée*, l'émission sur France Culture, nous dépassons largement les cercles militants habituels,

Et, bien sûr, nous continuerons la bataille pour la sortie du financement de l'école privée : **l'abrogation de la loi Debré n'est pas une nostalgie, c'est un objectif concret, actuel et combien nécessaire. Ceux qui n'en veulent pas ne saisissent quelle est l'occasion offerte par les révélations liées à Stanislas, Bétharam et la suite. Machiavel, disait que la *virtù* consiste à savoir saisir la fortune. Ils sont trop nombreux à se croire des princes dans leurs associations, mais qui ne comprennent pas qu'il s'agit là de passer à l'action. Notre proposition d'un plan de sortie montre comment cela est possible. Parce qu'on le doit, nous le pouvons.**

Notre meeting international les 10 et 11 octobre à Grenoble et Lyon pour dénoncer les crimes de l'Église s'inscrit dans ce tableau. Dans l'enseignement, dans le scoutisme, dans les couvents, les orphelinats, la violence de l'Église fait l'objet d'une véritable omerta qu'il faut briser.

Enfin, nous commençons dès maintenant à préparer le **grand meeting unitaire de Japy à Paris, le 6 décembre, pour célébrer les 120 ans de la loi de 1905**. Ce sera un moment fort : « *Entre une loi de liberté et une loi d'exclusion, il faut choisir* », disons-nous dans notre résolution. **Nos adversaires veulent tordre la loi de 1905. Nous devons rassembler pour la défendre, intégrale et entière.** Ce meeting reçoit dors et déjà un accueil plus que favorable, et sera sans doute plus fort qu'en 2015.

Camarades, **Jaurès** disait : « *L'Humanité est maudite si pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement.* » Nous ajoutons : mais elle sera chérie si elle trouve le courage d'émanciper les consciences par l'éducation, de séparer définitivement les Églises et l'État, et de proclamer la **liberté de penser, sans dieux ni maîtres**. Lors de nos débats, nous avons évoqué bien des exemples d'obscurantisme. On cite volontiers les États-Unis, où l'on voit prier contre l'évolution ou nier les enjeux environnementaux. Mais souvenons-nous : en 2022 encore, des évêques en France organisaient des processions pour demander la pluie, entonnant un **Te Deum** contre la sécheresse.

Eh bien, je ne vous demande ni de prier, ni de danser comme les Amérindiens au rythme de la pluie. Mais je vous propose tous ensemble, de chanter **l'Internationale**.

Peut-être que, si nous chantons faux, cela fera pleuvoir. Mais sûrement, cela nous donnera du cœur à l'ouvrage. Car notre *Internationale* n'est pas seulement une chanson : elle est la promesse que partout, des libres penseurs, des travailleurs, des femmes et des hommes refusent la résignation.

Maintenant chantons !

Benoît Schneckengerger



Mardi 19 août
Le congrès va commencer
Sylviane donne
quelques informations pratiques



Salle plénière



BUREAU DE SESSION
Mardi matin 19 août 2025

De gauche à droite :

Christian VIELLE - LP 81

Jean-Sébastien PIERRE
Président FNLP

Brigitte PASTOR - LP 11

Benoît SCHENECKENBURGER - CAN

Chantal AUDION - LP 03

Karen ERODI Députée LFI

Thierry SAN ANDRES
Vice-président
de la communauté de communes
Du Carmausin-Ségala.



